Titel Werk: De sacerdotio libri 1-6 Autor: Chrysostomus Identifier: CPG 4316 Tag: Kirchenordnung Tag: Unterweisungen Time: 4. Jhd.

Titel Version: Traité du Sacerdoce Sprache: französisch Bibliographie: SAINT JEAN CHRYSOSTOME OEUVRES COMPLÈTES TRADUITES POUR LA PREMIÈRE FOIS SOUS LA DIRECTION DE M. JEANNIN, licencié ès-lettres professeur de rhétorique au collège de l’Immaculée-Conception de Saint-Dizier. Bar-le-Duc, L. Guérin & Cie, éditeurs, 1864 Tome I

# TRAITÉ DU SACERDOCE.

## LIVRE PREMIER.

ANALYSE.

Jean et Basile ont été amis dès l’enfance; ils ne se sont jamais quittés. — Ils ont formé le dessein d’embrasser la vie solitaire. —Jean en est détourné par les larmes et par les représentations de sa mère. — Les deux amis apprennent tout à coup qu’on se propose de les élever à la dignité sacerdotale. — Jean a recourt à la ruse pour faire élire Basile évêque et pour s’en exempter lui-même; Basile se plaint d’avoir été trompé par son ami. — Jean se justifie. — Il soutient que la ruse n’est pas essentiellement mauvaise. — Elle devient bonne ou mauvaise selon l’intention de celui qui l’emploie ; elle est avantageuse dans la paix comme dans la guerre. — Des médecins de l’âme y ont recours bien que ceux du corps. — Malade guéri par ce moyen. — Saint aussi Paul l’emploie pour attirer les Juifs à Jésus-Christ.

### 1.

J’ai eu beaucoup de vrais, de sincères amis, qui comprenaient les lois de l’amitié, qui les pratiquaient fidèlement. Dans le nombre, il en est un surtout qui, fort au-dessus des autres par son attachement pour moi, s’appliquait à les dépasser tous, autant qu’ils dépassaient, eux-mêmes, les amis vulgaires. Il avait été mon compagnon inséparable. Nous nous étions livrés aux mêmes études, nous avions eu les mêmes maîtres; même application, même ardeur pour la science et pour le travail, même ambition provoquée par les mêmes choses. Cette union ne dura pas seulement le temps que nous fréquentions les écoles; lorsque nous les eûmes quittées, et qu’il nous fallut délibérer sur le choix d’une carrière, nous nous trouvâmes encore dans une conformité absolue de sentiments.

### 2.

D’autres causes venaient resserrer ces liens de nos âmes et les rendre indissolubles. Nous n’avions pas lieu, l’un plus que l’autre, de nous enorgueillir de la grandeur de notre patrie. Je n’étais pas des plus riches ni Basile des plus pauvres. Il y avait parité de biens et d’inclinations, il y avait parité de condition. Ainsi tout concourait à faire régner entre nous la bonne intelligence et la concorde.

### 3.

Mais lorsque le moment fut venu d’embrasser la vie des solitaires et la vraie sagesse, la balance ne demeura pas égale entre nous; le bassin de mon ami, plus léger, monta : tandis que moi, toujours enlacé dans les passions terrestres, je faisais tomber le mien vers la terre, où je le retenais sous le poids de toutes les chimères de la jeunesse. L’amitié demeura ferme comme auparavant, mais l’assiduité de nos relations fut interrompue. N’ayant plus les mêmes goûts, nous ne pouvions continuer de vivre ensemble. Mais lorsqu’enfin je commençai, moi aussi, à lever la tête au-dessus des vagues du siècle, il ouvrit ses deux bras pour me recevoir. Pourtant nous ne réussîmes pas à nous remettre au même niveau. Avec le temps il avait gagné de l’avance, et comme il avait d’ailleurs déployé beaucoup d’ardeur, il s’élevait toujours au-dessus de moi, et planait dans les (565) plus hautes régions. Cependant sa bonté naturelle, et le prix qu’il attachait à notre amitié, le faisaient renoncer à toute autre société, pour venir me consacrer tout son temps. Tel avait toujours été son désir; mais, comme je l’ai dit, mon peu de courage l’empêchait de le contenter.

### 4.

Comment en effet, moi qui ne sortais pas du barreau, qui étais fou du théâtre, aurais-je pu me trouver souvent avec un homme toujours cloué sur ses livres et qui ne mettait pas le pied sur la place publique. C’est pourquoi lorsque tous ces empêchements n’existèrent plus, et qu’il m’eut enfin gagné à son genre de vie, mon ami manifesta aussitôt le désir qu’il nourrissait depuis si longtemps dans son coeur; il ne pouvait plus me quitter un seul instant du jour; il ne cessait de me solliciter à fuir avec lui de la maison paternelle, pour occuper tous deux une habitation commune. Il me persuada; notre projet allait s’exécuter.

### 5.

Mais ma mère, par les enchantements pour ainsi dire irrésistibles de sa tendresse, m’empêcha de donner cette satisfaction à mon ami, ou plutôt de recevoir de lui ce bienfait. Elle n’eut pas plus tôt pressenti mon dessein, que me prenant par la main, elle me conduisit dans sa chambre; et là, m’ayant fait asseoir près du lit où elle m’avait mis au monde, elle versa un torrent de larmes, puis ajouta des paroles encore plus attendrissantes que ses larmes, et d’une voix entrecoupée de sanglots:

«Mon fils, me dit-elle, il ne nie fut pas donné de jouir longtemps des vertus de ton père; ainsi Dieu l’a voulu. Sa mort qui suivit de près mes douleurs pour te mettre au monde, nous laissa toi orphelin et moi veuve, jeune encore avec toutes les peines du veuvage, peines qu’il faut avoir éprouvées pour s’en faire une juste idée. Il n’y a pas de parole pour exprimer l’orage et la tempête qu’essuie une jeune femme nouvellement sortie de la maison paternelle et sans expérience des affaires, subitement jetée dans un deuil insupportable, et obligée de se charger de soins au-dessus de son âge et de son sexe. Il lui faut gourmander des domestiques négligents, se tenir en garde contre leurs infidélités, déjouer les intrigues des parents eux-mêmes, défendre énergiquement son bien contre les exactions et l’avidité brutale des agents du fisc. Quand tin père en mourant laisse un enfant, si c’est une fille, le souci qu’elle donne à sa mère est certainement très-grand, mais au moins c’est un souci exempt de dépense et de crainte. Mais un fils, que d’alarmes ne cause-t-il pas chaque jour à sa mère, et surtout que de soins ne lui impose-t-il pas? Je laisse de côté les dépenses considérables qu’elle est obligée de faire, si elle veut donner à son fils une éducation honnête.

« Cependant rien de tout cela ne put me faire penser à de secondes noces, ni à introduire un autre époux dans la maison de ton père. Je restai au milieu de la tempête et du tumulte, je n’ai pas fui la fournaise de feu du veuvage; j’étais soutenue par le secours d’en-haut premièrement; c’était ensuite une grande consolation pour moi, au milieu de mes peines, que de te voir sans cesse, et de contempler dans tes traits l’image vivante et la fidèle ressemblance de mon époux qui n’est plus. Cette consolation a commencé dès ton enfance, lorsque tu ne savais pas encore parler, temps de la vie où les enfants donnent à leurs parents les plus douces joies. Tu n’as pas non plus à me reprocher d’avoir, en supportant à la vérité courageusement mon veuvage, laissé dépérir ton patrimoine, comme il n’arrive que trop souvent à ceux qui ont le malheur de devenir orphelins. Je te l’ai conservé entier, sans que j’aie rien épargné pour t’entretenir honorablement selon ton rang, et c’est sur mes biens, sur ce que j’ai apporté de la maison de mon père, que ces dépenses ont été prises.

« Ne crois pas que ce soit pour te reprocher mes bienfaits que je te les rappelle. Non, pour tout cela, je ne te demande qu’une seule grâce; ne me rends pas veuve une seconde fois; ne ranime pas une douleur assoupie; attends au moins le jour de ma mort; peut-être sortirai-je bientôt de ce monde. Ceux qui sont jeunes peuvent espérer de vieillir, mais à mon âge on n’attend que la mort. Quand tu m’auras déposée dans le tombeau, et réuni mes os à ceux de ton père, entreprends alors de longs voyages, passe telle mer que tu voudras, personne ne t’en empêchera; mais, pendant que je respire encore, supporte ma présence et ne t’ennuie pas de vivre avec moi. Ne t’expose pas à offenser Dieu, témérairement et à la légère, en abandonnant au milieu d’aussi graves peines, une mère dont tu n’as pas à te plaindre. Si tu peux m’adresser le reproche que je t’entraîne dans les embarras séculiers, que je veux me décharger sur toi du fardeau de mes affaires, à la bonne heure, n’aie plus égard ni aux lois de (566) la nature, ni aux soins de ton enfance, ni à la société de ta mère, ni à quoi que ce soit; fuis-moi comme une ennemie qui te tend des piéges. Si, au contraire, je ne néglige rien pour t’assurer le loisir et la faculté de suivre le plan de vie que tu veux; ce seul lien, n’y en eût-il pas d’autres, devrait te retenir auprès de moi. Quel que soit le nombre de tes amis, il n’y en aura pas un seul qui te fasse jouir d’autant de liberté; parce qu’il n’y en a pas un à qui l’honneur de ton nom soit aussi cher qu’à moi. »

### 6.

Voilà ce que me disait ma mère avec beaucoup d’autres choses encore, et moi je répétais tout à mon généreux ami, qui, loin d’en être ému, n’en était que plus pressant dans ses sollicitations.

Nous en étions là; Basile continuait de supplier et moi de résister, lorsque tout à coup il s’éleva un bruit qui nous troubla tous les deux : le bruit courait que l’on allait nous élever à la dignité du sacerdoce. A cette nouvelle, je fus pour ma part rempli de crainte et de perplexité; de crainte, car j’avais peur que l’on usât de violence à mon égard; de perplexité, car j ‘avais beau chercher, je ne découvrais pas comment les Pères électeurs avaient pu avoir de telles vues sur moi : plus je me considérais, plus je nie trouvais dépourvu de tout ce qui pouvait m’attirer un pareil honneur. Quant à mon généreux ami, il me vint trouver en particulier pour me communiquer ce qui se passait, comme si je l’eusse ignoré; il me pria de faire en sorte qu’on reconnût dans cette occasion, comme dans toutes les autres, la conformité de notre conduite et de nos sentiments; il était prêt à me suivre, quelque parti que je voulusse embrasser, qu’il fallût fuir ou te laisser élire.

Assuré de ses dispositions, et persuadé que j’allais faire à l’Eglise un tort grave, si, sans autre raison que mon inaptitude, je privais le troupeau de Jésus-Christ d’un jeune pasteur si excellent, si propre au gouvernement des hommes, je ne lui découvris pas cette fois la résolution que j’avais prise, bien qu’auparavant je ne lui eusse jamais rien caché dans mes desseins; je lui dis donc qu’il fallait remettre à plus tard la décision de cette affaire, vu que rien ne pressait; je lui persuadai de ne pas s’en occuper du tout pour le moment: enfin je lui laissai croire que je ne me séparerais pas de lui, si ce dont nous étions menacés s’accomplissait.

Peu de temps après arrive le ministre qui devait nous conférer les Ordres : pendant que je reste caché, mon ami, qui ne se doutait de rien, se laisse conduire à l’assemblée sous prétexte d’une autre affaire. Il reçoit ainsi le joug, espérant, d’après la promesse que je lui avais faite, que je le suivrais n’importe où, et mieux encore, s’imaginant qu’il ne faisait que marcher sur mes traces. Car, quelques-uns des assistants le voyant se fâcher de la surprise qui lui était faite, le trompèrent en s’écriant : qu’il était étrange que celui qu’on avait cru devoir être le moins traitable (c’était de moi qu’on parlait), eût cédé avec beaucoup de docilité au jugement des Pères, tandis que lui, qui était le plus sage et le plus doux, s’opiniâtrait maintenant, et se montrait assez vain pour regimber, se cabrer, et résister ouvertement.

A ces paroles il se rendit : lorsqu’il eut appris que je m’étais enfui, il vint me trouver dans une tristesse profonde : il s’assit près de moi; il voulait parler, mais son trouble l’empêchait de s’exprimer et de raconter la violence qu’il avait soufferte; il ouvrait la bouche sans pouvoir articuler un son; la douleur ne permettait pas à ses paroles de passer le bord de ses lèvres. En voyant les larmes qui coulaient de ses yeux, et le trouble dont il était agité, moi, qui en savais la cause, je me mis à rire, laissant éclater ma joie, en même temps je saisis sa main que je couvris de baisers, remerciant Dieu de l’heureux succès de mon stratagème et de l’accomplissement de mes souhaits. Lorsqu’il vit ma joie et mon contentement, il comprit que je l’avais trompé dès le principe, et sa peine et son dépit s’en augmentèrent encore.

### 7.

Quand il se fut un peu remis du trouble qui agitait son âme:

Si mon intérêt, dit-il, est pour toi si peu de chose; si, pour un motif que j’ignore, tu ne tiens de moi nul compte, au moins devrais-tu songer à ta propre réputation. Tu as mis en mouvement toutes les langues : on dit que c’est l’amour de la vaine gloire qui t’a fait refuser cette dignité sainte, et personne n’essaie de te justifier. Pour moi, je n’ose plus me montrer en public, tant il y a de gens qui m’abordent chaque fois pour m’adresser leurs reproches. Dès que je parais quelque part dans la ville, il n’en est pas un de ceux qui sont liés avec nous, qui ne me prenne à part, et ne rejette sur moi la plus grande partie de la faute. Puisque tu (567) connaisais ses intentions, me disent-ils, car il n’avait rien de caché pour toi, il ne fallait pas les tenir secrètes, mais nous les communiquer, et nous n’aurions pas été embarrassés pour trouver un moyen de le prendre dans nos filets. Et moi, j’ai honte, je rougis de dire devant eux que j’ignorais complètement ce que tu méditais depuis longtemps déjà : ils pourraient croire que notre amitié n’était qu’une comédie. Elle a beau n’être que cela, (comme elle n’est que cela en effet, et tu ne saurais dire le contraire après la conduite que tu as tenue envers moi), il est cependant convenable de cacher nos misères aux étrangers, surtout quand ils ont de nous une assez bonne opinion. Je n’ose donc dire devant eux ce qu’il en est, et comment nous sommes entre nous. Ainsi je suis obligé de me taire, de baisser les yeux, d’éviter ceux que je vois venir, de m’esquiver. Mais ce premier reproche évité m’en attire nécessairement un autre, celui de dissimulation. Car, on ne voudra jamais s’arrêter à l’idée que tu as mis Basile au nombre de ceux qu’il ne convenait pas de prendre pour confidents de tes pensées.

Mais cela te fait trop plaisir, pour que je m’en afflige beaucoup. Ce n’est pas tout, il me reste beaucoup de choses à dire dont je ne sais comment nous supporterons la honte. Tout le monde t’accuse, ceux-ci d’arrogance, ceux-là de vanité. Les moins modérés vont jusqu’à nous faire à tous les deux ce double reproche : ils ne ménagent pas l’injure même à ceux qui nous ont appelés à cet honneur. Les électeurs ont bien mérité, disent-ils, ce qui leur est arrivé; eussent-ils même essuyé un plus grave affront, il ne faudrait pas les plaindre : eux qui, laissant de côté tant d’hommes mûrs et de mérite, sont allés prendre des enfants, hier et avant-hier encore plongés dans les vanités du siècle, pour les élever tout à coup à une dignité telle qu’ils ne s’y seraient pas attendus même en songe, et cela parce qu’on les a vus un moment froncer le sourcil, s’envelopper de manteaux noirs, prendre des airs de modestie affectée. Ainsi des vieillards, dont la vie tout entière s’est consumée dans les exercices de la vie religieuse, sont gouvernés, et qui est-ce qui gouverne? leurs enfants, qui n’ont pas même entendu parler des règles qu’il faut suivre dans le gouvernement.

Tels et plus graves encore sont les reproches dont nous sommes assaillis sans relâche. A cela que répondre? pour ma part je ne le sais pas, et je te prie de me le dire. Car enfin cette fuite, tu ne t’y es pas résolu sans réflexion et en étourdi.; avant de te risquer à offenser gravement de si hauts personnages, tu as dû réfléchir et délibérer; je suppose donc que tu n’es pas embarrassé de te justifier. Parle, je t’en prie, situ as quelque bonne excuse capable de fermer la bouche à tes accusateurs. Pour les torts que tu as eus envers moi, je t’en tiens quitte, je ne me plains pas d’avoir été trompé, trahi, exploité par toi. Moi, j’avais pour ainsi dire déposé mon âme dans tes mains; et toi, tu as usé de ruse comme s’il s’était agi de te prémunir contre un ennemi. Si le sacerdoce te paraissait une bonne chose, tu devais en accepter les avantages; si au contraire tu le jugeais nuisible, il fallait me préserver du préjudice, moi qui tenais, disais-tu, la première place dans ton coeur. Mais au contraire tu as tout fait pour que je tombasse dans le piége. Il t’a sans doute fallu beaucoup de ruse et de dissimulation vis-à-vis d’un homme qui fut toujours simple, sans détour pour toi dans ses paroles comme dans ses actions.

Mais encore une fois, je ne te fais pas un crime de tout cela maintenant, je ne te reproche pas l’isolement où tu m’as placé en brisant le cours de ces entretiens d’où nous retirions autant d’avantage que de plaisir. Je mets tout cela de côté: je souffre, je me tais, je me résigne doucement; non pas qu’il y ait rien de doux en tes injustes procédés, mais c’est qu’à partir du jour où se formèrent les noeuds de notre amitié, je me suis imposé la loi, si tu venais à me causer volontairement de la peine, de ne jamais te mettre dans la nécessité de donner aucune explication quelconque. Le mal que tu nous as fait n’est pas peu de chose, tu le sais bien, et pour l’apprécier tu n’as qu’à te rappeler ce que les étrangers disaient de nous, et ce que nous en disions nous-mêmes; de grands avantages devaient résulter pour nous de notre concorde: notre mutuelle amitié serait pour l’un et pour l’autre une sauvegarde; et, de l’avis de tous, l’utilité en rejaillirait même sur beaucoup d’autres. Pour moi, je n’ai jamais prétendu que je pour-rais, en ce qui me concerne, être de quelque utilité à personne; mais je me disais que nous en retirerions du moins l’avantage assez grand déjà, d’être invincibles, si quelqu’un s’avisait de nous attaquer. (568)

Voici les observations que je te faisais continuellement : les temps sont difficiles, les tendeurs d’embûches nombreux, la vraie charité est morte; le fléau de l’envie a pris sa place; nous marchons au milieu des pièges , et nous nous promenons sur les crénaux de la ville. Des gens tout prêts à se réjouir de nos disgrâces, s’il nous en arrivait, vous en verriez surgir une multitude de tous côtés, mais pour nous plaindre il ne se trouvera personne, ou du moins un nombre si petit, qu’il sera trop facile à compter. Gardons-nous, en nous séparant, d’encourir la risée publique, ou quelque dommage encore plus grave. Un frère soutenu par son frère est comme une ville forte, une capitale munie de barres de fer. (Prov. XVIII, 19). Ah! ne dissous pas une union si utile, ne brise pas les barres de fer de notre forteresse.

Je ne me lassais pas de te répéter ces choses et bien d’autres encore. Certes je ne soupçonnais rien de tel, je te croyais au contraire dans les dispositions les plus saines à mon égard; malgré la bonne santé que je te supposais, je voulais te soigner encore par surcroît, et à mon insu il s’est trouvé que c’était un malade, la suite l’a fait voir, à qui j’appliquais mes remèdes. Par malheur je n’y ai rien gagné, et mon excessive précaution a été en pure perte. Tu as tout rejeté, tu n’as rien reçu dans ton esprit, et moi tu m’as lancé comme un navire sans lest sur une mer immense, sans avoir égard à la fureur des vagues, qu’il me faut maintenant soutenir seul. Quand la calomnie, la raillerie, quelqu’autre insulte ou la persécution viendront fondre sur moi, accidents trop fréquents dans la vie, à qui donc aurai-je recours? A qui ferai-je part de mes découragements? Qui voudra me prêter secours? Qui arrêtera les auteurs de mes peines et fera cesser leurs vexations? Qui est-ce qui me consolera et m’apprendra à souffrir les, mépris des autres hommes? Je ne vois personne depuis que tu m’as quitté, toi .qui es maintenant si loin du champ de bataille où je vais lutter, que tu ne pourras pas même entendre mes cris. Comprends-tu maintenant tout le mal que tu m’as fait? Reconnais-tu au moins, après m’avoir frappé, combien est mortelle la blessure que j’ai reçue? Mais n’en parlons plus. Le mal qui est fait ne peut pas se réparer : comment trouver une issue dans un défilé qui n’en a pas? Seulement que dirons-nous aux étrangers? Que répondrons-nous à leurs accusations?

### 8.

Rassure-toi, lui dis-je. Je suis prêt à répondre sur les choses pour lesquelles tu me sollicites de le faire; celles mêmes dont tu veux bien me faire grâce, je tâcherai encore de t’en rendre raison, autant du moins que j’en suis capable : et si tu le permets, c’est par ces dernières que je commencerai ma justification. En effet, je serais par trop absurde et ingrat, si je n’avais souci que des étrangers, si je me préoccupais uniquement de mettre un terme à leurs propos malveillants, dans une question qui intéresse le meilleur de mes amis, un homme qui pousse la délicatesse à mon égard, jusqu’au point de ne vouloir pas me reprocher les torts dont il me croit coupable envers lui, un homme qui s’oublie lui-même pour ne songer qu’à moi; quand il s’agit d’un tel homme, si je m’étais mis dans le cas de ne pouvoir lui persuader que je ne l’ai pas offensé, l’indifférence dont je me serais rendu coupable serait bien plus grande encore que le zèle qu’il m’a témoigné.

Quel est donc le tort que je t’ai fait? puisque c’est par là que j’ai résolu d’aborder ma justification. Je t’ai fait tomber dans un piége, je t’ai caché ma pensée; mais c’est pour le plus grand avantage et de celui que j’ai trompé et de ceux à qui je l’ai livré en le trompant. Si la ruse est toujours et nécessairement un mal, s’il n’est jamais permis d’en user même pour procurer un bien, je suis prêt à subir la peine que tu voudras m’infliger; ou plutôt, comme il t’en coûterait trop de prononcer la sentence, je consens à me punir moi-même, comme le feraient les tribunaux à l’égard de coupables convaincus juridiquement. Mais s’il y a des artifices innocents, si la ruse est une chose qui devient bonne ou mauvaise selon l’intention de ceux qui en usent, il ne suffit pas de te plaindre d’avoir été trompé il faut encore montrer que la supercherie a été ourdie dans un but mauvais ; si cela n’est pas, loin de me blâmer, il conviendrait de m’applaudir; le bon sens et l’équité le demanderaient. Tel est même l’avantage de la ruse employée à propos et avec une intention droite, que maintes personnes ont été punies pour n’avoir pas su tromper. Si tu veux examiner la vie des grands capitaines de tous les temps, tu verras que la plupart de leurs trophées sont des fruits de la ruse, et qu’ils ont acquis par ce moyen plus de gloire que ceux (569) qui ont triomphé à force ouverte. Ceux-ci achètent leurs succès à la guerre par de plus grands sacrifices et d’hommes et d’argent. Ce sont des victoires qui ne procurent aucun avantage à ceux qui les gagnent, des victoires non moins funestes aux vainqueurs qu’aux vaincus, par la perte des soldats et l’épuisement du trésor. Ajoutons que la gloire ne reste pas tout entière aux vainqueurs. Une bonne part en revient à ceux qui sont tombés, car vainqueurs par l’âme ils n’ont succombé que par le corps, et si, quoique blessés, ils avaient pu rester debout, si la mort n’était pas venue les arrêter, ils n’auraient pas moins que les autres fait preuve de valeur. Mais celui qui sait vaincre par la ruse, couvre encore l’ennemi de ridicule outre le mal qu’il lui fait. Ici les deux camps ne partagent plus comme là les éloges dus à la valeur; les lauriers gagnés par la prudence ne se divisent pas, le prix est tout entier aux vainqueurs, qui, avantage non moins grand, réservent à leur patrie une joie sans mélange. Il n’en est pas de la prudence de l’âme comme de l’argent et des hommes; ceux-ci, quand on en fait à la guerre un usage trop fréquent, se dépensent et s’épuisent; celle-là au contraire est d’une nature telle que plus on l’exerce plus elle s’accroît.

Non moins que la guerre, la paix montrerait le fréquent et nécessaire usage de la ruse pour les affaires tant publiques que privées. Le mari s’en sert utilement à l’égard de sa femme; la femme, à l’égard de son mari; le père, envers son fils; l’ami, envers son ami, et même les enfants, envers leurs pères. Ainsi la fille de Saül n’aurait pu tirer son mari des mains de Saül autrement qu’en trompant son père. Et le frère de celle-ci, voulant délivrer d’un nouveau péril celui qui devait déjà la vie à l’adresse de sa femme, se servit encore des mêmes armes.

Mais, dit alors Basile, rien ne se rapporte à moi dans tout ce que tu dis. Je ne suis pas un ennemi, je ne veux ni exercer d’hostilité ni faire aucune injustice, c’est le contraire : tes conseils ont toujours servi de règle à ma conduite, et j’ai toujours suivi la route que tu as voulu.

### 9.

Mais, ô mon admirable et excellent ami! j’ai prévu l’objection, lorsque j’ai dit que ce n’était pas seulement dans la guerre et contre les ennemis, mais aussi dans la paix et envers les meilleurs amis, qu’il était quelquefois bon et honnête d’employer la ruse. Pour te convaincre que ce moyen est avantageux à ceux qui sont trompés, non moins qu’à ceux qui trompent, adresse-toi à un médecin, et demande-lui comment ceux de sa profession guérissent les malades; il t’apprendra que l’art n’est pas leur unique ressource, que la ruse aussi leur vient parfois en aide, et qu’ils rendent souvent la santé aux malades en mêlant la ruse à l’art. Quelquefois la mauvaise humeur du malade, ou la ténacité du mal lui-même, en résistant à tous les efforts des médecins, les oblige à prendre le masque de la ruse, afin de pouvoir, comme sur la scène, déguiser la réalité des choses. Permets-moi de te raconter une des nombreuses supercheries dont j’ai appris que les médecins font usage.

Un homme fut un jour attaqué subitement d’une fièvre violente, dont l’ardeur redoublait d’heure en heure : le malade rejetait tout ce qui aurait pu éteindre ce feu; il désirait boire du vin pur, il en demandait instamment à tous ceux qui entraient près de lui : il en voulait beaucoup afin d’assouvir cette soif mortelle. On n’aurait pas manqué de surexciter la fièvre, et de jeter le malheureux dans le délire, si l’on avait eu pour lui cette lâche complaisance. Ici l’art ne pouvait rien, il était à bout de ressources, il était exclu nettement; alors la ruse vint montrer son pouvoir, comme tu vas l’entendre. Le médecin prend un vase de terre que l’on venait de retirer du four, le met tremper tout entier dans le vin, ensuite l’ayant retiré vide, il le remplit d’eau. En même temps, au moyen de plusieurs rideaux il fait tenir dans l’obscurité la chambre où couchait le malade, de peur que le jour ne découvrît la fraude; ensuite il lui donne à boire le vase comme s’il était rempli de vin pur. Avant même de le prendre dans ses mains, le malade est prévenu et trompé par l’odeur; il n’a pas la patience de faire attention à ce qu’on lui donne; mais se fiant à l’odeur, abusé par les ténèbres, pressé par son envie, il avale très-promptement; il s’abreuve largement, l’oppression se calme, et le voilà sauvé d’un danger imminent.

Vois-tu l’avantage de la ruse? Si l’on voulait énumérer tous les artifices des médecins, le détail en serait d’une longueur infinie. Ce n’est pas seulement dans le traitement des maladies du corps que l’on a recours à ces sortes d’artifices; dans celui des maladies de l’âme on en fait un usage journalier. C’est par là que (570) l’Apôtre réussissait à gagner les Juifs, à les attirer en si grand nombre à la foi chrétienne : c’est dans cet esprit qu’il soumit son disciple Timothée à la loi de la circoncision, lui qui écrivait aux Galates, que le Christ ne servirait de rien à ceux qui se feraient circoncire; c’est pourquoi il recevait en certaines circonstances le joug de la loi judaïque, lui qui estimait que la justice de cette loi était nuisible depuis la foi en Jésus-Christ.

Grande est certainement la puissance de la ruse, seulement n’en usons pas avec des intentions mauvaises : ou plutôt elle ne doit plus porter ce nom, quand on s’en sert pour le bien; ce n’est plus alors qu’une certaine conduite, une sagesse utile, un art ingénieux de se frayer une route là où il n’y en a point, et de redresser les erreurs des âmes. Jamais je n’appellerai assassin Phinées tuant d’un seul coup deux coupables, ni Elie châtiant les cent soldats avec leurs chefs, ou faisant couler des torrents de sang par le massacre des sacrificateurs des démons. Celui qui examinerait ces actions en elles-mêmes sans tenir compte de l’intention des personnes, devrait aussi, s’il était conséquent, accuser Abraham de parricide, accuser son petit-fils et un de ses descendants d’injustice et de vol, parce que Jacob obtint par surprise le droit d’aînesse, et que Moïse fit transporter les richesses des Egyptiens dans le camp des Hébreux.

Mais non, cela ne peut être ainsi, loin de nous tant d’audace. Nous faisons mieux que d’absoudre leur conduite, nous l’admirons. N’ont-ils pas obtenu l’approbation de Dieu même? Celui-là mérite le nom de trompeur, qui fait servir la ruse à l’injustice, mais non celui qui en use avec une intention pure. Il est souvent nécessaire de tromper, c’est un art qui a ses avantages parfois très-grands. Il est des cas où celui qui voudrait marcher par le droit chemin, nuirait très-fort à ceux qu’il n’aurait pas su tromper. (571)

## LIVRE DEUXIÈME

ANALYSE

Le sacerdoce est la plus grande preuve d’amour que l’on puisse donner à Jésus-Christ. — Avantage du sacerdoce. — Le sang de Jésus-Christ est le prix des âmes. — Amour de Jésus-Christ pour son Eglise. — Les devoirs du sacerdoce sont plus grands que ceux de tout autre état. — Il y en a peu qui en sont dignes. — Le prêtre a une responsabilité. — Les ennemis du troupeau du Seigneur. — La guérison des âmes est plus difficile des brebis. — La cause et l’existence même des maladies de l’âme que celle sont difficiles à connaître. — Nul autre remède que la persuasion. — Le sacerdoce demande une âme supérieure. — Combien la prudence est nécessaire au prêtre. — Le sacerdoce est une fonction pleine de difficultés et de périls. — Nécessité de connaître parfaitement le candidat. — Excellence de la charité. — Eloge de Basile. — Sa charité. — Pourquoi Chrysostome a refusé l’épiscopat. — Son refus, loin d’être une offense pour les électeurs, les a mis à l’abri d’une foule d’accusations qu’on n’aurait pas manqué de lancer contre eux.

### 1.

Que l’on peut se servir de la ruse pour le bien, ou plutôt qu’ainsi employée elle mérite moins ce nom que celui de conduite ingénieuse, on pourrait assurément le montrer plus longuement; mais comme ce qui a été dit le montre d’une manière suffisante, il deviendrait fatigant, ennuyeux d’ajouter au discours des développements superflus. Ce serait maintenant à toi de prouver que ce n’a pas été pour ton avantage que j’ai suivi cette conduite à ton égard.

Basile répondit: Et quel avantage ai-je donc retiré de cette ingénieuse adresse, de cette prudence, comme il te plaira de l’appeler; dis-le moi, afin que je demeure persuadé que tu ne m’as pas trompé.

CHRYSOSTOME. — Et quel plus grand avantage, lui dis-je, que d’exercer un ministère que Notre-Seigneur Jésus-Christ a déclaré être une preuve de notre amour pour lui? Car s’adressant au prince des apôtres : Pierre, lui dit-il, m’aimes-tu? Et Pierre ayant répondu: Oui, Seigneur, il ajouta: Si tu m’aimes, pais mes brebis. (Jean, XXI, 15).

Lorsque le Maître demande au disciple s’il l’aime, ce n’est pas pour le savoir, lui qui connaît le fond des coeurs; c’est afin de nous apprendre combien il s’intéresse à la conduite de son troupeau. Cela est évident et entraîne une conséquence qui ne l’est pas moins, savoir: qu’une grande et ineffable récompense attend celui qui exerce une fonction que Jésus-Christ tient en si haute estime. Par le zèle que notre domestique apporte à soigner le bétail qui lui est confié, nous jugeons de l’attachement qu’il a pour nous, quoiqu’il ne s’agisse que d’animaux qui s’achètent à prix d’argent; quelle récompense, à plus forte raison, le Sauveur des âmes ne réserve-t-il pas à celui qui gouverne le troupeau racheté par lui, non par argent ni autre chose semblable, mais par sa propre mort et par l’effusion de son sang?

L’Apôtre répond : Seigneur, vous savez que je vous aime, prenant pour témoin de son amour celui même qui en était l’objet; mais Jésus-Christ ne s’en tient pas là, il demande des preuves d’amour. C’est qu’en effet son désir était moins de faire voir combien Pierre l’aimait, puisque Pierre avait déjà donné plusieurs marques non équivoques de ses sentiments, que de nous montrer combien il aime lui-même son Eglise; il voulait donner à saint Pierre et à nous cet enseignement, afin que nous ayons nous-mêmes un grand zèle pour ses intérêts. Pourquoi Dieu n’a-t-il pas épargné son Fils unique? Pourquoi l’a-t-il livré, ce cher et unique objet de sa tendresse? Pour se réconcilier les hommes devenus ses ennemis, et pour se faire (573) un peuple particulier. Et ce Fils lui-même, pourquoi a-t-il versé jusqu’à la dernière goutte de son sang? si ce n’est pour racheter les brebis qu’il a remises aux mains de Pierre et de ses successeurs. Jésus-Christ disait encore : Quel est le serviteur fidèle et prudent que son maître a établi pour gouverner sa maison? (Matth. XXIV, 45.) Voilà encore des paroles qui ont l’apparence du doute; mais celui qui les prononçait ne doutait pas davantage en les prononçant, que lorsqu’il demandait à Pierre s’il l’aimait, moins pour s’assurer de son amour que pour montrer la grandeur du sien. De même ici quand il demande : Quel est le serviteur fidèle et prudent? Jésus-Christ le connaît assez: seulement il veut nous montrer la rareté de tels serviteurs et la grandeur de leur ministère. Qu’on en juge par la grandeur de la récompense qu’il leur destine : Je vous dis en vérité qu’il l’établira sur tous ses biens. (Matth. XXIV, 47.)

### 2.

Soutiendras-tu maintenant que ce n’est pas pour ton bien que je t’ai trompé ? Toi qui vas être préposé au gouvernement des biens de Dieu, charge qui a valu à saint Pierre sa puissance et sa haute prééminence sur le reste des apôtres, selon cette parole : Pierre, dit le Seigneur, m’aimes-tu plus que ceux-ci ? pais mes brebis. (Jean XXI, 15.) Il aurait pu dire : situ m’aimes, jeûne, couche sur la dure, veille sans cesse, protége les opprimés, sois le père des orphelins, le défenseur de la veuve ; mais non: laissant là toutes ces oeuvres, que dit-il? Pais mes brebis.

Ces sortes de bonnes oeuvres, la plupart des simples fidèles peuvent les pratiquer , les femmes aussi bien que les hommes; mais d’aussi importantes fonctions que le gouvernement d’une Eglise , et la direction d’un si grand nombre d’âmes , non-seulement les femmes en sont exclues, mais très-peu d’hommes en sont dignes. Qu’on présente ceux que la supériorité du mérite distingue entre tous les autres , ceux qui par la vertu de leur âme surpassent leurs frères autant que Saül surpassait les Hébreux par sa haute taille, ce n’est même pas assez, à beaucoup près. Surpasser les autres hommes de toute la tête n’est pas une mesure qui puisse convenir ici: qu’entre le pasteur et les brebis de Jésus-Christ, il y ait toute la distance qui sépare les hommes raisonnables des animaux privés de raison, c’est encore trop peu dire, eu égard à la grandeur des intérêts qui sont en jeu, et au péril de la situation. Le berger qui perd des brebis, soit que les loups les aient emportées, soit que les voleurs les aient dérobées, soit qu’elles aient péri par la contagion ou par quelque autre accident, trouvera peut-être grâce auprès du propriétaire du troupeau, et si l’on veut le traiter avec rigueur, il en sera quitte pour payer le dommage; mais que celui à qui le soin des hommes, ce troupeau raisonnable de Jésus-Christ, a été confié, en laisse perdre quelqu’un, ce ne sera pas son bien, mais son âme qui en répondra. Ajoutez que le combat à soutenir est bien autrement sérieux et difficile. Ici ce ne sont ni des loups à repousser, ni des voleurs à redouter, ni les atteintes d’un mal contagieux à prévenir. Avec quels ennemis le ministre de Jésus-Christ est-il en guerre? contre qui lui faut-il combattre? Ecoutons l’Apôtre qui nous les dénonce : Nous n’avons pas à combattre seulement contre la chair et le sang, mais contre les principautés , contre les puissances, contre le Prince de ce monde de ténèbres, contre les esprits de malice répandus dans l’air. (Ephes.VI, 12.)

La vois-tu, cette multitude terrible d’ennemis implacables, ces affreuses phalanges non bardées de fer, mais trouvant dans leur nature de quoi s’armer de toutes pièces?

Veux-tu voir une autre armée non moins cruelle et barbare, toujours en embuscade pour surprendre le troupeau? tu l’apercevras du même point de vue, je veux dire que le même apôtre qui nous a mis en garde contre les premiers ennemis, nous dénonce encore ceux-ci: On connaît, dit-il, les oeuvres de la chair, qui sont la fornication, l’adultère, l’impureté, l’impudicité, l’idolâtrie, les empoisonnements, les haines, les querelles, les jalousies, les colères, les cabales, les médisances, les murmures, les enflures de coeur, les révoltes (Gal. V, 19), et beaucoup d’autres que l’Apôtre n’a pas énumérés, nous laissant à juger des autres par ceux-ci. Quand il s’agit de brebis proprement dites, ceux qui en veulent au troupeau voient-ils le gardien prendre la fuite; ils ne s’occupent nullement de lui et se contentent de ravir les brebis; mais ici, que les malfaiteurs soient venus à bout de s’emparer de tout le troupeau, loin de laisser le pasteur en repos, il l’assaillent avec encore plus d’acharnement et d’audace, et ne quittent le combat que victorieux ou vaincus. J’ajouterai que les maladies des animaux sont faciles à (574) reconnaître, comme la faim, la contagion, les blessures ou toute autre cause de souffrance, grand avantage pour le traitement et la guérison des malades. En voici un autre encore plus grand et plus efficace pour le prompt rétablissement de la santé: les bergers ont le pouvoir de forcer les brebis à endurer le traitement, lorsqu’elles ne l’endurent pas de bon gré; rien de plus facile que de les lier, lorsqu’il faut brûler ou couper; que de les garder longtemps enfermées, lorsque cela est utile; que de changer leur nourriture , que de les éloigner des cours d’eau; enfin , tous les autres remèdes qu’on pense devoir contribuer à la santé des troupeaux, sont de la plus facile application.

### 3.

Il n’en est pas de même des maladies des hommes; d’abord il n’est pas aisé de les apercevoir; il n’y a que l’esprit de l’homme qui sache ce qui est dans l’homme. (I Corinth. II,11.)

Comment appliquer un remède pour une maladie dont on ignore l’espèce, dont l’existence même n’est pas toujours facile à constater, et qui, lorsqu’elle s’est manifestée clairement, n’en est que plus difficile à guérir? Car on ne peut pas traiter tous les hommes avec la même facilité que le berger traite ses brebis. Le traitement des âmes exige lui aussi qu’on lie, qu’on prive de nourriture, qu’on brûle et qu’on coupe. Par malheur l’application du remède dépend du malade et non du médecin. L’admirable saint Paul le savait bien; et c’est pour cela qu’il écrivait aux Corinthiens : Nous ne prétendons pas dominer sur votre foi; nous ne faisons que coopérer à votre joie. (II. Cor. I, 23.) La chose la moins permise aux chrétiens, est de corriger par la violence les fautes des pécheurs. Dans la jurisprudence humaine, qu’un malfaiteur tombe sous la main de la justice, le magistrat, déployant le pouvoir étendu dont il est investi, sait bien l’empêcher, bon gré mal gré, de vivre à sa fantaisie. Mais nous, nous n’avons, pour rendre les hommes meilleurs, d’autre ressource que la persuasion, jamais la contrainte. Les lois ne nous donnent pas le pouvoir de contraindre ceux qui pèchent, et quand elles nous l’accorderaient, nous ne pourrions pas en faire usage, puisque le Seigneur n’a de couronnes que pour ceux qui s’abstiennent du mal par une volonté libre et non malgré eux. Une grande habileté est donc nécessaire pour obtenir, par la seule persuasion, que les malades se soumettent volontiers au traitement des prêtres et que même ils leur en sachent gré. Si le malade qu’on a lié se débat, et, comme il en est le maître, rompt ses liens, il ne le fait pas sans aggraver son mal; s’il fait dévier le fer de la parole divine, une nouvelle blessure est la conséquence de son mauvais vouloir; et l’occasion d’une cure devient la cause d’une maladie plus grave. Car il n’y a personne au monde qui puisse guérir celui qui ne veut pas l’être.

### 4.

Que faire donc? Si tu uses de trop d’indulgence là où il faudrait une grande sévérité, et que tu aies peur d’enfoncer le fer dans la plaie qui demande une profonde incision, tu ne traites le mal qu’à demi; mais aussi que tu coupes sans ménagement parce que l’opération est nécessaire, il peut arriver que le malade rebuté par la violence de la douleur perde patience, qu’il rejette brusquement remèdes et appareils, enfin qu’il aille se jeter dans quelque précipice, après avoir brisé le joug et rompu les liens.

J’en pourrais citer beaucoup qui se sont portés aux plus fâcheuses extrémités parce qu’on voulait les soumettre à toute la rigueur des peines que méritaient leurs péchés. Il ne faut pas toujours exiger dans le châtiment une mesure proportionnée à la faute; mais après un mûr examen, s’assurer des dispositions de celui par qui elle a été commise, de peur qu’en voulant réunir ce qui est déchiré tu ne fasses une rupture pire que la première, et qu’avec l’intention louable de relever ce qui est à terre, tu ne le précipites encore plus bas. Les âmes faibles et languissantes, plus particulièrement celles qui sont enlacées dans les plaisirs du siècle, celles que l’orgueil de la naissance ou du pouvoir entretient dans une humeur altière, pourraient, ménagées avec douceur et ramenées peu à peu à faire quelque pieux retour sur elles-mêmes, se corriger sinon totalement du moins en partie, et se dégager ainsi de cette chaîne de maux qui les enveloppe. Vouloir les soumettre brusquement à une discipline sévère, ce serait les priver de ce commencement de conversion. L’âme qu’on a une fois forcée de braver la honte, tombe bientôt dans l’insensibilité; plus de pathétiques exhortations qui la touchent, plus de menaces qui l’ébranlent, plus de bienfaits qui l’attendrissent. Son état est pire que celui de -cette cité que le Prophète maudissait en disant:

Tu t’es fait un front de prostituée, tu regardes effrontément tout le monde. (Jerem., III, 8.)

Cela étant, quelle prudence ne faut-il pas au (575) pasteur, et aussi quelle clairvoyance pour sonder une âme en tous sens et discerner son état. S’il en est qui se retranchent obstinément dans un désespoir furieux et perdent toute confiance de se sauver à cause de l’amertume des remèdes qu’ils ne peuvent souffrir; il en est aussi, qui, parce qu’on n’a pas exigé d’eux une satisfaction eu rapport avec leurs fautes, se laissent aller au relâchement, deviennent beaucoup plus mauvais, et s’enhardissent à pécher toujours plus gravement.

De tout cela, le prêtre ne doit rien laisser inexploré; il faut qu’il recherche tout exactement, et qu’il applique en conséquence le remède dont il dispose, s’il ne veut pas perdre le fruit de ses peines.

Ce n’est pas tout; il faut encore réunir au corps de l’Eglise les membres qui en sont séparés, et que de soins et de peines ne doit-il pas prendre pour cela! Le pasteur de brebis a son troupeau qui le suit partout où il le guide; que des brebis s’écartent du droit chemin, et que, quittant le bon pâturage elles s’en aillent brouter en des endroits stériles et escarpés; il suffit d’un cri plus fort pour ramener et réunir au troupeau la portion qui s’en était séparée: mais cet homme qui a quitté le droit chemin de la foi, qu’il faut de soins au pasteur pour le ramener! que de persévérance! que de patience! Il ne faut pas songer à l’entraîner par la force, à le contraindre par la peur. La persuasion seule peut le ramener à la vérité qu’il a quittée d’abord. Il faut donc au pasteur une âme généreuse qui ne défaille jamais à la peine, qui jamais ne désespère du salut des égarés, qui ne se lasse jamais de penser et de dire : Peut-être que Dieu leur fera connaître un jour la vérité, et les délivrera des filets du démon. (II Timoth. XI, 25.) C’est pourquoi le Seigneur parlant à ses disciples leur dit : Quel est le serviteur prudent et fidèle? (Matth. XXIV, 43.) Qui ne travaille qu’à sa propre perfection ne sert que lui seul. Mais le bien du ministère pastoral s’étend à tout le peuple. Quelqu’un distribue de l’argent aux pauvres, ou bien il vient en aide d’une manière quelconque aux opprimés; c’est là sans doute se rendre utile au prochain; mais il y a entre ce genre de service et ceux qu’il faut attendre du prêtre, autant de différence qu’il en existe entre le corps et l’âme. C’est la raison pour laquelle le divin Maître disait que les soins donnés à son troupeau sont une marque de l’amour qu’on lui porte à lui-même?

BASILE. Tu n’aimes donc pas Jésus-Christ.

CHRYSOSTOME. Si, je l’aime, et je ne cesserai jamais de l’aimer, mais j’ai peur d’offenser celui que j’aime.

BASILE. Voilà une énigme à laquelle je n’entends rien. Jésus-Christ, dis-tu, commande à celui qui l’aime de paître ses brebis; foi, tu refuses de le faire, et pour t’en dispenser tu allègues l’amour que tu portes à Jésus-Christ?

CHRYSOSTOME. Il n’y a pas d’énigme dans mes paroles, elles sont très-claires et très-simples. Sans doute, si j’étais capable d’administrer cette charge comme le veut Jésus-Christ, et que je refusasse de le faire, on devrait se demander ce que signifie mon langage. Mais puisque la faiblesse de mon âme me rend tout à fait inapte à cette administration, qu’y a-t-il d’inexplicable dans ce que je dis? Oui, ce troupeau bien-aimé du Christ, je craindrais, après l’avoir reçu florissant et bien nourri, de le laisser dépérir par mon incurie, et d’irriter ainsi contre moi le Dieu qui l’a aimé jusqu’à se livrer lui-même pour son salut et sa rédemption.

BASILE. Tu plaisantes en parlant de la sorte. Car, situ parlais sérieusement, je ne vois pas comment tu pourrais mieux prouver que j’ai raison de me plaindre, tout en cherchant à calmer mon chagrin. Je savais bien déjà que tu m’avais trompé, trahi; mais la justification que tu as entrepris de faire de ta conduite me l’apprend bien mieux encore, et je comprends parfaitement toute la gravité de la situation où tu m’as engagé. Si tu t’es dérobé à ce grand ministère, bien convaincu que les forces de ton âme ne suffisaient pas pour une si lourde charge, c’était moi qu’il fallait premièrement en éloigner, quand même j’aurais eu le plus grand désir d’y arriver et sans attendre que ma confiance t’eût laissé arbitre de mes intérêts. Mais tu n’as pensé qu’à toi seul; pour moi, tu m’as oublié. Que dis-je? plût à Dieu que tu m’eusses oublié : ce serait à souhaiter; mais tu as toi-même tendu le piége qui m’a fait tomber dans les mains de ceux qui cherchaient à me prendre. Tu n’as pas même la ressource de dire que la voix publique t’a trompé; que c’est elle qui t’a induit à soupçonner en moi quelque grand et rare mérite. Il s’en faut bien que je sois du nombre de ces hommes qui excitent l’admiration et attirent les regards du monde! Et quand on se serait livré à quelque semblable illusion en ma faveur, c’était à toi à faire plus de cas (576) de la vérité, que de l’opinion de la multitude. A la bonne heure, si nos rapports habituels ne t’avaient mis à même de me connaître, tu pourrais dire avec un semblant de raison, qu’en me donnant ton suffrage, tu n’as fait que céder à l’entraînement populaire. Mais s’il n’est personne au monde qui me connaisse plus à fond, pas même ceux à qui je dois le jour et l’éducation, quel discours assez persuasif trouveras-tu pour faire croire à tous ceux qui t’entendront que c’est bien malgré toi que tu m’as poussé dans cette situation périlleuse? Mais brisons là-dessus : je ne te ferai pas de procès pour cela: dis-moi seulement ce que nous pourrons répondre à ceux qui nous accusent tous deux.

CHRYSOSTOME. Je ne m’engagerai pas dans cette question, que je n’aie réfuté pleinement les reproches que tu me fais pour ton propre compte, quand tu me répéterais mille fois que tu me pardonnes. Tu disais tout à l’heure que l’ignorance me ferait trouver moins coupable, que je cesserais même de le paraître, si, te connaissant moins, je t’avais engagé dans la carrière où tu es; au lieu que, t’ayant livré non par ignorance, mais avec une parfaite connaissance de ce qui te concerne, toute excuse raisonnable, toute justification légitime m’est enlevée. Eh bien! moi je dis tout le contraire. Je soutiens que dans une matière aussi grave l’examen ne saurait être trop sérieux : que celui qui veut élever un sujet au sacerdoce ne doit pas s’en rapporter uniquement à la voix publique, mais que, non content de la consulter, il doit encore, il doit, avant tout et par-dessus tout, avoir sondé lui-même les dispositions du candidat. Quand l’Apôtre écrit à Timothée: Il faut encore qu’il ait bon témoignage de ceux qui sont hors de l’Eglise (I Tim. III, 7), il n’entend pas exclure la nécessité d’un examen sévère et rigoureux, et ne donne pas la réputation comme une marque décisive dans l’épreuve qu’il s’agit de faire. Car après avoir énuméré beaucoup d’autres conditions, il ajoute la bonne renommée en dernier lieu, pour montrer non qu’elle doit être considérée seule dans les élections, mais qu’elle ne doit venir qu’après les autres, rien n’étant plus ordinaire que les erreurs de la multitude à cet égard. Quand cet examen scrupuleux a eu lieu préalablement, c’est alors que l’on peut sans danger se fier au suffrage public. C’est pourquoi l’Apôtre fait suivre les autres conditions de l’assentiment des gens du dehors. Car prenons-y garde, il ne dit pas simplement que le sujet doit avoir un bon témoignage, mais il ajoute le mot encore, pour montrer qu’il faut, avant de consulter la renommée, soumettre le sujet à un sévère examen. Donc, puisque je te connaissais plus à fond, même que tes père et mère, comme tu en conviens, la justice exige que je sois renvoyé absous de toute accusation.

BASILE. C’est précisément ce qui te ferait condamner infailliblement, si l’on voulait t’accuser. Est-ce que tu ne te souviens plus d’une chose dont je t’ai parlé souvent, que les faits t’ont mieux apprise encore, je veux dire la faiblesse de mon caractère? Est-ce que tu n’avais pas coutume de me railler sur mon peu d’énergie, et sur la facilité avec laquelle les plus ordinaires difficultés me jettent dans l’abattement?

### 5.

CHRYSOSTOME. Je me souviens bien de te l’avoir souvent entendu dire, et je ne saurais le ruer. Mais si je te raillais quelquefois, c’était en plaisantant et non sérieusement que je le faisais.

Mais, sans disputer sur ce point, ce que je demanderai à mon tour, c’est que, si je viens à parler de tes bonnes qualités, tu veuilles bien m’écouter avec une ingénuité égale à la mienne. Si, après cela, tu entreprends de me démentir, je ne t’épargnerai pas : mais je démontrerai que c’est la modestie qui te fait parler plutôt que la vérité, sans avoir besoin, pour confirmer mon dire, d’autres témoins que tes propres discours et tes propres actions. Avant tout je veux t’adresser une question: Sais-tu combien est grande la force de la charité? Jésus-Christ, laissant tous les prodiges que devaient opérer les apôtres, a dit: Le signe auquel les hommes reconnaîtront que vous êtes mes disciples, c’est que vous vous aimiez les uns les autres. (Jean XIII, 35.) Pan! dit que la charité est la plénitude de la loi, que sans elle les dons de Dieu ne sont d’aucune utilité. Or, ce bien si excellent, ce caractère distinctif des disciples du Christ, ce don au-dessus de tous les dons, je l’ai vu fortement enraciné dans ton âme, y porter les fruits les plus abondants.

BASILE. Cette vertu me fut toujours très-chère, et je mets à la pratiquer tout le zèle dont je suis capable, j’en conviens moi-même mais, hélas! je n’ai pu seulement atteindre à la moitié de sa haute perfection : tu m’en seras témoin toi-même, si, toute complaisance à part, tu veux rendre hommage à la vérité.

CHRYSOSTOME. Je vais donc recourir aux (577) preuves: la menace que je t’ai faite, je vais l’exécuter, et prouver que tu tiens plus à être modeste que véridique. Je raconterai un fait récent, afin qu’on ne me soupçonne pas, comme on pourrait faire si j’en rappelais d’anciens, de vouloir envelopper la vérité dans les ombres d’un passé lointain. La vérité ne permet pas de rien ajouter à ce qui est, même dans l’intention d’être agréable.

### 6.

Un de nos amis faussement accusé d’outrage et d’emportement courait un extrême danger:

alors, sans que personne t’eût impliqué dans l’accusation, sans être prié par personne, pas même par celui qui allait être victime de la calomnie, tu t’es jeté tête baissée au milieu des périls pour en tirer notre ami. Voilà ce qui s’est passé, et pour te convaincre par tes propres paroles, je te rappellerai celles que tu prononças dans cette occasion. Comme les uns n’approuvaient pas ce dévouement, et que les autres y applaudissaient et l’admiraient, tu répondis à ceux qui te blâmaient: Que voulez-vous que je fasse ! je n’ai pas appris â aimer autrement, que d’exposer ma vie, lorsqu’il le faut, pour sauver un ami en péril. Les paroles sont autres, mais la pensée est la même que celle de Jésus-Christ disant à ses disciples, pour leur marquer les limites de la parfaite charité:

Nul ne peut fournir une plus grande marque d’amour, que de donner sa vie pour ceux qu’il aime. (Jean XV, 13.) Si c’est là l’extrême limite de la charité, tu y es arrivé, par tes actions comme par tes paroles; tu es monté jusqu’au faîte même: voilà le secret de la trahison dont tu te plains, de la fraude que j’ai ourdie contre toi. T’ai-je convaincu que ce n’est pas dans une mauvaise intention, ni pour te faire tomber dans aucun péril, mais par la certitude où j’étais de faire une chose utile, que je t’ai poussé dans la carrière sacerdotale?

BASILE. Mais t’imagines-tu que la force de la charité suffise pour corriger un peuple de ses vices?

CHRYSOSTOME. Assurément la charité pourrait en grande partie contribuer à cette oeuvre. Au surplus, si tu veux que je produise des preuves de ta prudence, j’aborderai ce point; et je montrerai que tu es encore plus prudent que charitable.

BASILE (saisi de honte à ce mot et rougissant.) Encore une fois, laissons-là ce qui me concerne. Je voulais dès le commencement qu’il n’en fût pas question. As-tu quelque bonne réponse à faire aux étrangers qui nous censurent? C’est un point sur lequel je serai charmé de t’entendre. Laissons-là cette vaine escrime:

dis-moi ce que nous pourrons opposer pour notre défense, tant à ceux qui nous avaient fait l’honneur de penser à nous, qu’à ceux qui, pour aigrir le ressentiment de nos électeurs, affectent de répondre que nous leur avons manqué gravement.

### 7.

CHRYSOSTOME. Soit: c’est aussi là que j’ai hâte d’en venir. Maintenant que ma cause est plaidée vis-à-vis de toi, je me tournerai sans difficulté vers cette autre partie de ma défense. Quelle est donc leur accusation? Quels sont leurs griefs? J’ai fait, disent-ils, une grave injure aux électeurs , en refusant l’honneur qu’ils m’offraient. A quoi je réponds d’abord que l’on ne doit pas craindre d’offenser les hommes, lorsque en déférant à leur volonté on se mettrait dans le cas d’offenser Dieu. Quant à ceux qu’une telle conduite fâcherait, j’ajouterai que leur mécontentement ne serait pas pour eux sans péril, ni même sans quelque grave dommage. Des personnes dévouées à Dieu, et ne voyant que lui seul, doivent, selon moi, être animées de sentiments de piété, qui les empêchent de regarder un pareil refus comme une injure qui leur serait faite, dussent-ils essuyer mille fois ces prétendus affronts. Jamais l’idée d’une pareille offense n’est même entrée dans mon esprit. En effet, si c’étaient l’orgueil, la vaine gloire qui m’eussent fait agir, comme l’on m’en accuse, à ce que tu dis, mes accusateurs devraient me mettre au rang des plus grands coupables, pour avoir méprisé des hommes respectables, considérables, et de plus mes bienfaiteurs. Si l’on est punissable de faire du mal à qui ne nous en fait pas, que sera-ce d’en faire à qui veut nous combler d’honneur? Car on ne saurait dire que ces hommes aient voulu se montrer reconnaissants de services, petits ou grands, qu’ils auraient reçus de moi. De quel châtiment ne serait pas digne celui qui rendrait le mal pour le bien? Si jamais pareille pensée n’est entrée dans mon esprit, si je me suis refusé à la charge pesante qu’on voulait m’imposer, par des motifs tout différents; pourquoi, au lieu de me pardonner et même de m’approuver, m’accuse-t-on d’avoir eu pitié de mon âme? Bien loin que je leur aie fait injure, je prétends au contraire leur avoir donné la plus grande marque de déférence en n’acceptant pas. Ne (578) t’étonne pas de cette proposition qui a l’air d’un paradoxe, car j’en donnerai bientôt la preuve:

### 8.

on n’aurait pas manqué, sinon tous du moins ceux qui trouvent plaisir à la médisance, de former toutes sortes de soupçons, de tenir toutes sortes de propos, tant sur le compte de l’élu que sur celui des électeurs; par exemple on eût dit : qu’ils ne regardent qu’à la richesse; qu’ils se laissent éblouir par l’éclat de la naissance; qu’ils ne nous avaient donné leurs suffrages qu’en échange de nos adulations. Je ne sais pas même si l’on n’en serait pas venu jusqu’à répandre le soupçon qu’ils se seraient laissé gagner par argent. Jésus-Christ, aurait-on ajouté, appelait à l’apostolat des pêcheurs, des faiseurs de tentes, des publicains; pour eux, ils repoussent ceux qui vivent de leur travail de chaque jour; mais cultiver les lettres profanes, vivre dans l’oisiveté, voilà des titres qui fixent leur choix et leur admiration. Comment, en effet, expliquer autrement l’exclusion donnée à cette foule de vieux serviteurs qui ont blanchi dans les travaux du ministère ecclésiastique, pour élever tout d’un coup aux premières dignités, qui? un jeune homme qui n’a jamais goûté de ces laborieuses occupations, et dont la vie s’est consumée tout entière dans la vaine étude des sciences profanes et séculières.

Voilà ce qu’on aurait pu dire et davantage encore, si j’avais accepté: mais maintenant, non; la malignité n’a plus la ressource d’un seul de ces prétextes; personne ne pourra nous accuser, ni moi, d’adulations, ni les électeurs, de vénalité, à moins de vouloir être visiblement fou. Un homme qui veut s’élever à quelque dignité par la flatterie ou par l’argent, ne s’enfuit pas: il n’abandonne pas la partie au moment d’obtenir ce qu’il a désiré. C’est à peu près comme si quelqu’un, après avoir beaucoup travaillé à la terre, pour faire rendre à ses sillons une riche récolte, et déborder à flots le vin pardessus ses pressoirs, le moment de la moisson ou de la vendange arrivé, laissait à d’autres ce qui lui a coûté tant de peine et d’argent. Tu vois que les médisants, malgré la fausseté de ce qu’ils auraient pu dire, n’auraient cependant pas manqué de prétextes pour accuser les évêques de consulter, en faisant l’élection, autre chose que la justice et la conscience. C’est moi qui ne leur ai pas laissé le droit d’ouvrir la bouche, de desserrer les dents.

Ce n’est là qu’une faible partie des calomnies auxquelles eux et moi nous aurions été en butte. Mais une fois entré en fonctions, quel débordement d’accusations sans cesse renaissantes, auxquelles il m’aurait été impossible de répondre, quand même toutes mes actions eussent été irréprochables! et, combien plus impossible encore, à cause des fautes nombreuses que mon inexpérience et ma jeunesse n’auraient pas manqué de me faire commettre! Aujourd’hui j’ai anéanti jusqu’au prétexte de telles accusations contre les évêques; en agissant autrement, je les aurais exposés à une tempête d’injures. C’est à de jeunes étourdis, aurait-on crié de toutes parts, qu’ils confient des fonctions aussi augustes, aussi redoutables. Ils ont perdu le troupeau du Seigneur: on ne voit plus que jeu et dérision dans les affaires de l’Eglise. Désormais, toute iniquité aura la bouche fermée. (Ps. CVI, 42).

Pour toi, tu n’as rien à craindre de semblable; tes oeuvres apprendront bientôt à ceux qui voudraient t’attaquer que l’on ne doit pas juger de la prudence d’un homme par le nombre des années, ni mesurer la maturité à la blancheur des cheveux; que ce n’est pas aux jeunes hommes, mais aux seuls néophytes, qu’il faut interdire l’entrée du sanctuaire, et qu’il y a entre l’un et l’autre une grande différence. (579)

## LIVRE TROISIÈME

ANALYSE

Saint Jean Chrysostome continue sa justification. — Son refus ne vient pas de l’orgueil, et ceux qui le disent, parlent contre eux-mêmes, car accuser les autres de mépriser le sacerdoce, c’est montrer que l’en n’en a pas soi-même mie assez haute idée. —Son refus ne vient pas davantage de la vaine gloire. — L’amour de la gloire l’eût bien plutôt porté à accepter. — Il insiste par des raisons tirées de la nature du sacerdoce. — Le sacerdoce est d’une nature céleste. — Quel appareil terrible entourait le prêtre de l’ancienne loi! Cependant le sacerdoce antique n’était que l’ombre de celui de la loi de grâce. — Excellence de nos saints mystères vivement représentés. — Le prêtre est plus puissant que les anges. — De quels biens son pouvoir est la source? — Les prêtres de l’ancienne Loi constataient seulement la guérison de la lèpre corporelle, ceux de la loi nouvelle guérissent la lèpre de l’âme. — Si nos parents nous donnent la vie du corps , les prêtres nous communiquent la vie de l’âme; ils peuvent même nous la rendre quand nous l’avons perdue. — Baptême. — Pénitence. — Pan! lui-même tremblait, en considérant la grandeur de son ministère. — C’est aussi ce qui a effrayé saint Jean Chrysostome. — La claire vue de l’excellence du ministère sacerdotal d’eue part, et de l’autre la conscience de sa faiblesse, voilà ce qui a motivé son refus. — Autres motifs tirés des dangers et des difficultés que l’on rencontre dans l’exercice des fonctions sacerdotales. — Ecueil de la vaine gloire avec tout son cortège de passions déréglées. — Plus le sacerdoce est excellent, plus l’abus qu’on en fait est détestable. — On peut désirer le sacerdoce, mais non l’élévation et la puissance attachées au sacerdoce. — Un prêtre doit être maître de lui-même; funestes effets de la colère. — Les fautes des prêtres sont aussitôt rendues publiques scandale qui en résulte. — Mauvaises élections fortement décrites. — Direction des veuves, conduite des vierges, juridiction ecclésiastique, difficultés qui y sont attachées. — L’excommunication, prudence qu’elle demande.

### 1.

Voilà pour la prétendue injure faite à ceux qui m’ont honoré de leurs suffrages, voilà ce qu’on peut dire, pour montrer que je n’ai voulu blesser personne, lorsque j’ai refusé la dignité sacerdotale. Je n’ai pas davantage été égaré par les fumées de l’orgueil: j’essaierai, selon mon pouvoir, de le démontrer jusqu’à l’évidence.

Si l’on m’avait offert le commandement d’une armée ou le gouvernement d’un empire, et que je n’eusse pas moins refusé, l’accusation aurait quelque vraisemblance; ou plutôt il n’est personne qui n’eût regardé ce refus comme un trait de folie. Mais quand il s’agit du Sacerdoce, dignité qui s’élève autant au-dessus de la royauté que l’âme au-dessus du corps, qui osera m’accuser d’orgueil? Quelqu’un dédaigne un emploi de peu d’importance, et on dit qu’il est un insensé; un autre refuse des fonctions d’un ordre incomparablement plus relevé, et on lui fait grâce de ne pas l’accuser de démence, pour le charger d’une inculpation d’orgueil : n’est-ce pas absurde? Autant vaudrait accuser non point d’un excès de fierté, mais d’aliénation mentale, un homme qui n’accepterait pas un troupeau de boeufs, qui ne voudrait pas être bouvier, et en même temps déclarer non pas fou, mais seulement orgueilleux celui qui refuserait l’empire du monde et le commandement des armées de tous les pays. de la terre.

Non, un tel raisonnement n’est pas soutenable; et de pareilles calomnies discréditent plus leurs auteurs que moi. La seule pensée qu’il puisse y avoir au monde des hommes qui méprisent le sacerdoce trahit, chez ceux qui osent l’exprimer, l’idée peu convenable qu’ils en ont eux-mêmes. Certes, s’ils ne regardaient pas le saint ministère comme une chose commune et de peu de prix, un tel soupçon leur serait-il venu dans l’esprit? Pourquoi jamais personne n’osa-t-il soupçonner rien de semblable à l’égard de la dignité des anges, et dire:

voici une âme humaine qui a refusé par orgueil de monter au rang de la nature angélique? C’est que nous nous formons, de ces puissances célestes, une grande idée qui ne(581) nous permet pas de penser qu’un homme puisse aspirer à quelque chose de plus relevé que leur état. En sorte qu’on pourrait, à meilleur droit, accuser d’orgueil ceux qui m’adressent ce reproche. Jamais, en effet, ils n’auraient fait une telle supposition sur le compte du prochain, si, les premiers, ils n’avaient pas méprisé le sacerdoce comme une chose de nulle importance. Diront-ils que le désir de la gloire m’a fait agir? Je les convaincrai qu’ils se réfutent eux-mêmes et qu’ils se combattent ouvertement. Je ne vois pas en vérité ce qu’ils pourraient imaginer de mieux, s’ils voulaient me défendre contre l’accusation de vaine gloire.

### 2.

Car si je m’étais laissé prendre à cet amour de la gloire, je devais accepter plutôt que refuser: pourquoi? Parce que, en acceptant, je me serais acquis beaucoup de gloire. Comment! un homme aussi jeune, un homme qui est à peine sorti des embarras du siècle et qui-tout à coup entraîne l’admiration du monde, jusqu’à être préféré à ceux qui ont vieilli dans le service de l’Eglise, jusqu’à l’emporter sur eux tous par le nombre des suffrages obtenus; quoi de plus propre à faire concevoir de moi une grande et magnifique opinion, à me poser devant tous les yeux comme un vénérable et un illustre personnage? Aujourd’hui, au contraire, excepté un bien petit nombre, toute l’Eglise ignore à peu près jusqu’à mon nom. En sorte que mon refus ne sera connu que d’un très-petit nombre, lesquels encore ne sauront pas là-dessus l’exacte vérité. Vraisemblablement plusieurs penseront, ou bien que je n’ai pas été élu du tout, ou bien que j’ai été repoussé après l’élection pour avoir été reconnu indigne, et non pour avoir volontairement refusé.

### 3.

BASILE. Mais aussi ceux qui sauront la vérité t’admireront.

CHRYSOSTOME. Mais ne m’as-tu pas dit qu’ils m’accusaient de vanité et d’orgueil? De qui donc puis-je espérer l’approbation? De la multitude? Elle ignore ce qui s’est passé. De quelques individus mieux informés? Mais de ce côté-là les choses ont tourné tout autrement; car le seul motif qui t’amène ici maintenant, c’est d’apprendre ce qu’il faut leur répondre. Du reste, à quoi bon insister là-dessus avec tant de soin, puisque, quand même tout le monde serait instruit de la vérité, on ne devrait pour cela m’accuser ni d’orgueil ni de vanité; un peu de patience, et je te ferai voir cela clairement. En outre tu comprendras que, non-seulement ceux qui ont du sacerdoce une idée si téméraire (s’il y en a, ce que je ne crois pas pour ma part), mais encore ceux qui attribuent gratuitement cette témérité aux autres, s’exposent à un danger terrible.

### 4.

Le Sacerdoce s’exerce sur la terre, mais il a son rang dans l’ordre des choses célestes:

et c’est à bon droit. Car ce n’est pas un homme, ni un ange, ni un archange, ni aucune autre puissance créée, mais le divin Paraclet lui-même qui lui a marqué ce rang: c’est lui qui donne à des hommes la sublime confiance d’exercer, quoique revêtus de chair, le ministère des purs esprits. Il faut donc que le prêtre soit pur, comme s’il était dans le ciel parmi les esprits bienheureux. Quel majestueux appareil même avant la loi de grâce! Comme tout inspirait une sainte terreur! Les sonnettes, les grenades, les pierres précieuses qui brillaient sur la poitrine et sur l’éphod du Grand-Prêtre; le diadème, la tiare, la robe traînante, la lame d’or, le saint des saints, et son impénétrable solitude! Mais si l’on considère les mystères de la loi de grâce, que l’on trouvera vaine la pompe extérieure de l’ancienne loi, que l’on comprendra bien, dans ce cas particulier, la vérité de ce qui a été dit de toute cette loi en général : que ce qu’il a eu d’éclatant dans le premier ministère n’est même pas gloire, comparé à la gloire suréminente du second. (II Cor. III, 10). Quand tu vois le Seigneur immolé et étendu sur l’autel, le prêtre qui se penche sur la victime et qui prie, et tous les fidèles empourprés de ce sang précieux, crois-tu encore être parmi l,es hommes, et même sur la terre? N’es-tu pas plutôt transporté dans les cieux, et, toute pensée charnelle bannie, comme j si tu étais un pur esprit, dépouillé de la chair, ne contemples-tu pas les merveilles d’un monde supérieur? O prodige! ô bonté de Dieu! Celui qui est assis là-haut, à la droite du Père, en ce moment même se laisse prendre par les mains de tous, il se donne à qui veut le recevoir et le presser sur son coeur; voilà ce qui se passe aux regards de la foi. Ces choses le paraissent-elles mériter le mépris? Sont-elles de nature à ce que l’on puisse les regarder comme au-dessous de soi?

Veux-tu juger de l’excellence de nos saints mystères par un autre prodige. Représente-toi Elie, une foule immense debout autour de lui, et la victime étendue sur les pierres; tous les assistants dans l’attente et dans le plus profond (582) silence, le prophète seul priant à haute voix; puis tout à coup la flamme se précipitant du ciel sur l’holocauste.

Tout cela est merveilleux, et bien propre à pénétrer l’âme de frayeur. Mais de ce spectacle passe à la célébration de nos mystères, tu y verras des choses qui excitent, qui surpassent toute admiration. Le prêtre est debout, il fait descendre non le feu, mais l’Esprit-Saint sa prière est longue : elle s’élève non pour qu’une flamme vienne d’en haut dévorer les offrandes qui sont préparées, mais pour que la grâce, descendant sur l’hostie, embrase par elle toutes les âmes, et les rende plus brillantes que l’argent épuré par le feu. Ne faudrait-il pas être privé de raison et de sens pour mépriser un mystère si redoutable? Ignores-tu que jamais une âme humaine ne supporterait le feu de ce sacrifice, mais que nous serions tous promptement anéantis sans un secours puissant de la grâce de Dieu.

### 5.

Si l’on vient à réfléchir que c’est un mortel, enveloppé dans les liens de la chair et du sang, qui peut ainsi se rapprocher de cette nature bienheureuse et immortelle, on demeurera étonné de la profondeur de ce mystère, en même temps que pénétré de la grandeur du pouvoir que la grâce de l’Esprit-Saint a conféré aux prêtres. C’est par eux que s’accomplissent ces merveilles, et bien d’autres non moins importantes, pour notre salut comme pour notre gloire. Des créatures qui habitent sur la terre, qui ont leur existence attachée à la terre, sont appelées à l’administration des choses du ciel, à l’exercice d’un pouvoir que Dieu n’a donné ni aux anges ni aux archanges! Car ce n’est pas à ceux-ci qu’il a été dit: Ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel; ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. (Matth. XVIII, 18.) Les puissants de la terre ont, eux aussi, le pouvoir de lier, mais seulement les corps; le lien dont parle l’évangile est un lien qui saisit l’âme, et qui s’étend jusqu’aux cieux tout ce que font ici-bas les prêtres, Dieu le ratifie là-haut; le Maître confirme la sentence de ses serviteurs.

Il leur a donné pour ainsi dire la toute-puissance dans le ciel. Il dit : Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus. (Jean XX, 23.) Est-il un pouvoir plus grand que celui-là? Le Père a donné au Fils tout jugement (Jean V, 22), et je vois le Fils remettre ce même pouvoir tout entier aux mains de ses prêtres. Ne dirait-on pas que Dieu les a d’abord introduits dans le ciel, qu’il les a élevés au-dessus de la nature humaine et délivrés de la servitude de nos passions, pour les revêtir ensuite de cette autorité suprême? Si un roi admettait un de ses sujets à partager sa puissance, et lui accordait le privilège d’emprisonner ou d’élargir qui bon lui semblerait, un tel honneur attirerait à cet homme l’envie et la considération du monde; et celui qui .reçoit de Dieu une puissance aussi supérieure à celle-là que le ciel est supérieur à la terre, et l’âme au corps, n’aura reçu, au jugement de certaines personnes, qu’une dignité médiocre, une dignité telle enfin qu’on pourra soupçonner quelqu’un d’en avoir méprisé l’honneur et le don! Quelle extravagance! Mépriser une fonction sans laquelle il n’y a pas de salut pour nous, ni d’accomplissement des promesses divines! Nul ne peut entrer dans le royaume de Dieu, s’il ne renaît de l’eau et de l’Esprit-Saint (Jean III, 5); qui ne mange pas la chair du Seigneur et ne boit pas son sang, est exclu de la vie éternelle. (Jean VI, 54.) Si donc ces bienfaits ne peuvent être conférés que par des mains sanctifiées, conséquemment par celles des prêtres, quel moyen y aurait-il, sans leur ministère, d’éviter le feu de l’enfer, ou de parvenir aux couronnes qui nous sont réservées?

### 6.

L’enfantement spirituel des âmes est leur privilège : eux seuls les font naître à la vie de la grâce par le baptême; par eux nous sommes ensevelis avec le Fils de Dieu, par eux nous devenons les membres de ce Chef divin. Aussi devons-nous non-seulement les respecter plus que les princes et les rois, mais encore les chérir plus que nos propres parents. Ceux-ci nous ont fait naître du sang et de la volonté de la chair; les prêtres nous font naître enfants de Dieu; nous leur devons notre heureuse régénération, la vraie liberté dont nous jouissons, notre adoption dans l’ordre de la grâce.

Les prêtres de l’ancienne loi avaient seuls le droit de guérir la lèpre, ou plutôt ils ne guérissaient pas, ils jugeaient seulement si l’on était guéri : et tu sais avec quelle ardeur on briguait la dignité sacerdotale chez les Juifs. (Lévit. XIV.) Pour nos prêtres, ce n’est pas la lèpre du corps, mais la lèpre de l’âme, dont ils ont reçu le pouvoir, lion de vérifier, mais d’opérer l’entière guérison. Ceux qui les méprisent sont donc plus sacrilèges que Dathan et ses (583) compagnons, et dignes d’un plus sévère châtiment. (Nomb. XVI.) Ceux-ci, en prétendant à une dignité qui ne leur appartenait pas, témoignaient du moins l’estime particulière qu’ils en faisaient, par l’ambition même qui les portait à la vouloir usurper. Mais aujourd’hui que le sacerdoce est en possession d’une autorité et d’une excellence bien plus relevées qu’autrefois, le mépriser deviendrait un crime encore plus odieux que celui d’y prétendre par des vues ambitieuses. Il n’y a aucune parité, sous le rapport de l’outrage, entre prétendre à une dignité à laquelle on n’a pas de droit, et mépriser les grands biens que le Sacerdoce résume en soi autant il y a loin de l’admiration au dédain, autant le second crime est plus grief que le premier. Quelle âme serait assez misérable pour mépriser de si augustes prérogatives? Aucune, à moins qu’elle ne fût au pouvoir et sous l’aiguillon de Satan.

Mais je reprends mon sujet où je l’ai laissé. Qu’il s’agisse de punitions à infliger, qu’il s’agisse de grâces à distribuer, les prêtres ont reçu de Dieu un plus grand pouvoir que nos parents dans l’ordre de la nature. Entre les uns et les autres la différence est aussi grande qu’entre la vie présente et la vie future. Nos parents nous engendrent à la première, les prêtres à la seconde. Ceux-là ne sauraient préserver de la mort corporelle, ni éloigner la maladie qui’ survient; ceux-ci guérissent souvent l’âme malade et qui va périr; tantôt ils adoucissent la peine due au péché, tantôt ils préviennent même la chute, par l’instruction et l’exhortation comme par le secours de leurs prières. Ils ont le pouvoir de remettre les péchés lorsqu’ils nous régénèrent par le baptême, et ils l’ont encore après. Quelqu’un, dit l’apôtre saint Jacques, est-il malade parmi vous, qu’il appelle les prêtres de l’Eglise; qu’ils prient sur lui, en l’oignant d’huile au nom du Seigneur: et la prière de la foi sauvera le malade, et Dieu le soulagera; et s’il a commis des péchés, ils lui seront remis. (Jacq. V, 14, 15.) Enfin les parents selon la nature ne peuvent rien pour leurs enfants, lorsqu’il arrive à ceux-ci d’offenser quelque prince, quelque puissant de ce monde. Les prêtres les réconcilient, non avec les princes et les rois, mais avec Dieu souvent irrité contre eux.

Après cela viendra-t-on encore nous accuser d’orgueil? Il me semble que les raisons que je viens d’exposer, si elles frappaient les oreilles d’un auditoire, seraient de nature à impressionner assez fortement les âmes, pour que l’accusation d’orgueil et d’audace fût lancée non plus contre ceux qui fuient le sacerdoce, mais contre ceux qui s’y ingèrent d’eux-mêmes, et qui le recherchent par une téméraire confiance. Si ceux à qui l’on confie l’administration d’une ville la ruinent et se perdent eux-mêmes, quand ils n’y apportent pas une sagesse et une surveillance continues; de quelle vertu, tant naturelle que divine, ne doit pas être doué, pour ne point faillir, celui à qui échoit la mission d’orner l’Epouse du Christ!

### 7.

Jamais personne n’aima plus Jésus-Christ que saint Paul. Jamais personne ne témoigna pour lui un zèle plus ardent, et n’en reçut plus de grâces: et néanmoins, avec tous ces avantages on le voit s’épouvanter, de la grandeur de son ministère et trembler pour les fidèles dont il est chargé. Je crains, dit-il, que comme Eve fut séduite par les artifices du serpent, vous ne vous laissiez corrompre et ne dégénériez de la simplicité chrétienne. (II. Cor. XI, 3.) Et ailleurs : J’ai été parmi vous dans la crainte et dans l’angoisse. (I. Cor. II, 3.) Ainsi parle un homme qui fut ravi jusqu’au troisième ciel, que Dieu lui-même daigna initier à la connaissance de ses mystères, un apôtre qui a souffert autant de morts qu’il a passé de jours sur la terre après sa conversion, qui s’abstenait d’user de tout le pouvoir que Jésus-Christ lui avait donné, de peur de scandaliser le moindre de ses frères. Si cet homme, qui ne se contentait pas d’observer simplement les préceptes de Dieu, mais qui allait au delà, qui ne rechercha jamais son intérêt propre, mais toujours celui des fidèles qu’il gouvernait, se sent pénétré d’une frayeur continuelle à la pensée du ministère dont il est chargé, que ferons-nous, nous qui sommes accoutumés à tout rapporter à nous seuls, nous qui non-seulement n’allons pas au delà des préceptes de Jésus-Christ dans la pratique du bien, mais qui trop souvent restons bien loin en deçà de la limite rigoureuse du devoir.

Qui est-ce qui souffre sans que je souffre avec lui? Qui est scandalisé sans que je brûle? (II Cor. XI, 29.)

Tel doit être le prêtre, ou plutôt cela ne suffit pas encore : c’est peu de chose, ce n’est rien en comparaison de ce que je vais dire.

Ecoutez: Je souhaitais que Jésus-Christ me rendît moi-même anathème pour mes frères, (584) qui sont de la même race que moi selon la chair. (Rom. IX, 3.) Tout homme qui pourra proférer cette parole, dont l’âme sera assez sublime pour s’élever à la hauteur d’un tel souhait, celui-là méritera qu’on le blâme s’il fuit l’épiscopat. Mais quiconque sera aussi éloigné de cette vertu que je le suis se rendra odieux, non s’il refuse, mais s’il accepte.

S’il s’agissait d’une élection à un commandement militaire, et que ceux qui sont les maîtres de choisir allassent prendre un forgeron, un cordonnier, ou quelque autre artisan pour lui confier ce grade, assurément ce misérable ne mériterait point d’éloges s’il ne refusait pas, s’il ne faisait pas tout ce qui dépendrait de lui pour ne pas se lancer dans ce périlleux honneur. Oh! si pour être évêque il suffit d’en avoir le nom, d’en faire la fonction d’une manière telle quelle, sans qu’il y ait aucun risque à courir, m’accuse qui voudra de vaine gloire. Mais s’il faut pour accepter cette charge, une prudence consommée, et, avant la prudence, une grâce spéciale de Dieu, une droiture de moeurs, une pureté de vie irrépréhensible, une vertu supérieure aux seules forces humaines, je te prie de me pardonner la résolution que j’ai prise de ne pas m’exposer indiscrètement à une perte inévitable.

Si quelqu’un, me montrant un grand navire, rempli d’un nombreux équipage, chargé de marchandises précieuses, me plaçait au gouvernail et me proposait de traverser la mer Egée ou la mer Tyrrhénienne, je reculerais certainement d’effroi au premier mot. Et si l’on me demandait pourquoi: je répondrais que j’ai peur de perdre le navire. Quoi donc! dans une circonstance où il ne s’agit que de richesses périssables, d’une vie qui doit bientôt finir, personne ne se plaint que l’on montre trop de prudence et de défiance de soi-même; et dans l’appréhension d’un naufrage qui intéresse l’âme comme le corps, et qui menace, non pas des abîmes de la mer, mais d’un gouffre de flammes éternelles, je serai en butte à la colère, à la haine, parce que je ne me suis point jeté étourdiment dans cet effroyable malheur! Qu’il n’en soit pas ainsi, je vous en prie, je vous en conjure.

### 8.

Je connais mon âme, sa faiblesse, sa petitesse. Je connais la grandeur du saint ministère et ses immenses difficultés. L’âme du prêtre est battue par bien plus de tempêtes que les vents n’en soulèvent sur les mers.

### 9.

De tous les écueils contre lesquels il peut se briser, le plus terrible est celui de la vaine gloire, écueil bien autrement dangereux que celui des Sirènes, tant célébré par les poètes dans leurs fictions. Pour celui-ci, plusieurs ont pu le passer sans malheur; mais celui-là est pour moi si dangereux, qu’aujourd’hui même, que nulle violence ne me pousse dans ce gouffre, j’ai toutes les peines du monde à m’empêcher d’y tomber. Me mettre sur les bras le fardeau de l’épiscopat, ce serait en quelque sorte me lier les mains derrière le dos, et me livrer, pour leur servir de pâture, aux bêtes féroces dont cet écueil est le repaire: je veux dire l’emportement, l’abattement, l’envie, les disputes, les calomnies, les accusations, le mensonge, l’hypocrisie, les embûches, les aversions sans sujet, les secrètes joies causées par les chutes et les hontes de nos collègues, le chagrin que nous ressentons des succès des autres, l’amour désordonné des louanges, la soif des honneurs (l’une des passions qui corrompt le plus l’âme humaine); la prédication évangélique devenue un moyen de plaire; les serviles adulations, les lâches complaisances, les superbes dédains vis-à-vis des pauvres, les bassesses officieuses envers les riches; les marques d’honneur prodiguées sans raison et non sans dommage; les grâces également pernicieuses et à ceux qui les accordent, et à ceux qui les reçoivent; les craintes serviles, dignes tout au plus des derniers des misérables; l’absence de la liberté sacerdotale; les dehors affectés de la modestie, mais le fond nulle part; nul courage pour reprendre et réprimander, ou plutôt l’abus de ce droit vis-à-vis des petits, et quand il s’agit des grands, une lâcheté qui n’ose même ouvrir la bouche.

Tels sont les monstres, et je ne les ai pas tous nommés, tels sont les monstres que nourrit cet écueil; une fois pris par eux, il faut les suivre où ils entraînent, et l’on descend si bas dans la servitude que, pour plaire à des femmes, on fait des choses qu’il ne convient pas même de dire. Vainement la loi de Dieu a exclu les femmes du saint ministère (I Cor. XIV, 34), elles veulent forcer les portes du sanctuaire et comme elles ne peuvent rien par elles-mêmes, elles font tout par la main de leurs agents elles ont usurpé une telle autorité, qu’elles élèvent à l’épiscopat et en font descendre qui elles veulent enfin elles mettent les choses sens dessus dessous, et nous font voir l’application du (585) proverbe : les sujets gouvernent les chefs. Et plût à Dieu que ces sujets qui gouvernent fussent des hommes! mais des femmes qui n’ont pas même le droit d’enseigner; que dis-je? enseigner; à qui le bienheureux Paul interdit la parole dans l’Eglise! Cependant, à ce que j’ai entendu dire, on leur a laissé prendre une si grande liberté, que l’on en a vu gourmander impérieusement des évêques, et leur parler avec plus de hauteur que des maîtres à leurs esclaves.

### 10.

Qu’on n’aille cependant pas croire que je fasse peser ces accusations sur tous les ministres de l’Eglise. Il y en a qui ont échappé à cette espèce de filet, ils sont même plus nombreux que ceux qui s’y sont laissé prendre. A Dieu ne plaise que j’aie la coupable imprudence d’accuser le sacerdoce de ces vices qui n’appartiennent qu’à l’homme! Le fer n’est pas coupable des meurtres, ni le vin de l’ivrognerie, ni la force de la violence, ni le courage de l’aveugle témérité; les coupables sont ceux qui font un mauvais usage des dons de Dieu, voilà ceux que les gens sensés accusent et punissent. C’est le Sacerdoce qui aura le droit de nous accuser, si nous en exerçons mal les fonctions. Bien loin qu’il soit la cause des maux que j’ai signalés, c’est nous qui le déshonorons, autant qu’il est en nous, de ces souillures, lorsque nous le livrons aux premiers venus, à des hommes, qui, sans avoir auparavant consulté leurs forces, ni fait attention au poids du fardeau, s’en emparent avidement comme d’une proie qui leur est offerte; mais quand ils se mettent à l’oeuvre, alors égarés par leur impéritie, ils affligent de maux sans nombre les peuples qu’ils sont chargés de conduire.

Voilà le malheur qui allait m’arriver, si Dieu, par pitié pour son Eglise et pour mon âme, ne m’eût promptement arraché à ces dangers.

D’où naissent, penses-tu, ces troubles qui désolent nos Eglises? Pour mon compte, je ne puis leur assigner d’autre cause que le défaut de prudence et de circonspection dans le choix et l’élection des ministres. Il faut que la tête soit très-forte pour dominer et pour dissiper les vapeurs pernicieuses que les parties inférieures du corps envoient jusqu’à elle. S’il arrive qu’elle soit faible, alors, étant impuissante à repousser ces malignes influences, elle devient encore plus faible qu’elle n’était naturellement, et elle entraîne tout le reste dans sa ruine. Dieu a voulu prévenir ce malheur, et c’est pourquoi dans ce corps mystique de l’Eglise, il m’a retenu dans un rang analogue à celui qu’occupent les pieds dans le corps humain: ma place naturelle.

Indépendamment des qualités que j’ai indiquées, il en est d’autres, mon ami, non moins nécessaires pour être un bon évêque, et dont je suis totalement dépourvu ; la première de toutes, c’est que le désir de le devenir n’ait jamais terni la pure simplicité du coeur. A peine celui qui brûle de posséder cette dignité en jouira-t-il, qu’une flamme d’ambition encore plus grande s’allumera dans son coeur pour la conserver; ambition dont la violence le poussera malgré lui à toute sorte d’indignités, aux flatteries, aux bassesses, et s’il le faut aux sacrifices d’argent. Quant aux meurtres dont quelques-uns ont rempli les églises, aux villes qu’ils ont renversées de fond en comble en combattant pour la conquête ou la conservation de cette dignité, je ne veux pas en parler, de peur de paraître dire des choses incroyables. On devrait avoir pour le sacerdoce un respect qui ferait craindre d’en recevoir la charge; un respect qui porterait ceux qui en sont revêtus à se démettre eux-mêmes de leurs fonctions, quand ils ont commis quelque faute grave, plutôt que d’attendre le jugement des autres et la déposition. Ce serait le moyen d’attirer sur soi la miséricorde divine. Autrement, s’obstiner à garder une place dont on n’est pas digne, c’est. aussi se rendre indigne du pardon, c’est attiser de plus en plus le feu de la colère de Dieu, parce qu’à un premier péché l’on en ajoute un plus grave.

### 11.

Mais où sont les hommes capables d’une aussi généreuse résolution? C’est quelque chose de terrible en vérité que la soif des dignités. Et lorsque je parle ainsi, loin de contredire le bienheureux Paul, je suis parfaitement d’accord avec lui. Voici en effet ce qu’il dit: Celui qui désire l’épiscopat, désire une bonne oeuvre. (I Tim. III, 1.) Ce que je condamne, ce n’est pas l’oeuvre elle-même, c’est le désir de la domination et de la puissance. Il faut étouffer jusqu’à la dernière étincelle de ce désir, pour soustraire la dignité épiscopale à son empire, et pour assurer ce libre exercice de ses fonctions. Quand on n’a pas désiré de monter à l’épiscopat, on ne craint pas d’en descendre; exempt de cette crainte, on agira en tout avec la liberté qui convient à des chrétiens. La peur d’être précipité de ce haut rang courbe l’âme sous le joug de la plus humiliante servitude, servitude remplie de maux, et qui force de (586) manquer à la fois à ce qu’on doit à Dieu, à ce qu’on doit aux hommes. Rien de si funeste qu’une pareille disposition. Les braves soldats sont ceux qui combattent avec ardeur et meurent avec courage. Tel est l’esprit qui doit animer un évêque:

il faut qu’il soit prêt à quitter comme à exercer sa charge, ainsi qu’il convient à un chrétien, assuré que d’en sortir ainsi ce n’est pas ce qui procure la moins belle des couronnes. Quand on s’est exposé à tomber de la sorte pour n’avoir point consenti à rien qui fût contraire à l’honneur de l’épiscopat, on se prépare à soi-même une récompense plus glorieuse, et un plus rigoureux châtiment aux auteurs d’une disgrâce non méritée.

Vous serez heureux, dit Notre-Seigneur, lorsque les hommes vous outrageront et vous persécuteront, et qu’ils diront faussement toute sorte de mal contre vous à cause de moi; réjouissez-vous et tressaillez de joie, parce qu’une grande récompense vous est réservée dans les cieux. (Math. V, 11, 12.) Voilà pour les cas où des collègues cassent et déposent quelqu’un par jalousie, par une lâche complaisance pour des étrangers, par inimitié ou par quelque autre motif injuste : mais, souffrir la même persécution de la part d’ennemis déclarés est quelque chose de plus méritoire encore, et la malice des persécuteurs procure alors des avantages qu’il est inutile de décrire.

Il faut donc visiter tous les replis de notre coeur, et rechercher soigneusement si quelque étincelle, mal éteinte, de ce désir, n’y couverait pas à notre insu. Ce n’est pas tout d’avoir été exempt de cette passion dès le commencement, il faut encore s’estimer heureux de pouvoir la tenir en bride au sein du pouvoir et de l’élévation. Quant à celui qui, avant d’être parvenu aux honneurs, en nourrit en lui-même l’insatiable et pernicieux désir, on ne saurait dire dans quelle ardente fournaise il se jette en y arrivant. Pour moi, j’en fais l’aveu, et ne crois pas que je veuille mentir par modestie, je sens que cette passion est grande en moi; et c’est une des raisons qui aient le plus fortement déterminé la résolution que j’ai prise de fuir. Ceux que l’amour charnel a blessés de ses traits, ne souffrent jamais une plus rude épreuve que lorsqu’ils se trouvent près de l’objet de leur passion; s’éloignent-ils, le mal cesse; j’en dirai autant des coeurs ambitieux qui convoitent la dignité sacerdotale. La fièvre qui les dévore redouble avec leurs espérances; ils ne s’en délivrent qu’en renonçant à l’espoir d’y parvenir.

### 12.

Ce motif n’est pas sans valeur, et il aurait été seul qu’il eût suffi pour m’éloigner du sacerdoce. Mais à celui-là s’en ajoute un autre qui n’est pas moins puissant: quel est-il? Il faut qu’un prêtre soit sobre, clairvoyant; qu’il ait des yeux pour tout observer, car il ne vit pas pour lui tout seul, mais pour tout un peuple. (1 Timot. III, 2.) Et moi, je suis paresseux, je suis sans énergie, et c’est à grand’peine que je suffis à mon salut propre; tu en conviendras toi-même, dont l’amitié est cependant si attentive à dissimuler mes défauts. Jeûner, veiller, coucher sur la terre nue, et les autres macérations corporelles, il ne faut pas m’en parler; tu sais combien je suis éloigné de cette perfection; et, quand je la possèderais, de quoi me servirait-elle dans l’exercice du ministère épiscopal avec cette mollesse et cette indolence qui me sont naturelles? Ces exercices, il est vrai, profitent beaucoup au solitaire enfermé dans sa cellule et qui n’a pas d’autre affaire que son salut personnel. Mais l’homme qui se doit à un k peuple entier, qui concentre en lui-même les intérêts particuliers de tous ses administrés, je ne vois pas quel fruit il en pourrait tirer, à moins d’y joindre une force d’âme que rien n’ébranle.

### 13.

Ne sois pas surpris que, pour juger de l’énergie d’une âme, je demande d’autres preuves que l’austérité de la vie. En effet, nous voyons des gens pour qui ce n’est pas même une affaire de ne tenir aucun compte du boire et du manger, ou de la mollesse de la couche; il y en a qui sont naturellement rudes; pour d’autres, c’est affaire d’éducation, de tempérament même et d’habitude, toutes choses qui peuvent rendre aisé ce qui nous paraît pénible. Mais l’outrage, mais les injustices, mais un mot offensant, mais un trait mordant lancé avec ou sans réflexion par un inférieur, mais les plaintes portées contre nous au hasard et sans fondement par des supérieurs ou des subordonnés: voilà ce que bien peu savent supporter avec fermeté; vous en citerez un ou deux peut-être. Tel endurera courageusement la faim et la soif qui, mis aux prises avec ces autres épreuves, y perdra la raison, sera comme pris de vertige et deviendra plus furieux qu’une bête féroce. Voilà surtout celui que nous éloignerons du sanctuaire. Qu’un évêque ne s’exténue point par les jeûnes, qu’il n’aille point (587) nu-pieds, qu’est-ce que cela fait au bien général du troupeau? Mais un caractère violent, c’est tout ce qu’il y a de plus fécond en malheurs et pour soi-même et pour les autres.

Nulle menace n’est sortie de la bouche de Dieu contre ceux qui ne se macèrent pas; pour ceux qui se mettent en colère, c’est de l’enfer et du feu de l’enfer qu’il les menace. (Matth. V, 22.) Lorsque l’homme, épris de la vaine gloire, acquiert un grand pouvoir, c’est un nouvel aliment qu’il offre au feu qui le brûle; il en est de même de celui qui, dans son particulier et dans les petites réunions, ne peut maîtriser sa colère, et s’emporte pour un rien. Qu’on le incIte à la tête d’un gouvernement considérable, et l’on va voir un animal féroce, rendu furieux par les milliers de piqûres qu’il reçoit de tous les côtés à la fois. Plus de repos pour lui, et pour son peuple des maux incalculables.

### 14.

Rien ne trouble la clarté de l’intelligence, rien n’offusque la pénétration de l’esprit, comme la colère, désordonnée, impétueuse. La colère, est-il dit, perd même les sages. (Proverb. XV, 4.) C’est comme un combat de nuit, au milieu duquel la vue obscurcie ne distingue plus les amis des ennemis, ni l’honnête homme de l’homme méprisable; la colère en use avec tout le monde de la même façon; peu lui importe le mal qu’elle se fait à elle-même: elle s’y résout, elle s’en fait une espèce de plaisir qu’il faut satisfaire à tout prix. Oui, cet embrasement du coeur n’est pas sans un certain plaisir, il exerce même sur l’âme une tyrannie plus impérieuse que tout autre plaisir, et c’est pour bouleverser de fond en comble son état normal. La colère entraîne naturellement à sa suite l’orgueil insolent, les inimitiés sans sujet, les haines aveugles, les offenses gratuites: elle dispose constamment aux provocations et aux outrages. Que ne fait-elle pas dire et faire à ceux qu’elle possède. L’âme étourdie de son tumulte, entraînée par sa violence, ne trouve plus un point d’appui pour résister à 4e si violents assauts.

BASILE. Je t’arrête, c’est trop longtemps parler contre ta pensée. Qui ne sait que personne n’est plus exempt que toi de cette maladie?

CHRYSOSTOME. Mais pourquoi, cher ami, m’exposer à ce feu? pourquoi réveiller la bête féroce qui dort? Ne sais-tu pas que je dois ce calme non à ma vertu, mais à mon amour pour la solitude? Quand quelqu’un est enclin à la colère, il faut qu’il vive seul, ou dans la société d’un ou deux amis; par ce moyen il évitera l’incendie qui, au contraire, le dévorera s’il tombe dans l’abîme des soucis d’une grande charge. Et il ne se perdra pas seul; il en entraînera beaucoup d’autres dans le précipice, en les rendant moins attentifs à garder la modération. Les peuples sont disposés naturellement à considérer la conduite de leurs chefs, comme un modèle sur lequel ils cherchent à se former. Comment réussir à calmer dans les autres les effervescences de l’humeur, quand on ne sait pas commander à la sienne? Quel homme du peuple consentira à corriger ses emportements, en voyant son évêque qui s’emporte? Sa dignité qui l’expose à tous les regards, ne permet pas qu’aucun de ses vices demeure caché: les plus petits sont bien vite publiés. L’athlète qui’ reste chez lui, qui ne lutte avec personne cache aisément sa faiblesse; mais quand il se dépouille de ses vêtements et descend dans l’arène, on voit promptement ce qu’il est. De même les hommes qui vivent dans la retraite et loin des affaires peuvent étendre sur leurs vices le voile de la solitu4e. Sont-ils introduits dans le monde? les voilà obligés de quitter le manteau qui les recouvrait, je veux dire la solitude, et de montrer leur âme à nu dans les agitations du siècle.

Autant les bons exemples servent à enflammer la sainte émulation de la vertu, autant les mauvais contribuent à répandre parmi les peuples le relâchement et la négligence dans l’observation du devoir. Il faut donc au prêtre une âme toute rayonnante de beauté dont la lumière éclaire et réjouisse les âmes de ceux qui ont les yeux tournés vers lui. Les fautes es hommes vulgaires restent ensevelies dans 1’ombre et ne préjudicient qu’à ceux qui les commettent. Le scandale d’un homme haut placé dans le monde et exposé à tous les regards est une sorte de fléau public, tant parce qu’il autorise la tiédeur de ceux qui s’effrayent des rudes exercices de la vertu, que parce qu’il décourage ceux mêmes qui voudraient mener une vie meilleure. Ajoutez à cela que les fautes es particuliers, lors même qu’elles sont connues, n’ont pas une influence bien dangereuse sur les dispositions des autres; mais le prêtre, rien de ce qu’il fait ne reste caché, et chacune de ses actions, indifférente en soi, prend dans l’opinion un caractère sérieux. On mesure les torts moins par la gravité du délit que par le rang de celui qui le commet. Que le prêtre (588) donc se revête pour ainsi dire d’un zèle soutenu, d’une continuelle vigilance sur lui-même, comme d’une armure de diamant qui ne laisse aucun endroit faible et découvert, par où l’on puisse lui porter le coup mortel. Tout ce qui l’entoure ne demande qu’à le frapper et à l’abattre, non-seulement ses ennemis déclarés, mais encore ceux qui font semblant d’être ses amis.

Il faut choisir, pour le sacerdoce, des âmes semblables aux corps des trois jeunes gens, que la grâce divine rendit invulnérables au milieu de la fournaise de Babylone. Le feu dont ils sont menacés ne s’alimente pas de sarment, de poix, ni d’étoupes, mais de matières plus dangereuses; c’est un feu qui ne se voit pas, c’est le feu de l’envie qui enveloppe le prêtre de ses flammes dévorantes, flammes qui se dressent, s’étendent, se jettent sur sa vie, et la pénètrent tout entière avec une activité que n’eut jamais le feu matériel contre les corps des trois jeunes gens. Dès que l’envie trouve un brin de matière combustible, sa flamme s’y attache aussitôt, et consume cette partie défectueuse; quant au reste de l’édifice, fût-il plus éclatant que les rayons du soleil, elle l’endommage encore par sa fumée et le noircit complètement. Tant que la vie d’un prêtre est dans un parfait accord avec la règle de ses devoirs, il n’a rien à craindre des piéges de ses ennemis. Qu’une seule irrégularité, si petite qu’elle soit, échappe à son attention (et cependant quoi de plus pardonnable, puisqu’il est homme, et qu’il traverse cette mer semée d’écueils qui s’appelle la vie); voilà que toutes ses vertus ne lui servent plus de rien contre les langues de ses accusateurs; un rien ternit toute sa vie. Tout le monde juge le prêtre, et on le juge comme s’il n’était plus dans sa chair, comme s’il n’était pas pétri du limon commun, comme s’il était un ange affranchi de toutes les faiblesses de l’homme.

Tant qu’un tyran est fort, on le craint, on le flatte, ne pouvant le renverser; ses affaires déclinent-elles, adieu les respects simulés; ceux qui la veille encore se disaient ses partisans, se déclarent tout à coup contre lui et lui font la guerre : ils recherchent les endroits vulnérables de sa puissance, en sapent les fondements, et enfin la détruisent. C’est aussi ce qui arrive à un évêque; à peine ceux qui l’entouraient de leurs hommages et de leurs flatteries, lorsqu’ils le croyaient solidement établi, l’ont-ils vu ébranlé, même légèrement, que saisissant l’occasion, ils se mettent à travailler de concert et de toutes leurs forces à le faire tomber comme un tyran, comme quelque chose de pire. Le tyran craint ses gardes du corps; l’évêque lui aussi est réduit à redouter ceux qui l’approchent de plus près. Ce sont eux qui convoitent sa place, eux qui connaissent le mieux sa vie et ses affaires. Témoins journaliers de ses actions, ils sont les premiers à saisir la moindre faute qui lui échappe, ils peuvent facilement accréditer même leurs calomnies, faire passer pour grave ce qui est léger, et perdre ainsi leur évêque qui succombe victime de leurs mensonges. C’est le renversement de la parole de l’Apôtre : Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui; si un membre est glorifié, tous les membres sont dans la joie. (I Cor. XII, 28.) Contre de tels assauts il n’y a de ressources que dans une piété à toute épreuve.

Voilà dans quelle guerre tu veux que je m’engage. Voilà la mêlée terrible dans laquelle tu me crois capable de me défendre. Qui te l’a dit? Si c’est Dieu, montre-moi ton oracle et je me soumets. Si tu n’en as pas d’autre que la vaine opinion des hommes, désabuse-toi. Dans une cause qui m’est si fort personnelle, ne trouve pas mauvais que je défère à mon sentiment plutôt qu’à celui des autres; car, dit l’Apôtre, personne ne connaît mieux ce qui est dans l’homme que l’esprit de l’homme. (I Cor. II, 11)

Je crois en avoir dit assez pour te persuader, au cas que tu en aies jamais douté, combien je me serais exposé au ridicule, moi et ceux qui m’avaient élu, si, après avoir accepté l’épiscopat, je m’étais vu ensuite forcé de reprendre mon premier état de vie.

Outre l’envie, il y a encore une autre passion plus violente, qui arme beaucoup d’hommes contre un évêque, c’est la convoitise qu’excite cette dignité. Comme il y a des fils ambitieux qu’afflige la longue vie de leurs pères, il y a aussi des hommes à qui la durée d’un long règne épiscopal cause une impatience extraordinaire, N’osant pas attenter aux jours du titulaire, ils travaillent à sa déposition avec d’autant plus d’ardeur que chacun aspire à le remplacer, que chacun espère que le choix tombera sur lui.

### 15.

Veux-tu que je te présente sous une autre face cette lutte si féconde en dangers de toute sorte? Transporte-toi à quelqu’une de ces (589) solennités publiques qui ont lieu pour les élections ecclésiastiques, observe : autant d’individus qui les composent, autant de langues acérées pour déchirer la réputation du prêtre. Les électeurs se partagent en factions diverses; nul accord dans le collège des prêtres ni entre eux ni avec leur chef: personne ne s’entend; l’un veut celui-ci , l’autre celui-là. La cause de cette confusion, c’est que personne ne considère la seule chose qui soit à considérer, les qualités intérieures. D’autres motifs décident de l’élection. « Un tel est d’une bonne naissance, je lui donne ma voix, » dit l’un : «et moi, réplique un autre, je donne la mienne à un tel parce qu’il est riche, et qu’il peut se passer des revenus de l’Eglise» : on choisit celui-ci parce qu’il a passé d’un camp dans un autre auquel on appartient soi-même; celui-là parce qu’on a avec lui des rapports de société ou de parenté; un autre parce qu’il a su capter notre bienveillance par des flatteries. Mais a-t-il les vertus et les talents nécessaires? c’est ce dont personne ne s’embarrasse.

Pour moi, je suis si loin de regarder ces titres de recommandation comme suffisants pour s’assurer du mérite du candidat au Sacerdoce, qu’en lui supposant même de la piété, ce qui est pourtant un grand point, je ne me hasarderais pas à l’admettre aussitôt, s’il ne présente encore les témoignages d’une prudence consommée. J’ai connu des hommes longtemps voués à la solitude et aux jeûnes; ils étaient agréables à Dieu aussi longtemps qu’ils avaient le bonheur d’être seuls et à eux-mêmes, et de n’avoir à se préoccuper que de leur salut personnel : ils faisaient tous les jours de grands progrès dans la sainteté; mais transportés sur le théâtre du monde et forcés de redresser les égarements des peuples, les uns dès le début ont fait voir qu’ils étaient au-dessous d’une si grande tâche, et ont dû y renoncer; les autres, obligés de rester, se sont écartés de la sainte austérité de leur première vie, et se sont perdus, sans aucun profit pour les autres.

Il peut même arriver qu’un homme aura blanchi dans les fonctions subalternes du ministère, sans que je le juge digne d’être promu à un grade plus élevé, uniquement par respect pour sa vieillesse. Pourquoi l’élèverait-on si l’âge ne l’a pas rendu plus digne? Je ne dis point cela pour déconsidérer les cheveux blancs, ni pour exclure ceux que l’on irait prendre dans la solitude: il nous en est venu plus d’un qui ont honoré leur ministère d’une manière éclatante; je veux montrer que, si une grande piété, un grand âge ne font pas que celui qui possède ces avantages soit digne de l’épiscopat, à plus forte raison les motifs exprimés plus haut seront-ils insuffisants. Toutefois, on met encore en avant des considérations plus absurdes. Par exemple, il y en a qu’on admet dans les rangs du Sacerdoce pour les empêcher de se jeter dans un parti contraire; on en élit d’autres pour leur malice même, de crainte qu’irrités d’un refus ils ne fassent beaucoup de mal. Se peut-il quelque chose de plus inique? Quoi! des misérables, des hommes pleins de vices, les honorer quand on devrait les punir! leurs actions mériteraient de leur interdire le seuil de l’église, et ils en recevront la récompense en montant les degrés du sanctuaire! Et lions chercherons encore les causes de la colère de Dieu, nous qui livrons les choses les plus saintes et les mystères les plus redoutables en proie à des pervers ou à des incapables! Ainsi on confie l’autorité à des mains tantôt impures qui en profanent la sainteté, tantôt débiles qui n’en peuvent supporter le fardeau, et voilà pourquoi l’Eglise est plus agitée que l’Euripe.

Autrefois je me suis moqué des princes séculiers, parce que, dans la distribution des honneurs ils regardaient moins aux mérites des personnes, qu’à la richesse, à l’âge, au crédit. Mais je n’ai plus trouvé ce désordre si étrange, depuis que je l’ai vu étaler ses scandales parmi nous.

M’étonnerai-je encore que des hommes entièrement livrés à des intérêts terrestres, sans autre mobile que leur passion de gloire ou d’argent, commettent des fautes de ce genre; alors que ceux qui font, du moins à l’extérieur, profession de renoncer à toutes les vanités de la terre, ne laissent pas d’agir suivant les mêmes principes; traitent les intérêts du ciel comme s’il s’agissait d’un quartier de terre ou de quelqu’autre chose de ce genre; prennent à l’aveugle des hommes que rien ne distingue de la foule, pour leur confier le gouvernement des âmes; des âmes pour qui le Fils unique de Dieu a bien voulu se dépouiller de sa gloire, se faire homme, prendre la forme d’esclave (Philipp. II, 7), exposer sa face aux crachats, aux soufflets, (Matth. XXVI, 67) et mourir enfin, dans sa chair, de la mort la plus ignominieuse?

On ne s’arrête pas là, on court à des abus (590) plus criants. Non-seulement on admet des indignes, mais encore on expulse les bons. Comme s’il fallait, à toute force, ébranler des deux côtés la sécurité de l’Eglise; comme si ce n’était pas assez du premier moyen pour allumer la colère de Dieu, et qu’il fallût y joindre le second, qui n’est pas moins funeste. A mes yeux, c’est un malheur égal et d’écarter les sujets utiles, et d’admettre les inutiles. Voilà ce qui se passe, et il s’ensuit que le troupeau de Jésus-Christ ne trouve de consolation nulle part, qu’il ne peut même pas respirer. Cela ne mérite-t-il pas toutes les foudres du ciel, tous les feux d’un enfer plus rigoureux encore que celui dont nous sommes menacés? Et il souffre, il supporte ces grands maux celui qui ne veut pas la mort du pécheur, mais qu’il se convertisse et qu’il vive. (Ezech. XVIII, 23 et 33, II.) Qui n’admirerait tant de bonté? qui ne serait stupéfait à la vue de tant de miséricorde?

Les enfants du Christ ruinent l’empire du Christ plus funestement que ses ennemis déclarés, et Lui, toujours bon, toujours miséricordieux, les appelle encore à la pénitence! Gloire à toi, Seigneur, gloire à toi! Quel abîme de bonté en toi, quel trésor de patience! Des hommes qui, à l’ombre de ton nom, d’obscurs qu’ils étaient sont devenus illustres, abusent des honneurs contre celui-là même à qui ils les doivent, osent ce qu’il n’est pas permis d’oser, insultent aux choses saintes, repoussant ou chassant du sanctuaire les hommes vertueux, afin de laisser aux méchants la plus entière liberté de faire ce qu’ils veulent.

Si tu veux connaître les causes de tant de maux, tu verras qu’elles sont les mêmes que les premières. Leur racine, leur mère, pour ainsi parler, est la même, c’est l’envie : mais elles présentent une assez grande variété de formes. L’un est trop jeune, l’autre ne sait pas flatter; celui-ci n’est pas bien vu d’un tel; tel personnage verrait avec peine élire celui-là, et repousser le candidat qu’il a présenté; un autre est bon et patient, un autre est terrible pour les pécheurs; pour, un autre ce sera quel-qu’autre prétexte aussi bien choisi. Car des prétextes, les gens dont je parle n’en manquent pas, ils en trouvent tant qu’ils veulent, Ils iront jusqu’à faire un crime d’être riche, s’ils n’ont rien autre chose à objecter. Pas d’élévations trop subites, disent-ils encore, cette dignité demande qu’on n’y arrive que lentement et pas à pas. Encore un coup, ils sont d’une fécondité inépuisable pour trouver des motifs. Ici, je demanderai volontiers ce que doit faire un évêque contre qui soufflent tant de vents contraires. Comment tenir ferme contre tant de vagues? comment repousser tant d’attaques? S’il veut déterminer son suffrage par les lumières de sa conscience et de la raison, voilà une nuée d’ennemis qui se déclarent, tant contre lui que contre ceux qu’il se propose d’élire; contradiction sans fin; nouvelles cabales tous les jours; sarcasmes amers tombant comme une grêle sur les candidats; et la bataille dure jusqu’à ce qu’on ait forcé ceux-ci à la retraite, pour appeler les sujets que l’on favorise.

On dirait de l’évêque comme d’un pilote qui aurait reçu des pirates à bord de son navire, lesquels, durant toute la traversée, épieraient l’occasion favorable pour le tuer, lui, les matelots et les passagers. S’il aime mieux plaire à ces hommes que de sauver son âme, et qu’il admette ceux qu’il faudrait repousser, c’est Dieu lui-même, au lieu de ces hommes qu’il aura pour ennemi. Quelle situation plus embarrassante? Sa position, vis-à-vis des méchants, devient encore plus critique qu’auparavant, parce qu’ils agissent ,d’ensemble, et que ce concert augmente leurs forces. Lorsque des vents violents viennent à souffler dans des directions contraires et à se combattre, la mer, tranquille jusque-là, devient tout à coup furieuse, soulève ses flots et engloutit les navigateurs; ainsi lorsque l’Eglise a admis dans son sein des hommes pervers, son calme se change en une tempête qui la couvre de naufrages.

### 16.

Considère ce qu’il faut être pour résister à d’aussi grands orages, et pour écarter habilement les obstacles qui s’opposent au salut de tout un peuple. Il faut tout ensemble être grave et sans faste; se faire craindre et être bon; savoir commander et être affable; incorruptible et obligeant; humble sans bassesse; énergique et doux : c’est avec toutes ces qualités réunies qu’il pourra soutenir la lutte; c’est à ces conditions qu’il acquerra assez d’autorité pour faire passer, malgré une opposition générale, un digne candidat, et comme aussi pour en écarter un indigne, en dépit de la faveur publique, qu’il dédaignera pour n’avoir égard qu’à une seule chose : l’édification de l’Eglise; également inaccessible à la haine et à la faveur.

Eh bien! ai-je eu tort de refuser un honneur si périlleux! Cependant je n’ai pas tout dit, il (591) s’en faut beaucoup. Né te lasse pas d’écouter un ami, un frère qui tient à se justifier des torts dont tu l’accuses. Outre l’avantage de me disculper dans ton esprit, j’aurai encore celui de t’être dé quelque utilité pour ton administration. Quand on est sur le point d’entrer dans cette carrière, il est nécesSaire de sonder avant tout le terrain; c’est une précaution qu’il faut prendre avant de s’y engager pour tout de bon. Pourquoi cela? Parce qu’ainsi on gagnera du moins de n’être pas pris au dépourvu; viennent après cela les difficultés, elles trouveront un homme prêt à les bien combattre parce qu’il les connaît.

Te parlerai-je de la direction des veuves, de la sollicitude dont il faut entourer les vierges, des difficultés que présente la juridiction ecclésiastique? Les soins que réclamé chacune de ces branches de l’administration ecclésiastique sont grands, et les dangers que l’évêque y rencontre, plus grands encore.

Commençons par ce qui paraît le plus facile, le soin des veuves. Il semble d’abord que ce soit une chose fort simple, et que celui qui s’en occupe a tout fait quand il a dépensé une certaine somme d’argent en distributions de secours. (Tim. V, 16.) Il n’en est rien cependant une grande circonspection est encore ici nécessaire, surtout quand il s’agit de les inscrire an rôle de l’Eglise; les inscrire au hasard, et comme cela se trouve, produit les maux les plus graves. On a vu des veuves ruiner des maisons, troubler des ménages, se déshonorer par le vol, par la fréquentation des cabarets et par d’autres honteux désordres. Nourrir de telles femmes avec les revenus de l’Eglise , c’est attirer sur soi la vengeance de Dieu et le blâme sévère des hommes, c’est refroidir la charité des bienfaiteurs. Qui pourrait souffrir que les charités qu’on lui demande et qu’il fait au nom de Jésus-Christ, passent aux mains de ceux qui déshonorent lé nom dé Jésus-Christ? Voilà des raisons qui rendent un sévère examen nécessaire ; il l’est encore pour empêcher que d’autres veuves, qui peuvent suffire à leurs besoins, ne se joignent à celles dont je viens de parler pour ravager la table des pauvres.

Ces précautions prises , un autre souri se présente, souci grave : il faut prendre des mesures pour que les choses nécessaires à leur entretien ne manquent point, mais coulent comme une source qui ne tarit jamais. Le malheur de la pauvreté involontaire, c’est d’être insatiable: elle se plaint sans cesse, elle est ingrate. On a besoin de beaucoup de prudence, de beaucoup de zèle, pour lui fermer la bouche, en lui ôtant tout prétexte de plainte. Cependant, qu’un homme se montre supérieur à l’amour de l’argent, et la foule, aussitôt, le proclame capable de remplir cette charge; pour moi; je reconnais que le désintéressement est une qualité indispensable, sans laquelle on serait un dévastateur et non pas un administrateur, un loup plutôt qu’un berger; mais je ne pense pas qu’elle suffise toute seule: avec elle il y a une autre vertu que je veux trouver dans un candidat.

Cette vertu est, pour les hommes, la source des plus grands biens ; elle conduit l’âme comme dans un port tranquille et à l’abri des orages : c’est la patience. Or , la classe des veuves, forte de sa pauvreté, de son âge, de son sexe, use volontiers d’une liberté de langue assez peu limitée, pour ne rien dire dé plus. Elles crient à contre-temps, elles accusent à tort et à travers, elles se plaignent quand elles devraient exprimer leur reconnaissance, elles blâment quand il conviendrait d’approuver. Il faut que l’évêque ait le courage de tout supporter : leurs clameurs importunes, ni leurs plaintes indiscrètes, rien ne doit exciter sa colère. Leurs misères sont plus dignes de compassion que de reproche : insulter à leurs infortunes, ajouter aux amertumes de la pauvreté, celles de l’affront serait de la dernière barbarie. C’est pourquoi le Sage, considérant d’un côté l’avariée et l’orgueil naturels à l’homme, sachant d’un autre côté combien la pauvreté est capable d’abattre l’âme la plus noble, et de conseiller une importunité effrontée, ne veut pas que celui qui est en butte à ces ennuyeuses sollicitations, s’en mette en colère. En s’irritant contre les pauvres à cause de l’assiduité de leurs demandes, il s’exposerait à devenir leur ennemi, au lieu d’être leur consolateur comme il le doit. Le Sage lui recommande donc de se montrer affable et d’un abord facile. Incline sans humeur ton oreille vers le pauvre, réponds-lui avec douceur des paroles de paix. (Eccli. IV, 8.)

Le même Sage, sans dire un mot de réprimande à l’importun (qui aurait ce courage vis-à-vis d’un suppliant prosterné?) continue de s’adresser à celui qui est en état de secourir l’indigence, et il l’exhorte à relever le pauvre par un doux regard, par une bonne parole, avant de le faire par l’aumône. (592)

Or, si quelqu’un, sans voler le bien des veuves, s’emporte jusqu’à les maltraiter de paroles ou autrement, non-seulement il n’allége point le fardeau de leur pauvreté, mais il l’aggrave. L’effronterie où les porte le besoin qui les presse, ne les empêche pas de ressentir l’injure. La crainte de la faim les force à mendier, la mendicité produit l’effronterie, et l’effronterie à son tour attire les humiliations, cercle fatal qui tient l’âme enfermée dans les ténèbres et dans le désespoir.

Il faut donc qu’un administrateur ait assez de patience pour ne pas accroître leur douleur par ses violences, pour calmer en grande partie leur affliction par des paroles de consolatiou. Le pauvre que l’on insulte est peu touché de l’aumône qu’on lui donne, si abondante qu’elle soit; le secours en argent ne compense pas la blessure faite à l’amour-propre. Au contraire celui qui entend une bonne parole, qui reçoit une consolation en même temps qu’une aumône, éprouve une joie, une satisfaction bien plus grande. La manière de donner a doublé le don. Ce que je dis là n’est pas de moi, mais de celui qui nous exhortait tout à l’heure:

Mon fils, dit-il, ne mêle point les reproches au bien que tu fais, n’accompagne point les dons de paroles affligeantes: La rosée ne rafraîchit-elle point la trop grande chaleur? une douce parole vaut mieux que le don. Oui, une seule parole est meilleure que l’offrande; et tous les deux se trouvent dans l’homme charitable. (Eccli. XVIII, 15, 17.)

Mais si celui qui prend la charge des veuves doit avoir de la douceur et de la patience, il faut de plus qu’il entende l’économie. Si cette qualité lui manque, le bien des pauvres n’en souffrira pas moins. J’ai ouï parler d’un homme, qui, chargé de cette partie de l’administration, ne dispensa aux pauvres qu’une petite portion de l’argent assez considérable destiné aux aumônes. Il est vrai qu’il ne dépensa point le reste pour son propre usage, mais il le cacha soigneusement sous terre, où il le conservait. Une guerre survint, l’argent fut découvert et pris par l’ennemi, Il y a donc ici un juste milieu à garder, c’est que l’Eglise ne soit ni riche ni pauvre. A mesure que tu reçois, distribue aux indigents. Si l’Eglise a des trésors, qu’ils résident dans les coeurs des fidèles.

Au chapitre des veuves, ajoutons l’hospitalité qu’il faut offrir aux étrangers, et les secours que l’on doit aux malades; quelle dépense croistu qu’exigent ces détails, et quelle activité, quelle prudence sont nécessaires pour s’en bien acquitter? La dépense n’est pas moindre que celle dont nous venons de parler, souvent même elle est plus considérable. Quant au dispensateur, il faut qu’il ait le talent de se procurer des ressources; mais la discrétion et la prudence lui sont nécessaires pour engager les personnes en état de donner, à donner généreusement et volontiers; il doit pourvoir au soulagement des malades sans blesser l’esprit des bienfaiteurs. Le soin des malades exige toute l’activité, toute la diligence possible; ils sont pour l’ordinaire fâcheux et sans énergie, et, à moins de précautions et de sollicitudes infinies, la plus légère négligence peut leur être extrêmement préjudiciable.

### 17.

La direction des vierges est un emploi d’autant plus délicat, qu’elles forment la partie la plus précieuse et vraiment royale du troupeau de Jésus-Christ. Aujourd’hui une infinité de sujets remplis d’une infinité de vices ont envahi scandaleusement le choeur des chastes épouses du Christ. C’est là pour l’Eglise un sujet d’abondantes larmes. Comme il y a une grande différence entre la faute d’une jeune personne de condition libre, et celle que commettrait son esclave; ainsi ne saurions-nous comparer les fautes des vierges avec celles des veuves. Celles-ci peuvent, sans beaucoup de conséquences, se livrer à la dissipation; tantôt se déchirer entre elles par des traits de médisance, tantôt se prodiguer les flatteries; affecter des manières hardies, se montrer partout, jusque dans la place publique. La vierge a de plus grands combats à soutenir; c’est à la plus haute perfection qu’elle aspire; c’est la vie des anges qu’elle a pour mission de montrer à la terre; elle se propose de faire, quoique revêtue d’une chair mortelle, ce qui semble n’appartenir qu’aux puissances immatérielles. Dès lors les fréquentes sorties, les visites oiseuses, les conversations sans but ni raison lui sont interdites elle doit ignorer même toute parole qui sentirait l’injure ou la flatterie.

Les vierges ont besoin d’une garde sûre, d’une protection assidue; l’Ennemi de la sainteté s’attaque à elles de préférence; il les épie sans cesse, il leur tend des piéges, toujours prêt à les dévorer, si quelqu’une d’elles chancelle et tombe; les hommes aussi cherchent à les séduire ; avec ces ennemis conspire encore la fougue des sens : ainsi deux guerres (593) à soutenir à la fois, l’une qui assaille au dehors, l’autre qui jette le trouble au dedans.

Quel sujet d’alarmes pour un directeur! quel danger! et surtout quelle douleur si, ce qu’à Dieu ne plaise! quelque désordre imprévu éclate parmi elles? Si une fille qui ne sort jamais de la maison paternelle est une cause d’insomnie pour son père; si le souci qu’elle lui donne écarte le sommeil de ses paupières, tant il craint qu’elle ne soit stérile, qu’elle ne dépasse l’âge de se marier, qu’elle ne déplaise à son mari; s’il en est ainsi du père selon la chair, que faut-il penser du père spirituel qui n’a, il est vrai, aucune de ces craintes, mais qui en éprouve d’autres bien plus graves?

Il ne s’agit point ici d’offenser un mari, mais Jésus-Christ lui-même. S’il y a une stérilité à craindre, ce n’est pas celle qui s’arrête à la honte, c’est celle qui va jusqu’à la perte de l’âme; car il est dit : Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. (Matth. III, 10.) La vierge répudiée par le céleste Epoux, n’en est pas quitte pour recevoir l’acte de répudiation et s’en aller; elle expiera sa faute par un supplice éternel. Le père selon la chair a bien des secours qui lui rendent facile la garde de sa fille : la mère, la nourrice, le nombre de ses domestiques, la sûreté de la maison le secondent beaucoup pour la surveillance et la protection de la jeune vierge. Elle n’a pas la liberté de se montrer fréquemment au dehors; et quand elle sort, rien ne l’oblige â se faire voir, l’obscurité du soir pouvant aussi bien que les murailles de sa chambre, cacher celle qui ne désire pas être vue.

En outre, elle est exempte de tout ce qui pourrait l’obliger de paraître aux regards des hommes; ni le souci de se procurer les choses dont elle a besoin, ni les atteintes portées à ses intérêts, ni aucun motif semblable ne la met dans la nécessité de se rencontrer avec des étrangers; son père la décharge de tous ces soins et mie lui laisse que celui de conserver la décence virginale dans sa conduite et dans son langage.

Au contraire, le Père spirituel n’est entouré que de circonstances qui rendent sa surveillance difficile, pour ne pas dire impossible. Il ne lui est pas permis d’avoir dans sa maison la jeune personne sur laquelle il doit veiller. Une telle cohabitation ne serait ni décente ni exempte de danger: ils pourraient se préserver eux-mêmes de tout mal, et conserver intacte leur chasteté; mais il resterait toujours le scandale causé aux âmes faibles, dont ils seraient obligés de rendre un compte non moins sévère que si des relations criminelles existaient entre eux. La cohabitation étant illicite, comment s’y prendre pour connaître les mouvements qui s’élèvent dans le coeur de la jeune personne, pour réprimer ceux qui sont déréglés, pour cultiver et développer ceux qui sont dans l’ordre et qui prennent une bonne direction. L’évêque ne peut pas même être informé avec exactitude des sorties des vierges, ni des motifs qui les appellent hors de leurs maisons. Pauvres, Comme elles sont pour la plupart, maîtresses d’elles-mêmes, obligées de pourvoir personnellement aux premiers besoins de la vie, que d’occasions de se répandre au dehors si elles voulaient faillir, que de prétextes pour échapper à la surveillance! L’évêque leur prescrira de demeurer dans leurs maisons, et pour couper court à toutes ces allées et venues, il leur fournira les choses nécessaires à leur subsistance, et les fera servir par une personne de leur sexe. Il ne leur permettra pas de se trouver aux funérailles ni aux veilles de nuit. L’astucieux serpent s,ait trop bien profiter même du prétexte des bonnes oeuvres pour distiller son venin. Il faut que la vierge chrétienne garde une clôture rigoureuse; quelquefois seulement durant toute l’année, elle pourra franchir le seuil de sa demeure, lorsque des motifs indispensables, nécessaires, l’y forceront.

On me dira: qu’est-il besoin qu’un évêque descende à tous ces détails? Qu’on sache qu’il n’est pas une partie de l’administration qui lui soit étrangère; que toutes les plaintes qui peuvent s’élever à ce sujet retombent sur lui, en sorte qu’il vaut mieux pour lui de gérer par lui-même, que de s’en remettre sur autrui. Par là, il évite des reproches auxquelles l’exposeraient des fautes commises sous son nom. De plus, en faisant tout par lui-même, il expédie facilement tout son travail. Car il est d’expérience que celui qui s’asservit à prendre l’avis de tout le monde, retire moins d’avantage du secours qu’on lui prête, que la diversité des opinions ou le peu de concert des coopérateurs ne lui cause d’ennuis et d’embarras.

Au reste il n’est pas possible de marquer en détail toutes les sollicitudes que demande le gouvernement des vierges. Quand il ne s’agirait que du discernement de celles qui doivent appartenir à l’Eglise, ce travail suffit pour rendre ce ministère très-laborieux. (594)

La juridiction est pour l’évêque une source de contrariétés sans nombre, elle lui impose un travail infini, elle est hérissée de plus de difficultés que n’en rencontrent les juges séculiers. Trouver le droit est chose difficile, ne pas le violer quand on l’a trouvé, chose plus difficile encore. C’est une oeuvre laborieuse, et j’ajouterai, périlleuse. On a vu des chrétiens faibles renoncer à la foi, à la suite de quelque affaire malheureuse dans laquelle toute protection leur avait manqué; car ceux qui ont à se plaindre d’une injustice, poursuivent d’une haine égale et l’offenseur et celui qui refuse de les défendre. Ils ne veulent avoir égard ni à la complication des affaires, ni à la difficulté des circonstances, ni à la limite assez restreinte de la puissance sacerdotale, ni à rien au monde. Juges inexorables dans leur propre cause, ils ne comprennent qu’une espèce de justification:

qu’on les délivre des maux qui les accablent. Si tu ne peux leur procurer cette délivrance, tu auras beau leur donner toutes les raisons imaginables, tu n’échapperas pas à la condamnation. Puisque j’ai parlé de protection, il y a une autre source de plaintes que je vais te découvrir.

Si chaque jour l’évêque ne va point courir de maison en maison avec plus d’assiduité que ceux qui n’ont pas autre chose à faire, il y a une infinité de gens qui s’en offensent. Non-seulement les malades, mais aussi ceux qui se portent bien veulent avoir la visite de leur évêque; encore si c’était la religion qui leur inspirât ce désir! mais non, c’est simplement un honneur, une distinction dont ils sont jaloux. Si par malheur il se trouve un riche, un homme puissant à qui il rende de plus fréquentes visites qu’aux autres dans l’intérêt même et pour le bien commun de l’Eglise, aussitôt on le flétrit des noms de flatteur et de courtisan.

Mais pourquoi parler de protections et de visites? Il ne faut qu’un simple salut pour attirer à l’évêque une masse de plaintes, au point d’en être souvent accablé et de succomber au chagrin. On lui demande compte même d’un regard. Ses actions les plus simples passent par la balance de la critique; on note le ton de sa voix, les mouvements de ses yeux, jusqu’à son sourire: comme il a souri gracieusement à un tel, comme il l’a salué à haute voix et avec un visage ouvert! Moi, à peine m’a-t-il adressé la parole, et seulement par manière d’acquit. Entré quelque part, qu’il oublie de porter les yeux à la ronde, et de saluer tout le monde l’un après l’autre, é’est un homme qui ne sait pas vivre. Qui donc, à moins d’une force extraordinaire, pourra suffire contre tant d’accusateurs, soit pour prévenir toutes leurs attaques, soit pour les repousser victorieusement? Il faudrait qu’un évêque n’eût même pas d’accusateurs; que si cela n’est pas possible, il faut qu’il puisse réduire à néant les accusations; et cela n’est pas facile encore! car combien de gens se plaisent à dire du mal à tort et à travers et sans le moindre fondement! il doit alors braver courageusement des bruits mensongers, et autant que possible ne pas s’en émouvoir. On supporte plus facilement un reproche que l’on a mérité, parce que la conscience, le plus formidable des accusateurs, l’avait déjà fait, et avec encore plus de sévérité; mais quand l’accusation est sans fondement, on se laisse emporter par un premier mouvement de colère auquel succède bientôt le découragement et l’abattement, à moins qu’un long exercice de patience n’ait accoutumé l’âme à s’élever au-dessus de la vaine opinion des hommes. Quant à recevoir tous les traits que peut lancer la calomnie sans rien perdre de son calme et de son sang-froid, c’est une chose bien difficile, on pourrait même dire impossible.

Parlerai-je de tout ce qu’il en coûte à un évêque, quand il se trouve réduit à l’affligeante nécessité de retrancher quelqu’un de la communion de l’Eglise ? Encore si dans ce cas l’on n’avait à déplorer que la douleur de l’évêque; mais quel affreux malheur! et combien l’on doit craindre que le coupable, exaspéré par une punition trop sévère, ne soit poussé à l’extrémité dont parle l’apôtre saint Paul, et qu’il ne soit accablé par l’excès de sa tristesse. (II Cor. II, 7.)

La plus grande prudence est donc ici nécessaire de peur que le mal n’empire par l’effet du remède destina à le guérir. Toutes les fautes commises après retombent sur le médecin ignorant qui n’a pas bien connu la blessure, et qui a enfoncé le fer trop avant. De quelle frayeur un évêque ne doit-il pas être saisi, lorsqu’il pense qu’il aura à rendre compte, non-seulement de ses propres péchés, mais de tous ceux de son peuple? Que si nos seules offenses suffisent pour nous glacer d’épouvante, et nous ôter l’espoir d’échapper au châtiment éternel, (595), à quoi doit s’attendre celui qui aura à se défendre sur tant de chefs d’accusation. Ecoute saint Paul, ou plutôt Jésus-Christ, parlant par la bouche de son apôtre: Obéissez à vos supérieurs, et soyez-leur soumis, parce qu’ils veillent sur vos âmes, comme devant en rendre compte. (Hebr. XIII, 17.) N’y a-t-il pas dans cette menace de quoi se pénétrer de la plus vive frayeur? Pour moi, je le suis au delà de toute expression.

Je conclus qu’il n’y a personne, quelque dur, quelque difficile à persuader qu’il puisse être, qui ne demeure à présent convaincu qu’en refusant l’épiscopat, j’ai agi, non par orgueil ni par présomption, mais par la crainte de hasarder mon salut dans un aussi grave ministère. (596)

## LIVRE QUATRIÈME

ANALYSE

Ce livre débute par une objection de Basile : ce que son ami vient de dire s’applique, prétend-il, à ceux qui s’ingèrent d’eux-mêmes dans les fonctions sacrées; mais non à celui qu’on y entraîne malgré lui. — Chrysostome prouve que c’est là une erreur. — Exemples de Saül, d’Héli, d’Aaron. et de Moïse. — Judas avait été appelé. — Ceux qui imposent les mains à des indignes encourent les mêmes peines qu’eux. — Plusieurs comparaisons tendant à prouver qu’il faut n’imposer les mains qu’avec une extrême prudence, suivant le précepte de saint Paul à Timothée. — Ce début peut se résumer en un seul mot : de la vocation ecclésiastique. — Tout le reste du livre roule sur le talent de la parole que doit posséder le prêtre. — Le bon exemple ne suffit pas, sans le talent de la parole ni même le don des miracles. — La parole est la seule arme avec laquelle on puisse combattre les ennemis de l’Eglise. — Comparaison de l’Eglise avec une ville forte. — Principaux ennemis aux entreprises desquels l’Eglise est en butte : les Juifs, les Païens, les Manichéens, les Valentiniens, les Marcionites, les Sabelliens, les Ariens; ces deux dernières sectes se rapprochent de l’hérésie de Paul de Samosate. — Les ennemis domestiques, les agitateurs de questions oiseuses et insolubles. — Objections de Basile : saint Paul n’a-t-il pas méprisé l’éloquence? — Non, il n’a méprisé que l’art frivole des rhéteurs de son temps. — Si quelque ministre de Jésus-Christ pouvait se passer du talent de la parole, c’était bien saint Paul, muni comme il l’était du don des miracles, et de son amour incomparable pour Jésus-Christ, amour qui lui fait souhaiter d’être anathème pour le salut des Juifs. — Eloquence de saint Paul : elle est simple et forte et uniquement fondée sur la science et l’enthousiasme. — Eloge sublime de ses épîtres. — Textes de saint Paul, établissant la nécessité pour un évêque de posséder la doctrine pour l’instruction des autres: il faut qu’un évêque soit habile à défendre les dogmes.

### 1.

Après un moment de réflexion, Basile répondit au discours qu’il venait d’entendre.

Si tu avais désiré le sacerdoce et fait quelque démarche pour l’obtenir, tes craintes seraient fondées. En recherchant une place on déclare que l’on se sent capable de la remplir, et l’on n’est plus en droit de rejeter sur l’ignorance les fautes que l’on commet dans son administration. On s’est privé d’avance de ce moyen de défense par l’empressement avide avec lequel on s’est en quelque sorte jeté sur un emploi, pour s’en saisir. On est venu volontairement et de son plein gré et l’on ne saurait plus être admis à dire c’est malgré moi que j’ai commis cette faute, malgré moi que j’ai perdu cette âme. Le juge à qui l’on aura à en rendre compte répondra : Quoi! tu connaissais ton incapacité, tu savais que ton intelligence n’était pas à la hauteur de cette fonction, ni suffisante pour l’administrer, sans commettre de faute, et tu as été assez hardi pour accourir en recevoir la charge, une charge si peu en rapport avec tes forces? Qui t’a forcé? Quelle violence a-t-on exercée pour te contraindre à subir ce joug, malgré ta résistance et ta fuite?

Pour toi, tu n’entendras jamais de pareils reproches; ta conscience est parfaitement tranquille à cet égard; tout le monde sait très-bien que la brigue n’a été pour rien dans ton élection, et que c’est la justice des électeurs seule qui a tout fait : ainsi ce qui enlève aux autres toute excuse est précisément ce qui t’aurait fait absoudre.

CHRYSOSTOME. J’accueillis ces paroles en secouant légèrement la tête et en souriant; j’admirais la naïve candeur de mon ami. — Je voudrais bien, lui dis-je, que les choses fussent comme tu le dis, ô le meilleur des amis ! non pas pour avoir sujet d’accepter ce que j’ai refusé; car, en supposant même que je n’eusse pas à craindre le châtiment qui menace le pasteur, négligent et incapable, de la bergerie du Christ, toujours porterai-je au fond de ma conscience le plus insupportable des châtiments, le remords d’être trouvé indigne d’aussi augustes fonctions, au jugement même de celui qui me les aurait confiées. Pourquoi donc voudrais-je que ton opinion ne fût point fausse? Par intérêt pour tant de malheureux, (c’est la qualification qui leur convient quand tu répèterais mille fois qu’on leur a fait violence et qu’ils ont péché sans le savoir), pour tant de malheureux, dis-je, qui occupent des places dont ils ne sauraient remplir les devoirs, je (597) voudrais que ton opinion fût vraie, afin que ces hommes évitassent le feu éternel, les ténèbres extérieures, le ver qui ne mourra point, et ces cruelles séparations qui partageront à jamais les élus et les réprouvés.

Mais que veux-tu que je te dise? C’est une erreur, incontestablement. Pour te le prouver, je puis d’abord employer un argument tiré de la puissance royale, bien moindre aux yeux de Dieu que la dignité sacerdotale. Le fils de Cis, Saül ne devait pas la couronne à ses intrigues. Il était allé à la recherche de ses ânesses, quand il rencontra le Prophète, qu’il interrogea pour savoir où elles étaient; et Samuel lui parla de la royauté. Quoiqu’il ajoutât foi aux paroles du prophète, Saül ne témoigna aucun empressement; au contraire, il s’esquivait, il refusait : Qui suis-je, disait-il, et quelle est la maison de mon père? (I Rois. IX, 21.) Saül, devenu roi, ne fit pas un bon usage de la puissance qui lui avait été imposée; la résistance qu’il avait faite, les paroles que je viens de rapporter le défendirent-elles de la colère du Seigneur qui l’avait fait roi? Il pouvait répondre aux reproches que lui fit le prophète Ai-je couru après la royauté? Me suis-je placé moi-même sur le trône? Je voulais mener la vie d’un simple particulier, vie de paix et de loisir, et tu m’as forcé d’accepter cette dignité; situ m’avais laissé dans mon obscurité, j’eusse facilement évité cette pierre d’achoppement homme du peuple, ignoré dans ses rangs, à coup sûr je n’aurais pas été envoyé à cette expédition; Dieu ne m’aurait pas commandé d’aller combattre les Amalécites, et s’il ne me l’avait pas commandé, je n’aurais pas commis la faute qu’on me reproche.

Mais de semblables excuses sont vaines; non-seulement vaines, mais dangereuses : car elles excitent encore davantage le feu de la colère divine. Celui qui a été élevé à une dignité supérieure à son mérite, loin d’alléguer la grandeur de sa charge pour atténuer ses fautes, doit faire servir à son avancement dans le bien, les attentions bienveillantes de la divine Providence à son égard. Prétendre que la hauteur du rang où l’on est élevé donne le droit de faillir, ce n’est rien moins que vouloir rendre la bonté de Dieu responsable de nos fautes, comme font d’ordinaire les impies et les lâches qui laissent pour ainsi dire leur vie marcher au hasard démence sacrilège dans laquelle nous nous garderons de tomber, travaillant de tous nos moyens à l’oeuvre de Dieu, et conservant notre langue et notre coeur purs de tout blasphème!

Après cet exemple emprunté à la royauté, je passe à un autre plus approprié à notre sujet. Le grand-prêtre Héli n’avait pas non plus ambitionné la souveraine sacrificature. A quoi cela lui servit-il, lorsqu’il eut péché? Que dis-je, ambitionné? il n’eût pas même été libre de la refuser, la loi le contraignait à l’accepter, parce qu’il était de la tribu de Lévi, et qu’il avait seul le droit, par sa naissance, d’occuper cette dignité héréditaire dans sa race. Ce qui ne l’empêcha pas de payer les désordres de ses fils par une expiation terrible.

Avant lui, Aaron, le premier grand-prêtre des Juifs, si souvent l’objet des entretiens familiers que Dieu daignait avoir avec Moïse, se rendit coupable pour n’avoir pas résisté avec assez de force à un peuple furieux. Le pouvait-il tout seul? Ce n’en était pas moins fait de lui si son frère n’eût réussi par ses prières à fléchir la colère de Dieu. Puisque j’ai nommé Moïse, je ne saurais mieux faire que de tirer de sa vie un exemple en faveur de la vérité que je soutiens. Bien loin d’avoir montré de l’empressement à se mettre à la tête du peuple hébreu, Moïse, ce saint personnage, refusa même d’obéir à Dieu qui lui ordonnait d’en prendre la conduite, jusqu’au point d’exciter sa colère. Plus tard même lorsqu’il fut devenu le chef du peuple de Dieu, il fût mort volontiers pour être débarrassé de sa charge. Faites-moi mourir, disait-il à Dieu, si vous devez me traiter ainsi. (Nomb. XI, 15.) Cependant, lorsqu’il eut péché à l’occasion des eaux du rocher, le refus persévérant, qu’il avait jadis fait, du souverain pouvoir, lui servit-il pour obtenir sa grâce? Ne fut-ce pas là l’unique motif pour lequel il ne put jouir de l’entrée de la terre promise? Tout le monde sait que cette exclusion fut la peine du péché dont nous venons de parler; il n’en fallut pas davantage pour que cet homme de miracles fût privé d’une récompense accordée à des hommes au-dessous de lui. Après une infinité de fatigues et de travaux, après avoir erré si longtemps dans le désert, ce grand homme signalé par tant de combats et de victoires, mourut sans avoir pu mettre le pied dans la terre pour laquelle il avait essuyé tant de dangers. Et celui qui avait échappé aux fureurs de la mer n’a pas eu le bonheur de se reposer au port.

Ainsi, tu le vois, qu’on obtienne par brigue (598) les dignités du sanctuaire, ou qu’on y parvienne par les soins d’autrui; il ne reste à ceux qui s’y conduisent mal aucune excuse de leurs fautes. En effet, si des hommes qui avaient plusieurs fois refusé, résistant à Dieu même qui les appelait, furent si sévèrement punis, si rien ne put exempter du châtiment, ni un Aaron, ni un Héli, ni même cet admirable et saint prophète, Moïse, le plus doux des hommes qui fussent sur la ferre, à qui Dieu parlait avec la même familiarité qu’à un ami: comment veux-tu qu’il nous suffise, pour notre justification, à nous qui sommes si loin de savertu, de nous rendre le témoignage que nous n’avons rien fait pour notre élévation? surtout lorsque la plupart des élections d’aujourd’hui se font non par la grâce et la vocation de Dieu, mais par les intrigues des hommes.

Dieu avait choisi Judas, lui avait assigné sa place dans le collège apostolique, lui avait conféré la même dignité qu’aux autres apôtres, et même lui avait accordé une marque de confiance particulière, en lui remettant le maniement de l’argent. (Jean. XII, 6.) Eh bien! après qu’il eut abusé de ce double honneur, trahissant celui dont il devait publier la divinité, dissipant indignement les fonds déposés dans ses mains pour de plus nobles usages, Judas a-t-il évité la punition qu’il avait trop méritée? Au contraire, son châtiment fut plus rigoureux que si Dieu l’avait moins favorisé. Car il n’est pas permis d’abuser des dons de Dieu pour l’offenser; on doit les faire valoir pour lui plaire.

Celui qui prétend éviter la peine qui lui est due, parce qu’on l’a placé dans un poste plus élevé, raisonne à peu près comme auraient pu faire les Juifs infidèles, de qui Jésus-Christ disait : Si je n’étais pas venu et que je ne leur eusse point parlé, ils ne se seraient point rendus coupables; et si je n’avais pas opéré parmi eux des miracles que personne n’a jamais faits, ils n’auraient point péché. (Jean. XIV, 22.) A cette parole du Sauveur, du Bienfaiteur du genre humain, qui donc les empêchait de répondre? Pourquoi es-tu venu? Pourquoi as-tu parlé? Pourquoi as-tu fait des miracles? Etait-ce pour avoir l’occasion de nous châtier plus sévèrement?

Mais ce langage eût été celui de la fureur et de l’égarement. Le Médecin céleste n’est las venu pour vous faire mourir, mais pour vous guérir; il ne pouvait vous abandonner à votre mal : il voulait vous en délivrer entièrement; c’est vous qui vous êtes privés volontairement de ses soins; soyez donc punis plus sévèrement. En vous soumettant à ses ordonnances vous guérissez vos maladies anciennes; en fuyant lorsqu’il se présentait, vous vous mettez dans l’impuissance de recouvrer la santé; doublement coupables par votre entêtement, d’abord en vous nuisant à vous-mêmes, puis en dédaignant les soins du médecin. Après qu’il vous aura comblés de ses bienfaits, Dieu ne vous traitera pas de la même manière que si vous n’aviez reçu de lui aucune faveur; il vous traitera beaucoup plus rigoureusement. Si les bienfaits ne vous rendent pas meilleurs, ils vous rendront plus coupables, et passibles d’un châtiment plus sévère. Ainsi le moyen de justification que tu m’indiquais se trouve être de nulle valeur; non-seulement il ne sauverait pas, mais il exposerait à une perte plus complète ceux qui y auraient recours. Il nous faut donc chercher un asile plus sûr.

BASILE. Où pourrais-je en trouver? je ne sais plus où j’en suis, tant ce que tu viens de dire m’inspire de frayeur.

CHRYSOSTOME. De grâce, mon ami, je t’en conjure, pas de découragement. Nous l’avons, cet asile; il consiste pour les faibles comme moi, à ne point se hasarder; pour les forts comme toi, à mettre l’espérance de leur salut dans le soin de ne rien faire, avec la grâce de Dieu, qui soit indigne de leur charge, ni de Celui qui la leur a confiée. Assurément les plus grands supplices n’ont rien de trop sévère, pour ceux qui, après avoir obtenu, à force de brigue, les dignités du sanctuaire, s’y comportent avec tiédeur, ou avec scandale, ou avec incapacité; mais il ne s’ensuit pas de là qu’il reste quelque espoir de pardon à ceux qui ne les ont pas briguées; non, ceux-là mêmes n’auront rien à dire pour s’excuser. Fût-on demandé, pressé par des milliers de voix et de suffrages, il faudrait les compter pour rien; ce qui est avant tout nécessaire, c’est de s’examiner soi-même, c’est de ne jamais céder aux obsessions, avant ce regard scrutateur plongé jusqu’au fond de l’âme. Personne ne s’engage à bâtir une maison s’il n’est architecte; à guérir des malades, s’il n’est médecin. Si nombreux que fussent ceux qui voudraient y contraindre, on refuserait et on ne rougirait pas d’avouer son ignorance; et quand il sera question de prendre la charge d’un si grand nombre d’âmes, on ne s’interrogera pas même pour savoir si l’on est capable? mais, nonobstant l’incapacité la plus complète, on acceptera (599) le saint ministère par complaisance pour un tel, parce que celui-ci l’exige, par la crainte d’offenser celui-là! Ne serait-ce pas courir avec eux à une perte certaine? On aurait pu se sauver tout seul, on se damne soi-même et les autres. De quel côté attendre le salut? Comment obtenir le pardon? Quels seront nos intercesseurs? peut-être ces téméraires qui ont usé de violence et qui ont entraîné l’infortuné à une périlleuse extrémité? Mais eux-mêmes qui les tirera d’affaire alors, car ils auront besoin eux-mêmes du secours d’autrui, s’ils veulent éviter le feu de l’enfer.

### 2.

Lorsque je parle ainsi, je n’ai pas l’intention de t’effrayer, je ne veux que te montrer la vérité toute nue. Ecoute ce que dit l’apôtre saint Paul à son disciple, à Timothée, son véritable et cher fils : N’impose légèrement les mains â personne, et ne participe point aux péchés d’autrui. (I. Tim. V, 22). Vois-tu, je ne dis pas de quel blâme, mais de quel châtiment j’ai sauvé, autant qu’il était en moi, ceux qui voulaient ma promotion? Comme il ne suffira pas à l’élu de dire je n’avais pas sollicité, je n’ai point fui, parce que je ne prévoyais point que l’on pensât à moi; de même ce sera pour l’électeur une vaine excuse de dire qu’il ne connaissait pas celui à qui il donnait son suffrage. Cette prétendue justification ne fera qu’aggraver le tort. Quoi! l’on n’achète pas un esclave sans le faire voir aux médecins, sans demander des garanties, sans prendre des informations auprès des voisins; non content de cela on exige encore du temps pour l’essayer; et quand il faudra choisir le prêtre de Jésus-Christ, sans y faire tant de façons, on prendra le premier venu, pourvu que ce choix soit du goût de tel ou tel électeur, instrument docile de la faveur ou de la haine d’un tiers! mais c’est absurde. Qui donc implorera pour nous la clémence divine, lorsque ceux qui devraient être nos défenseurs auront eux-mêmes besoin d’être défendus?

C’est le devoir de l’électeur de se livrer à un examen approfondi, c’est encore davantage celui du candidat; car bien que ceux qui l’auront élu doivent porter avec lui la peine de ses péchés, ce ne sera pas pour lui un titre à l’impunité. II doit même s’attendre à la plus grande part du châtiment, à moins que les électeurs n’aient agi par un motif purement humain, et contre toutes les lumières et les inspirations de leur conscience. S’ils étaient convaincus du crime d’avoir introduit dans le sanctuaire, pour un motif quelconque, un sujet à leurs yeux notoirement indigne, un châtiment égal serait probablement réservé à tous, et peut-être un plus grand à celui qui aura conféré les ordres. Quelle responsabilité sur la tête du téméraire qui accorde à l’ennemi du Christ le pouvoir de ravager son Eglise! Que si l’électeur n’est pas coupable à ce point, s’il dit avoir été trompé par l’opinion publique, cela ne suffira pas pour l’absoudre entièrement, mais il sera moins puni que l’élu. Pourquoi? parce que les électeurs peuvent avoir été trompés par l’opinion publique en donnant leurs suffrages. Mais l’élu ne sera pas admis à dire qu’il ne se connaissait pas plus lui-même qu’il n’était connu des autres.

Comme il doit être plus puni que ceux qui l’élisent, il doit aussi s’examiner et s’éprouver avec plus de soin que qui que ce soit. Et si les personnes qui ne le connaissent pas bien, veulent le contraindre d’accepter, il doit aller les trouver, leur déclarer ses défauts, les tirer d’erreur, et se refuser absolument à recevoir sur ses épaules un fardeau qu’il n’est pas capable de porter. Pourquoi, lorsqu’il est question d’art militaire, de commerce, d’agriculture ou de toute autre profession de la vie civile, pourquoi ne voit-on jamais le cultivateur s’aviser d’entreprendre un voyage sur mer, ni le soldat de faire valoir une ferme, ni le pilote de -conduire une expédition militaire, quand même on voudrait les y contraindre sous peine de mort? C’est parce qu’ils prévoient le danger auquel leur incapacité les exposerait. Pour des intérêts si minces quelle prudence! nulle violence ne nous ferait céder. Mais s’agit-il du supplice éternel qui menace les dispensateurs infidèles des dons sublimes du sacerdoce, on n’a plus que de l’insouciance en face d’un si grand péril, on s’y expose de gaîté de coeur, fort du prétexte qu’on a subi une contrainte. Le souverain juge n’admettra pas une pareille raison. C’était notre devoir d’apporter plus de précautions et de soins aux intérêts de l’esprit qu’à ceux de la chair. Or, c’est précisément tout le contraire que nous faisons. Tu veux faire construire un bâtiment, tu soupçonnes d’être un habile architecte un homme qui n’entend rien à l’architecture, tu l’appelles, il vient, il se met à l’oeuvre; mais à peine a-t-il porté la main sur les matériaux préparés pour la construction qu’il gâte tout: il gâte les bois, il gâte les (600) pierres; bref, il te bâtit si mal ta maison qu’elle ne peut manquer de s’écrouler bientôt: lui suffira-t-il pour sa défense de dire qu’il a subi une contrainte, qu’il ne s’est pas présenté de son chef? Nullement, voilà ce que répondent la raison et la justice. Il devait, en dépit de toutes les sollicitations, décliner l’entreprise. Comment! un homme qui aura gâté du bois et des pierres ne trouvera pas une excuse valable pour s’exempter du châtiment; et celui qui perd des âmes, qui met tant de négligence à les édifier, il suffira à un tel homme pour éviter le châtiment, de dire qu’il a été contraint? qu’il ne s’y fie pas. Il se méprendrait grossièrement.

Il n’est pas encore temps de prouver que personne ne peut faire violence à celui qui est déterminé à refuser. J’accorde, pour un moment, qu’on a réellement contraint tel sujet; qu’on a usé à son égard de tant de ruses, qu’il a été obligé de se soumettre : penses-tu pour cela qu’il évitera la punition? Détrompe-toi, et n’ayons pas l’air d’ignorer ce que savent même les enfants. Au jour où tous les comptes seront rendus, cette ignorance prétendue ne servirait de rien. Tu n’as fait aucune démarche pour être promu au saint ministère, parce que tu connaissais ta faiblesse : très-bien! Il fallait donc persévérer dans ces sages dispositions et ne pas accepter, en dépit de toutes les sollicitations. Quoi! tu n’avais ni talent ni vertu, tant que l’on ne pensait pas à toi, et dès qu’il s’est trouvé une voix pour te crier « monte » , tu es devenu tout à coup un autre homme! C’est une pure plaisanterie, c’est même de la folie, pour laquelle il n’y a pas de supplice trop sévère. Notre-Seigneur n’a-t-il pas dit : qui veut bâtir une tour ne doit pas jeter les fondements avant d’avoir calculé ses forces, s’il ne veut pas devenir la risée des passants. (Luc. XIV, 28.) Encore là, tout le risque à courir ne va-t-il pas au delà de quelques plaisanteries à essuyer; ici, il s’agit d’une punition bien différente, du feu éternel, du ver qui ne meurt pas, du grincement de dents, des ténèbres extérieures, de la séparation d’avec les bons, et d’une place dans l’enfer parmi les hypocrites.

Voilà ce que ne veulent pas voir ceux qui m’accusent; autrement ils ne me feraient pas un crime de ce que je n’ai pas voulu courir étourdiment à ma perte. Il n’est pas ici question de blé ou d’orge à cultiver, de boeufs ou de brebis à élever, ni d’aucune marchandise semblable à soigner : il s’agit du corps même de Jésus-Christ. Car selon saint Paul, l’Eglise de Jésus-Christ est le corps même de Jésus-Christ. Il convient donc que celui à qui ce corps a été confié, travaille à l’entretenir dans la parfaite santé et dans la beauté irréprochable, qui lui conviennent; que, par une active surveillance, il le préserve des taches, des rides, en un mot de tout défaut qui pourrait en altérer la forme et l’éclat; ne doit-il pas, en effet, autant qu’il est possible à la nature humaine, le montrer digne du divin chef, du chef immortel et bienheureux qui le domine? Que si ceux qui veulent se rendre propres aux combats des athlètes, ont besoin de médecins, de maîtres, d’un régime exactement suivi, d’exercices continuels et de mille précautions minutieuses, parce que la moindre négligence peut faire avorter tous les autres soins qu’on aura pris; comment ceux qui sont choisis pour gouverner le corps de Jésus-Christ, dont l’exercice n’est pas corporel, mais spirituel, et consiste à combattre les puissances invisibles, lui peuvent-ils conserver sa santé et sa vigueur, s’ils ne possèdent pas toutes les méthodes nécessaires pour en bien traiter les maladies, et ne sont pas, pour cela, doués d’une vertu plus qu’humaine?

### 3.

Ne sais-tu pas que ce corps mystique est sujet à plus de maladies et d’accidents que notre corps matériel, qu’il s’altère plus vite, et se guérit plus difficilement? Or, ceux qui traitent nos corps ont inventé une grande variété de remèdes, toutes sortes d’instruments et d’appareils, ainsi que des aliments appropriés à chaque espèce de maladies; quelquefois le simple changement d’air , le sommeil ménagé à propos, suffisent pour guérir le malade et tirer le médecin d’embarras. Le traitement des maladies spirituelles n’a pas ces ressources. Après le bon exemple, le ministère sacerdotal ne connaît pas d’autre méthode, pour guérir, que la prédication. La .parole seule lui tient lieu d’instrument, d’aliment, d’air salubre. La parole est le remède qu’il administre, la parole est le feu dont il se sert pour brûler, la parole est le fer avec lequel il tranche : il n’en a pas d’autre à sa disposition; la parole est-elle impuissante, le prêtre est à bout de moyens. Par la parole nous relevons l’âme abattue, nous ramenons à son état naturel celle qui est travaillée de l’enflure, nous retranchons les superfluités; nous remplissons les manques; en un mot, c’est par elle que nous faisons toutes les opérations qui peuvent être utiles à la santé de l’âme. (601)

Pour ce qui est de bien régler sa vie, l’exemple des autres peut exciter notre émulation et nous porter à les imiter: mais lorsqu’il s’agit de guérir une âme imbue d’une mauvaise doctrine, l’emploi de la parole est indispensable, non-seulement pour confirmer ceux qui pensent comme nous, mais encore pour combattre nos adversaires. Si nous étions armés du glaive de l’esprit et du bouclier de la foi jusqu’à faire des miracles, et fermer la bouche aux incrédules à force de prodiges, nous pourrions nous passer du secours de l’éloquence; je me trompe, elle serait toujours utile et même nécessaire. L’apôtre saint Paul en a fait usage, bien que l’éclat de ses miracles frappât tous les yeux. Un autre membre encore de ce même collège des apôtres nous exhorte à ne pas négliger cette puissance de la parole : Soyez prêts, dit-il, à répondre à quiconque vous demandera compte de l’espérance qui est en vous. (I. Pierre III, 15.) Saint Etienne et les autres diacres ne furent préposés au service des veuves, qu’afin de laisser aux apôtres le temps de vaquer au ministère de la parole. Toutefois le don de la parole nous serait moins indispensable, si nous avions celui des miracles. Mais puisqu’il n’est resté parmi nous aucun vestige de cette dernière puissance, et que de nombreux ennemis ne cessent de nous menacer sur tous les points, il faut nécessairement que nous soyons armés du glaive de la parole tant pour repousser leur attaque, que pour les frapper à notre tour.

### 4.

C’est pourquoi nous devons avoir grand soin que la parole de Jésus-Christ habite en nous avec abondance (Col. III, 16); car nous avons à nous tenir prêts pour toutes sortes de combats; nous sommes en face d’ennemis divers, nombreux, qui ne se servent point des mêmes armes, ne suivent pas le même plan d’attaque. Il faut donc que celui qui veut en venir aux mains avec eux, connaisse toutes leurs différentes manières de combattre, qu’il sache également manier l’arc et la fronde, qu’il soit tour à tour fantassin et cavalier, soldat et capitaine, propre aux combats de mer comme aux attaques de places. Dans les combats ordinaires, il suffit, pour soutenir le choc de l’ennemi, que chacun se tienne à son poste; dans ceux dont nous parlons, il faut connaître à fond chacune des parties de l’art de l’attaque et de la défense. N’y eût-il qu’un endroit mal gardé, l’ennemi saura bien le découvrir et introduire dans la bergerie ses démons ravisseurs pour enlever les brebis : chose qu’il n’essaie même pas, s’il s’aperçoit qu’il a affaire à un pasteur vigilant, qui est au fait de ses artificieuses manoeuvres.

Il faut donc que nous soyons munis de toutes parts. Une ville entourée partout de bons remparts, se rit des efforts des assiégeants et vit dans une entière sécurité; mais qu’une brèche soit ouverte dans la muraille, seulement de la largeur d’une porte, tout le reste de l’enceinte n’est plus d’aucune utilité, fût-il d’ailleurs en très-bon état. Il en est de même de la cité de Dieu. Tant que la sollicitude et la prudence du pasteur y servent de rempart et d’enceinte, les entreprises de l’ennemi tournent à sa honte, et personne dans la ville n’est en danger; pour peu que la cité soit entamée, la chute d’une seule partie entraîne bientôt la ruine du tout.

Que servirait-il, en effet, d’avoir mis les Gentils en déroute , si les Juifs saccagent la place ? ou d’avoir triomphé des Gentils et des Juifs, si les Manichéens la livrent au pillage? Quel gain d’avoir vaincu les Manichéens, si les fatalistes viennent égorger les ouailles jusqu’au sein de l’Eglise? A quoi bon donner ici le catalogue complet des hérésies inventées par le Diable , et dont une seule, si le berger ne sait pas les repousser toutes, peut jeter une partie du troupeau dans la gueule du loup? A la guerre, il faut être présent sur le champ de bataille pour vaincre ou pour succomber; ici, il arrive souvent qu’un combat engagé entre d’autres, donne la victoire à un parti qui n’avait pas figuré au commencement de l’action, et qui, comme s’il était étranger à la querelle, était resté constamment assis sous sa tente. Ou bien, pour avoir négligé de s’exercer à l’avance, on se perce de ses propres armes, et l’on prête à rire à ses amis et à ses ennemis. Je vais éclaircir ma pensée par un exemple : Les sectateurs de la folie de Valentin et de Marcion, et les autres malades, dont l’affection est à peu près de la même espèce, retranchent du canon des divines Ecritures la loi donnée à Moïse par le Seigneur; d’autre part, les Juifs ont pour cette loi un si grand respect, qu’aujourd’hui, malgré l’abrogation qui en a été faite, ils soutiennent que l’on doit en garder tous les préceptes contre l’ordonnance du Seigneur lui-même; mais 1’Eglise de Dieu évitant l’un et l’autre excès, a pris le milieu; l’Eglise ne pense pas que l’on doive encore porter le joug de cette loi, mais elle ne souffre pas que l’on en dise du mal. (602)

Elle la préconise encore, quoique supprimée parce que c’est une loi qui a été utile durant tout le temps qu’elle fut en vigueur.

Pour combattre des ennemis si opposés entre eux, il faut donc garder un juste tempérament; car si, voulant enseigner aux Juifs que ce n’est plus le temps de pratiquer les cérémonies de cette loi ancienne, on commence par la critiquer sans ménagement, on donnera une prise terrible au hérétiques qui la rejettent absolument; si pour fermer la bouche à ceux-ci, on l’exalte outre mesure, comme s’il était encore nécessaire de l’observer au temps où nous sommes, on lâche la bride aux déclamations des Juifs. Des excès contraires ont également jeté hors de la vraie loi, les maniaques sectateurs de Sabellius, de même que les furieux Ariens. Les uns et les autres gardent le nom de chrétiens; mais quand on examine le fond de leurs doctrines on acquiert la conviction, qu’au nom près, les premiers ne valent pas mieux que les Juifs, et que les seconds se rapprochent fort de l’hérésie de Paul de Samosate: qu’au reste, les uns et les autres sont également éloignés de la vérité.

On court donc un grand danger dans les rencontres avec ces hérétiques, on marche sur un sentier étroit, escarpé et des deux côtés bordé de précipices. Il est à craindre qu’en voulant frapper un de ses adversaires, on ne se découvre aux coups de l’autre. En effet, si l’on avance que la divinité est une, aussitôt Sabellius exploite la proposition au profit de sa folle impiété: d’un autre côté si l’on distingue et que l’on dise qu’autre est le Père, autre est le Fils, autre est le Saint-Esprit, voici Arius qui, de la différence des personnes, conclut à la diversité de l’essence. Il faut rejeter également et la confusion impie de l’un, et la division non moins sacrilège de l’autre; on évite ces deux écueils en confessant que la divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit est une, et en reconnaissant les trois Personnes ou Hypostases; c’est ainsi que nous pourrons nous faire un rempart contre la double attaque de nos ennemis. Je pourrais encore te signaler beaucoup d’autres rencontres, où l’on a besoin d’unir l’ardeur du courage à la précision des manoeuvres, sous peine de se retirer couvert de blessures.

### 5.

Que n’aurait-on pas à dire des contentions et des disputes qui s’élèvent entre les fidèles? Non moindres que les attaques du dehors, elles donnent encore plus de peine à celui qui enseigne. Les uns poussés par un excès de curiosité, s’occupent, sans raison et par pure fantaisie, de questions impossibles à résoudre, et dont la solution ne mène à rien d’utile. Les autres demandent compte à Dieu de ses jugements; ils voudraient mesurer l’abîme sans fond de ses conseils : Vos jugements, dit le Prophète, sont un abîme infini. (Ps. XXXV, 7.) Bien peu s’appliquent à connaître les dogmes de la foi et la règle des moeurs: beaucoup perdent leur temps à étudier ce qu’ils ne connaîtront jamais, et dont la recherche même offense Dieu. Vouloir absolument pénétrer ce que Dieu nous interdit de savoir, efforts inutiles (qui pourrait faire violence à Dieu!) efforts coupables et dangereux. Et cependant, si l’on a recours à l’autorité pour réprimer ces chercheurs indiscrets de choses introuvables, on s’attire la réputation d’un orgueilleux et d’un ignorant. Voilà donc encore un point qui exige de la part d’un évêque une grande prudence, tant pour éloigner les esprits de questions oiseuses et absurdes, que pour éviter des accusations fâcheuses. Contre tant de difficultés il a pour toute arme la parole, rien que la parole. S’il en est dépourvu, les âmes, dont le gouvernement lui est confié, surtout les âmes faibles et travaillées d’un excès de curiosité, seront dans une continuelle agitation, comme le vaisseaux battu de la tempête : que ne doit donc pas faire le prêtre pour acquérir le talent de la parole?

BASILE. Pourquoi donc l’apôtre saint Paul ne s’est-il point soucié de l’acquérir ? car il ne rougit point de sa pauvreté en fait d’éloquence; mais il avance hautement qu’il est ignorant, et cela en écrivant aux Corinthiens mêmes, admirés pour leur beau parler dont ils étaient si fiers.

### 6.

CHRYSOSTOME. C’est précisément cette parole à laquelle tu fais allusion qui en a trompé un grand nombre, et les a rendus négligents pour l’étude de la vraie doctrine. Faute d’aller jusqu’au bout de la pensée de l’Apôtre, et de comprendre le sens de ses paroles, ils ont passé toute leur vie dans la somnolence et la paresse, sectateurs fidèles de l’ignorance , non pas de celle dont saint Paul fait l’aveu, mais d’une autre dont il était plus éloigné que qui que ce soit au monde. Mais je réserve ce point pour plus tard, et pour le moment, supposons que l’Apôtre ait ignoré l’art de parler, (603) comme on le prétend, que pourrait-on en conclure pour des hommes de notre temps? Il possédait une puissance bien supérieure à l’éloquence, et capable de produire de plus grands effets; lui de qui la seule présence et le simple aspect, sans même qu’il eût à ouvrir la bouche, suffisaient pour faire trembler les démons. Aujourd’hui tous les hommes ensemble auraient beau prier et pleurer, ils ne pourraient ce que pouvaient les vêtements de saint Paul. Paul par sa prière ressuscitait les morts; il opérait tant de prodiges, qu’il était regardé comme un Dieu par les infidèles. Encore revêtu d’un corps mortel, il avait été jugé digne d’être ravi jusqu’au troisième ciel, et d’apprendre des choses que l’oreille humaine ne peut pas même entendre. Mais les hommes de nos jours… Je m’arrête pour ne rien dire de trop dur ni de trop sévère. Mon dessein n’est pas de les insulter; je m’étonne seulement qu’ils ne rougissent pas de se comparer à ce grand homme.

En effet, si nous considérons non plus les prodiges, mais la vie du bienheureux Apôtre, et sa conduite angélique, nous le verrons encore plus triomphant par ses vertus que par ses miracles. Qui pourrait représenter la vivacité de son zèle, sa douceur, ses continuels dangers, ses sollicitudes incessantes, sa constante anxiété pour le salut de toutes les Eglises; sa compassion envers ceux qui souffrent, ses tribulations; ses persécutions sans cesse renouvelées, et ses morts de tous les jours? Quel endroit de la terre habitable, quel continent, quelle mer n’ont pas connu les combats de ce juste? Le désert même l’a vu plus d’une fois, alors qu’il lui offrait un asile contre le danger. Pas d’embûches auxquelles il n’ait été exposé, mais aussi pas de victoire qu’il n’ait remportée. Toujours combattre, et toujours vaincre, voilà sa vie.

Mas suis-je assez respectueux envers ce grand homme, lorsque j’ose faire son éloge? ses grandes actions ne sont-elles pas au-dessus de tous les discours, et autant au-dessus du mien que les grands orateurs sont au-dessus de moi? Persuadé néanmoins que le bienheureux Apôtre aura plus égard à l’intention qu’au succès, je ne m’arrêterai pas que je n’aie parlé d’un acte qui surpasse autant tout ce que j’ai dit, que saint Paul surpasse les autres mortels. Quel est cet acte? C’est qu’après tant de belles actions, et après avoir mérité une infinité de couronnes, il souhaita d’aller en enfer, d’être livré à un supplice éternel pour sauver et donner à Jésus-Christ ces Juifs, qui l’avaient souvent lapidé, et qui l’auraient tué s’ils en avaient eu le pouvoir. Quelqu’un a-t-il jamais aimé Jésus-Christ à ce point, si l’on peut appeler amour un transport qui réclamerait un terme plus expressif encore?

Nous comparerons-nous encore à un tel homme, après une si grande grâce qu’il a reçue d’en-haut, et une si grande vertu qu’il a tirée de son fond? Ce serait là le comble de la présomption et de la témérité. Mais était-il aussi ignorant qu’on le prétend? Il n’en est rien, comme on va le voir. On appelle ignorant non celui qui n’est pas versé dans les prestiges de l’éloquence profane, mais celui qui ne sait pas combattre pour la défense des dogmes et de la vérité : et l’on a raison. Or, Paul ne se déclare pas ignorant sous l’un et l’autre rapport, mais seulement sous le premier. Lui-même l’affirme, et il fait expressément cette distinction, disant qu’il est ignorant dans l’art de la parole, mais non dans la doctrine. (II Cor. XI, 6.) Il est bien vrai que si, dans le ministre de la parole sainte, je demandais la politesse d’Isocrate, la véhémence de Démosthène, la majesté de Thucydide, la sublimité de Platon, on pourrait m’opposer le passage de saint Paul allégué ici, mais je fais grâce de tout cela au prédicateur de l’Evangile; pour moi, c’est quelque chose de superflu, que tous ces ajustements oratoires des profanes; que me font la rondeur des périodes et les élégances de la déclamation? Qu’il soit pauvre, s’il veut, par la diction, qu’il soit simple et sans art dans l’arrangement des mots, pourvu qu’il soit riche de science et qu’il possède l’art de ne jamais faillir à la règle des dogmes; mais je ne permettrai pas qu’on aille, pour excuser sa propre négligence et sa paresse, ravir à saint Paul le plus illustre de ses avantages, et son principal titre à l’admiration.

### 7.

Comment confondit-il les Juifs de Damas, (Act. IX, 22), avant qu’il eût commencé à faire des miracles? Commuent terrassa-i-il les Juifs Hellénistes? pourquoi fut-il envoyé à Tarse? (Act. IX, 29, 30), sinon parce qu’avec la force irrésistible de sa parole il vainquait tous ses adversaires, et les pressait si vivement que, ne pouvant supporter leur défaite, ils s’exaspérèrent jusqu’à jurer sa mort? Car, je le répète, à ce moment il n’avait pas encore fait de (604) miracles. On ne peut doue pas dire que, la multitude l’admirant déjà comme un thaumaturge, ses antagonistes étaient écrasés sous l’ascendant de sa renommée. Il n’était puissant jusque-là que par la force de sa parole. De quelle arme se servait-il à Antioche pour combattre les Judaïsants? (Galat. II, 11.) N’est-ce pas par son éloquence seule que dans Athènes, la ville la plus superstitieuse du monde, il gagna l’Aréopagite avec sa femme? (Act. XVII, 34.) Quel charme merveilleux ne possédait-il pas en parlant, puisqu’on passait des nuits à l’entendre? témoin Eutyque tombé du haut d’une fenêtre (Act. XX, 9.) A Thessalonique, à Corinthe, à Ephèse, à Rome que fait-il? il prêche des jours entiers et même des nuits entières expliquant les Ecritures, disputant contre les Epicuriens et les Stoïciens. (Act. XVII, 18.) Je ne finirais pas, si je relevais toutes les occasions dans lesquelles il a montré son talent pour la parole.

Avant qu’il eût fait des miracles, comme pendant le cours de ses prodiges, on le voit user fréquemment de la parole. Qui donc osera nommer ignorant celui qui, soit qu’il fût aux prises avec un adversaire, soit qu’il haranguât la multitude se faisait admirer de tout le monde? Les Lycaoniens crurent voir en lui leur Mercure; ses miracles et ceux de Barnabé les firent passer pour des dieux; mais il n’y eut que l’éloquence qui fit prendre Paul pour le dieu de l’éloquence. (Act. XIV, 11.) N’est-ce pas par là qu’il a surpassé les autres Apôtres? D’où vient que par toute la terre son nom se trouve si fréquemment dans la bouche des hommes? D’où vient qu’il est plus admiré que tous les autres, non-seulement parmi nous, mais même parmi les Juifs et les Grecs? N’est-ce pas à cause du prodigieux mérite de ses épîtres, qui ont fait tant de bien aux fidèles de son temps et à ceux qui sont venus depuis, et qui en feront encore tant à ceux qui viendront, jusqu’au dernier avènement du Christ; car il ne cessera pas d’être utile aux hommes tant que durera le genre humain. Ses admirables écrits sont comme une muraille de diamant qui entoure et protége les Eglises dans toutes les parties du monde. Champion immortel du Christ, il est encore aujourd’hui debout au milieu de l’Eglise, enchaînant toute pensée sous l’obéissance du Christ, renversant tous les conseils, abattant toute hauteur qui s’élève contre la science de Dieu. (II Cor. X, 5.)

Or, tout cela, il le fait par les admirables épîtres qu’il nous a laissées, épîtres toutes pleines de la sagesse divine.

Ses précieux écrits servent non-seulement au renversement des fausses doctrines et au solide établissement de la vraie foi, mais ils sont encore d’une très-grande utilité pour instituer la règle des bonnes moeurs. C’est par leur moyen qu’aujourd’hui encore les évêques parent et ornent la chaste Vierge qu’il a nommée l’épouse de Jésus-Christ (II. Cor. XI, 2), et qu’ils travaillent à former en elle tous les traits du type de la beauté spirituelle; c’est par eux qu’ils repoussent les maux qui fondent sur l’Eglise, et qu’ils lui conservent la santé dont ellejouit. Tels sont les remèdes que cet ignorant nous a laissés, et telle est leur vertu, comme l’expérience l’apprend à ceux qui en font continuellement usage. De tout ceci, concluons que saint Paul attachait une grande importance au talent de la parole.

### 8.

Ecoute encore dans quels termes Paul écrit à son disciple : Applique-toi d la lecture, à l’exhortation, à l’instruction. Et pour lui montrer le fruit qu’il en retirera, il ajoute : Par là, tu te sauveras, toi et ceux qui t’écoutent. (I Tim. V, 16.) Et ailleurs : il ne faut pas qu’un serviteur du Seigneur dispute; mais qu’il soit doux envers tout le monde, capable d’instruire, patient. (II Tim. IV, 16.) Et poursuivant il dit : Pour toi, demeure ferme dans ce que tu as appris et qui t’a été confié; sachant de qui tu l’as appris; te souvenant que dès ton enfance, tu as été instruit des lettres saintes qui peuvent t’éclairer pour le salut. (II. Tim. III, 14, 15.) Et encore : Toute écriture divinement inspirée est utile pour enseigner, pour reprendre, pour corriger, pour former à la justice, afin que l’homme de Dieu soit parfait. (II. Tim. III, 16.)

Ecoute encore ce qu’il dit à Tite sur l’ordination des évêques : Il faut qu’un évêque soit attaché à la vraie parole, à celle qui est conforme â l’enseignement, afin qu’il puisse convaincre les contradicteurs. (Tit. I, 9.) Comment donc un ignorant pourra-t-il convaincre les contradicteurs de la vraie foi et leur fermer la bouche? A quoi bon s’appliquer à la lecture et aux Ecritures, s’il faut s’en tenir à cette ignorance? Vaines excuses et faux prétextes que tout cela, derrière lesquels voudraient s’abriter la paresse et l’indolence.

Mais, me dit-on, ces conseils s’adressent aux prêtres. Je réponds d’abord que c’est bien d’eux (605) qu’il est ici question. Mais j’ajoute qu’ils s’adressent en même temps aux simples fidèles, car, écoute ce que l’Apôtre dit dans une autre épître, parlant cette fois non plus seulement aux prêtres, mais à tout le monde: Que la parole du Christ habite en vous abondamment avec toute sagesse (Coloss. III, 16); et encore : Que toutes vos paroles soient accompagnées de grâce, et assaisonnées du sel de la sagesse, en sorte que vous sachiez répondre à chacun comme il convient. (Coloss. IV, 6.) Or le précepte d’être prêt à répondre regarde tout le monde. Ecrivant aux Thessaloniciens, il dit : Edifiez-vous les uns les autres, comme vous le faites. (I. Thess. V, 11.) Quand il parle des prêtres, voici ce qu’il dit : Que les prêtres qui gouvernent bien soient doublement honorés, principalement ceux qui travaillent à la prédication et à l’instruction. (I. Tim. V, 17.) Car le dernier terme de la perfection est atteint dans l’instruction lorsque, par leurs exemples comme par leurs paroles, les prédicateurs conduisent les hommes à la vie bienheureuse préparée par Jésus-Christ. Les exemples seuls ne suffisent pas pour instruire: ce n’est pas moi qui le dis, c’est le Sauveur lui-même : Celui, dit-il, qui pratiquera et qui enseignera, sera appelé grand. (Matth. V, 19.) Si pratiquer c’était la même chose qu’instruire, il eût été superflu d’ajouter le second; il eût suffi de dire, celui qui pratiquera. Mais en les divisant, Notre-Seigneur nous apprend que les oeuvres ne sont pas la parole; et que pour édifier parfaitement les peuples, l’exemple et le discours doivent se prêter un mutuel secours. N’entends-tu pas ce que dit aux prêtres d’Ephèse ce vase d’élection du Christ: Veillez donc, et n’oubliez pas que durant trois ans, nuit et jour, je n’ai pas cessé d’avertir avec larmes chacun de vous. (Act. XX, 31.) Pourquoi ces larmes, ces discours, ces avertissements alors que l’éclat de sa vie apostolique était si vif? Sans doute que le bon exemple contribue beaucoup à l’accomplissement des commandements ; toutefois, même en cette partie, je n’oserai dire qu’il suffise tout seul.

### 9.

Lorsqu’un combat s’engagera sur le terrain du dogme, et que tous combattront avec des armes prises dans les divines Ecritures, de quel secours alors sera la sainteté de la vie? A quoi serviront les fatigues et les sueurs, si après toutes ces austérités, on tombe dans l’hérésie par ignorance et qu’on soit séparé du corps de l’Eglise? J’en connais plusieurs à qui ce malheur est arrivé. Quel fruit retireront-ils de leur patience? Aucun : pas plus que si, la foi étant saine et entière, la conduite était vicieuse. Il faut donc une grande habileté dans ces combats pour la foi, à celui qui est chargé d’enseigner les autres. Quand même il serait, lui, inébranlable dans la foi, et invulnérable aux coups des ennemis, la multitude d’âmes simples qui lui est soumise, voyant son chef vaincu et réduit au silence par ses contradicteurs, accuse non l’imbécillité de l’homme, mais la faiblesse du dogme; et ainsi l’ignorance d’un seul cause la perte de tout un peuple. On ne se donnera pas, situ veux, tout de suite à l’ennemi, mais on commencera à douter des principes jusque-là les mieux assurés; on ne sera plus aussi solidement attaché à certaines croyances que l’on avait embrassées de toutes les forces de sa foi. La défaite du maître produit dans les âmes une tempête si violente qu’elle ne peut finir que par le naufrage. Te dire maintenant quelles calamités, quels charbons de feu s’amassent sur la tête du malheureux, à qui l’on est en droit de reprocher la perte de tant d’hommes, la chose serait superflue; tu le sais aussi bien que moi.

Voilà donc ce crime d’orgueil et de vaine gloire que l’on veut m’imputer, parce que j’ai refusé d’être la cause de la ruine de tant d’âmes et, par là, de m’attirer un châtiment plus terrible au jour du jugement.

Qui oserait encore le soutenir? Personne assurément; à moins de vouloir persister dans une accusation sans motif, et faire le philosophe dans les malheurs d’autrui. (606)

## LIVRE CINQUIÉME

ANALYSE

Tout le Livre cinquième roule sur le même sujet que les derniers chapitres du quatrième, c’est-à-dire sur l’éloquence de la chaire. — Il contient une suite de réflexions aussi justes que profondes sur la pratique de l’art oratoire dans la chaire chrétienne. —En les lisant on croirait entendre non un futur orateur à qui son génie révèle d’avance toutes les difficultés et toutes les ressources de son art, mais bien un vétéran de l’éloquence, un Cicéron écrivant le de Oratore. — Les discours qu’on adresse an peuple exigent un grand travail. — Les auditeurs sont très-difficiles à contenter, parce qu’ils viennent pour juger le prédicateur plus que pour s’instruire. — Pour manier avantageusement cette multitude mal disposée, deux choses sont nécessaires : le mit-pris des louanges et la puissance de la parole. — Le mépris des louanges ne mène à rien sans la puissance de la parole, et réciproquement. — Au mépris des louanges, il faut ajouter le mépris de l’envie. — Ce n’est pas tout d’acquérir le talent de la parole, il faut encore le conserver par le trayait et l’exercice, car l’éloquence est fille de l’étude plus encore que de la nature. — Plus un orateur a de talent, plus il est obligé de travailler. — A combien de cabales un grand orateur est en but de la part de ses ennemis jaloux. — Combien peu d’hommes sont en état de bien juger d’un discours. — Fort de la conscience de son génie, l’orateur peut se placer au—dessus du jugement de la foule. — Une chose qui lui donnera une confiance encore pins ferme, ce sera de travailler dans le but de plaire à Dieu. — Le mépris des louanges n’est pas moins nécessaire à celui qui est sans éloquence.

### 1.

J’ai suffisamment démontré combien les combats livrés pour la défense de la vérité exigent d’habileté et d’expérience de la part de celui qui doit les soutenir. Néanmoins à ce que j’ai déjà dit sur le talent de la parole, j’ai encore quelque chose à ajouter; quelque chose qui est cause de dangers infinis, ou plutôt qui peut devenir, pour ceux qui s’en acquittent mal, l’occasion des plus grands dangers; car cette chose est en elle-même des plus salutaires et des plus avantageuses, quand elle est maniée par des hommes vertueux et capables. Je veux parler du travail plus ou moins considérable que le prédicateur emploie à la composition des discours qu’il fait en public.

La plupart des auditeurs ne veulent point se mettre dans les dispositions qui conviennent aux disciples à l’égard du maître qui les instruit. Trouvant le rôle de disciples trop au-dessous d’eux, ils croient s’élever en prenant celui des spectateurs de théâtres et de cirques. Et, comme dans ces spectacles du monde, la foule se partage en factions, les uns favorisant celui-ci, les autres celui-là; de même dans nos temples, se divisent les assemblées chrétiennes; et les uns sont pour un tel, les autres pour les autre; l’auditeur est déjà favorable ou hostile à l’orateur, avant même que celui-ci ait encore ouvert la bouche première difficulté ; en voici une autre non moins grande; pour peu qu’un prédicateur mêle à la trame de son discours quelque chose du travail d’un autre, il soulève contre lui plus de clameurs et d’insultes que s’il dérobait l’argent d’autrui. Souvent même, sans qu’il ait rien emprunté, et sur un simple soupçon non motivé, il est traité comme si on l’eût pris en flagrant délit de plagiat. Mais que parlé-je d’emprunts faits à d’autres? On ne lui permet pas même d’user, comme il l’entend et aussi souvent qu’il le voudrait, des fruits de son invention et de son travail. Car ce n’est pas leur utilité, mais leur agrément, que la plupart des auditeurs viennent chercher à ces discours, auxquels ils assistent, comme à une tragédie ou un concert, en qualité de juges. Il en résulte que l’espèce d’éloquence que je réprouvais tout à l’heure avec saint Paul , est encore plus (607) exigée dans la chaire évangélique, qu’entre des sophistes obligés de mesurer leurs forces.

### 2.

Il faut donc ici une âme fortement trempée, bien supérieure à la faiblesse que je trouve eu moi, qui puisse mettre un frein à cette passion de la multitude pour un plaisir infructueux, et diriger son intention vers un objet plus utile. C’est ainsi que l’orateur de la chaire, au lieu d’être lui-même le trop facile jouet des caprices de la foule, marchera comme un chef et un guide à la tête de son peuple docile à le suivre. Or, ce résultat ne peut s’obtenir qu’à deux conditions : le mépris des louanges, et le talent de la parole.

L’absence d’une de ces deux choses rend l’autre inutile. Si, au mépris des louanges, le prédicateur ne joint pas le talent d’instruire avec une parole assaisonnée de grâce et de sel, il succombe infailliblement sous le dédain de la multitude, sans que sa grandeur d’âme le puisse sauver. Si au contraire il a tout ce qu’il faut sous le rapport du talent, mais que la faveur populaire le domine au point qu’il en soit l’esclave, le préjudice est toujours le même pour lui comme pour le peuple, parce que, dans ses discours, il se propose de plaire plutôt que d’être utile à ses auditeurs: tant la soif des louanges le tourmente et l’égare. Voici un homme qui, à la vérité, est insensible aux caresses de la renommée; mais il ne sait point parler, que fera-t-il? il ne cèdera point aux caprices de la multitude, c’est vrai, mais à quoi servira cette magnanimité, s’il ne peut être d’aucune utilité au peuple, par l’impuissance où il se trouve de rien dire? En voici un autre qui possède le talent nécessaire pour rendre les hommes meilleurs, mais il a le malheur de ne pouvoir résister à l’amour de la louange, qu’arrive-t-il? sinon qu’il songe plus à plaire à son auditoire qu’à le sauver, et cela parce que les applaudissements, en éclatant autour de lui, flattent trop doucement ses oreilles.

### 3.

Le pasteur parfait aura donc un caractère égal à son talent, et un talent égal à son caractère, ainsi soutenu des deux côtés, il ne faillira point dans sa mission. Un prédicateur s’est levé au milieu de la foule, il a déjà prononcé des paroles capables d’impressionner les coeurs tièdes et lâches; mais tout à coup il bronche et s’interrompt, il sent son indigence, il se trouble, il rougit: tout le fruit de ses premières paroles se perd et se dissipe incontinent ; ceux qu’il vient de gourmander, excités par les blessures douloureuses faites à leur amour-propre, et ne sachant comment se venger autrement, attaquent son ignorance avec sarcasme; c’est d’ailleurs un moyen pour eux de jeter un voile sur leurs opprobres.

Il faut donc que l’orateur sacré, tel qu’un habile conducteur, parvienne à régler si bien ces deux belles qualités, qu’il les fasse marcher de front vers un but utile. Lorsqu’il ne donnera plus prise à la critique, c’est alors qu’il pourra aussi facilement qu’il voudra, réprimander avec sévérité ou traiter avec indulgence les fidèles soumis à sa conduite: sans cette condition il lui sera difficile d’agir avec cette autorité. La grandeur d’âme ne doit pas se borner au mépris de la louange, il faut qu’on la pousse plus loin, si l’on ne veut pas que ce premier mérite reste imparfait.

### 4.

Que faut-il donc mépriser encore? la jalousie et l’envie. Toutes ces accusations fausses et même invraisemblables auxquelles les chefs de l’Eglise sont ordinairement en butte, il ne faut ni les craindre et s’en alarmer outre mesure , ni non plus les dédaigner tout à fait; mais encore qu’elles ne soient que des mensonges inventés par le premier venu, il faut tâcher de les éteindre aussitôt; car, pour exagérer soit en bien, soit en mal la réputation d’un homme , il n’y a rien de pareil à cette multitude sans frein dans ses propos. Ecouter et répéter tout sans examiner rien, dire au hasard tout ce qui se présente, sans avoir égard à la vérité, voilà le peuple. Aussi, bien loin de mépriser les bruits populaires qui nous sont désavantageux, il faut leur couper pied dès le commencement, en confondant les calomniateurs, quoique leurs mensonges soient visibles par eux-mêmes, et n’omettre rien de ce qui peut consolider notre réputation. Mais quand nous aurons fait tout ce que nous pouvons, si nos accusateurs ne veulent pas se rendre, c’est alors le cas de les mépriser. Quelqu’un qui tout d’abord se laisserait abattre par ces contrariétés, ne pourrait plus rien faire de beau ni de grand, parce que le chagrin et les soucis continuels produiraient chez lui une prostration des forces de l’âme, et le réduiraient à une complète impuissance;

La conduite du prêtre, avec son peuple, doit être la même que celle d’un père à l’égard de ses enfants en bas-âge. De la part des enfants au berceau, les insultes, les coups, les pleurs n’émeuvent pas plus un père que les joyeux (608) éclats de rire et les caresses n’enflent sa vanité. C’est ainsi qu’un prêtre ne doit ni s’enorgueillir de l’éloge, ni se laisser abattre par le blâme du peuple , puisque celui-ci prodigue à contretemps l’un et l’autre. C’est difficile, mon ami, peut-être même impossible: n’éprouver aucun plaisir à s’entendre louer est un degré de perfection auquel peut-être il n’est pas donné à l’homme d’atteindre. Or le plaisir engendre le désir de la jouissance; le désir de la jouissance, en cas d’insuccès, produit nécessairement le chagrin, le dégoût , l’indignation, la douleur. De même que ceux qui placent toute leur joie dans les richesses, tombent dans l’affliction en tombant dans la pauvreté, de même que ceux qui sont accoutumés à une vie délicate trouveraient insupportable d’être réduits à une vie frugale; ainsi, ceux qui sont avides de louanges , non-seulement lorsqu’on les blâme sans raison, mais encore lorsqu’on ne les loue pas continuellement, sentent leur âme comme dévorée par une faim cruelle, surtout s’ils ont pour ainsi dire été nourris de louanges dès leur enfance, mais principalement s’ils sont témoins des louanges qu’on donne aux autres. A combien de déboires et de douloureux mécomptes celui qui entre dans le ministère de la parole évangélique, avec ce désir dans le coeur, ne s’expose-t-il pas? L’âme de ce prêtre ne peut pas plus être exempte de soucis et de chagrins que la mer, de vagues et de tempêtes.

### 5.

En lui supposant même un grand talent naturel pour la parole, ce qui est bien rare, il n’en est pas moins tenu de travailler sans relâche. En effet, l’éloquence étant moins un don de la nature que le produit du travail et de l’étude, on a beau s’être élevé dans cet art jusqu’au sommet de la perfection, on en déchoit bien vite si l’on néglige de s’y maintenir par une étude et un exercice continu. Il s’en suit que les meilleurs orateurs sont obligés à plus de travail que les moins bons : ceux-ci ayant moins à perdre que les premiers. C’est la différence des mérites qui établit celle des obligations. Aucune critique ne vient gourmander le talent médiocre, quand même il ne produirait rien de remarquable; mais le talent supérieur, toutes les fois qu’il paraît, on exige qu’il surpasse l’opinion qu’on a de lui, autrement les plaintes s’élèvent de toutes parts. Les moindres succès attirent au premier de grands éloges; si le second ne force pas l’admiration, s’il ne met pas l’auditeur hors de lui-même, tout éloge lui est refusé, et nulle critique ne lui est épargnée. L’auditoire juge moins l’orateur par son discours que par sa réputation. Il est donc évident que le plus éloquent des prédicateurs doit être le plus laborieux; on ne lui pardonne pas ce qui est cependant inséparable de la nature humaine, de ne pas réunir toutes les qualités; et, si son discours ne répond pas, de tout point, à la grandeur de sa renommée, il ne se retire que sous une grêle de sarcasmes et de traits malins lancés par la foule. Personne ne fait attention que le moindre accident , un chagrin , une anxiété, un souci quelconque, parfois même la colère a pu troubler la lucidité de son esprit, et ôter à ses conceptions quelque chose de leur clarté et de leur précision habituelles; enfin, que l’orateur étant homme, il ne peut pas être partout le même et n’avoir à traverser pour ainsi dire que dés jours sereins; qu’il est au contraire sujet, par sa nature, à faillir quelquefois, et à paraître au-dessous de son propre talent; mais, encore une fois, on ne lui tient compte de .rien; on lui fait son procès comme s’il pouvait avoir la perfection des anges. C’est d’ailleurs une disposition, malheureusement trop naturelle, d’accorder peu d’attention à tout ce que les autres font de bien, quel qu’en soit l’éclat. On a des yeux bien plus vigilants pour remarquer les fautes, même les plus légères, même celles dont le temps semblait avoir anéanti le souvenir; on est prompt à les découvrir, avide à s’en saisir, opiniâtre à les retenir. C’est bien peu de chose, ce n’est rien, et cependant, cela a suffi plus d’une fois pour diminuer la gloire de beaucoup d’hommes d’un vrai mérite.

### 6.

Tu vois mon généreux ami, que plus un prédicateur a de talent, plus il a besoin de travailler pour ne pas le laisser dépérir. J’ajoute qu’il lui faut une patience à toute épreuve. Une foule de malveillants l’assaillent sans cessé à tort et à travers, sans avoir aucun reproche légitime à lui faire, uniquement parce qu’on ne peut souffrir sa réputation et qu’on est importuné du bruit qu’elle fait. Il faut qu’il ait le courage de souffrir cette amère jalousie. La haine exécrable qu’on lui porte sans raison, ne pouvant rester longtemps concentrée au dedans des coeurs, se fait bientôt jour au dehors; elle éclate par les injures, les détractions, les calomnies semées dans l’ombre et répandues dans le public. Une âme qui, à chaque atteinte, commencerait par s’affliger, par s’irriter, ne tarderait pas à (609) succomber au chagrin. Non-seulement ses ennemis le frappent eux-mêmes, mais ils y emploient encore des mains étrangères. On les verra prendre un homme incapable de dire deux mots de suite, et le porter jusqu’aux nues par des louanges hyperboliques, et par une admiration affectée; les uns le font par passion seulement, les autres par ignorance et par envie; mais ils n’ont tous qu’un but, qui est de renverser une réputation existante, et nullement d’en susciter une impossible.

Outre ces ennemis, le vaillant défenseur de l’Eglise aura souvent à lutter contre l’ignorance de tout un peuple. Un grand auditoire ne peut pas se composer entièrement d’hommes lettrés; les gens sans instruction sont toujours en très-grande majorité daims les réunions de nos Eglises; ne comptons pas cette première catégorie, reste une minorité que nous sommes encore obligés de partager en deux classes, ceux qu’une moyenne culture sépare un peu des ignorants, tout en les laissant toujours très-éloignés des hommes vraiment capables de juger d’un discours : ne prenons que ces derniers et nous voilà réduits à un ou deux connaisseurs. D’où il arrive que celui qui a le mieux parlé sera le moins applaudi, et quelquefois ne le sera pas du fout. Il doit se résigner d’avance à ce résultat bizarre; excuser ceux qui agissent par ignorance; plaindre ceux qui sont mus par l’envie, comme des malheureux dignes de pitié, et se bien persuader que ni les uns ni les autres ne sauraient rien ôter à ses talents. Un grand peintre, un maître en son art, verrait de mauvais connaisseurs se moquer d’un de ses chefs-d’oeuvre, qu’il ne devrait pas pour cela se décourager, parce que la critique des sots ne peut faire qu’un bon tableau soit mauvais, pas plus que leurs éloges et leur admiration ne feront qu’un mauvais soit bon.

### 7.

Oui, que le génie soif lui-même juge de ses oeuvres; ne les tenons pour bonnes ou pour mauvaises, qu’après que l’esprit qui les a conçues aura dit: elles sont bonnes, elles sont mauvaises. L’opinion qu’émettent au hasard des personnes étrangères à l’art, ne méritent pas même qu’on s’y arrête. Ainsi donc, que celui qui s’est chargé de la rude mission d’enseigner les autres, n’attache aucune importance aux suffrages de la multitude, et qu’il ne tombe point dans le découragement, s’ils lui manquent. Quand il aura travaillé ses discours dans le but de plaire à Dieu (car c’est Dieu qui est la règle et le type suprême de la perfection, non pas le monde avec ses applaudissements et ses louanges), après cela, si les éloges arrivent aussi de la part des hommes, eh bien! qu’il ne les repousse point. Si les auditeurs ne lui en donnent pas, qu’il y renonce sans se plaindre. Une assez belle récompense, la plus grande de toutes les récompenses, ne manquera pas à ses peines, je veux dire le témoignage que lui rend sa conscience de n’avoir recherché que la gloire de Dieu en composant, en travaillant avec soin ses discours.

### 8.

Mais, s’il commence par se laisser aller au désir des vaines louanges, ni ses travaux infinis, ni ses talents pour l’éloquence ne lui servent de rien; incapable de mépriser les injustes critiques de la multitude, il se relâche et perd le goût de l’étude. Il doit donc apprendre avant tout à mépriser les louanges, c’est une science sans laquelle l’exercice de la parole ne suffirait pas pour conserver ce beau talent.

A celui qui ne possède qu’une éloquence médiocre, le mépris des louanges n’est pas moins nécessaire qu’il ne l’est au plus éloquent; car il fera nécessairement beaucoup de fautes, s’il n’est pas assez fort de caractère pour se passer volontiers de la faveur populaire. Dans son impuissance d’égaler les orateurs les plus renommés, il ne craindra pas de leur tendre des piéges , de leur porter envie, de les calomnier et de s’abaisser aux plus odieuses manoeuvres; fallût-il perdre son âme , il est prêt à tout oser pour usurper leur gloire en la faisant descendre jusqu’à sa médiocrité. J’ajoute que son âme engourdie par la torpeur, se refusera bientôt à toute espèce de fatigue et de travail. En effet, se donner beaucoup de peine pour ne récolter qu’une très-mince moisson de louanges, quoi de plus propre à jeter, dans une sorte de sommeil léthargique, l’homme qui n’a pas la force de mépriser les louanges? Ainsi, le laboureur, obligé de travailler une terre stérile et de creuser des sillons dans un sol pierreux, suspend bientôt ses travaux, à moins que la passion de son art ne le captive, ou que la crainte du besoin ne le courbe forcément sur son labeur.

Si l’homme le plus richement pourvu du côté de l’éloquence a besoin d’une étude continuelle pour conserver ses avantages, quelle difficulté n’éprouvera pas celui qui n’a que peu de fond, et qui se voit obligé, en parlant, de méditer sur ce qu’il doit dire? Quel embarras, quelle (610) violente contention d’esprit pour arriver à produire laborieusement un mauvais discours! Et si parmi les ministres d’un rang inférieur, il se rencontre quelqu’un dont le talent éclipse celui de son évêque, ne faudra-t-il pas à celui-ci une vertu plus qu’humaine pour qu’il ne se laisse pas dominer par l’envie et consumer par le chagrin? Se sentir inférieur en mérite à quelqu’un sur qui on a l’avantage du rang, de la dignité, et se résigner avec courage, cela n’appartient pas à une âme commune, à la mienne, par exemple, mais à une âme de la trempe la plus forte. Quand du moins celui dont le mérite peut faire ombrage, a de la douceur et de la modestie, c’est encore disgracieux, mais du moins c’est tolérable; mais s’il est d’un caractère hardi, fanfaron et vain, c’est à lui souhaiter la mort tous les jours, tant il répand d’amertume sur la vie de son infortuné supérieur, affichant partout ses avantages, se moquant par derrière, usurpant tout ce qu’il peut d’autorité, et voulant être tout. Dans tout ce qu’il fait, il a pour soutien et pour moyen de défense sa libre et facile parole, la faveur du peuple, l’affection que toutes les classes de la société ont pour lui.

Ne vois-tu pas comment l’éloquence fait fureur aujourd’hui parmi les Chrétiens? Chez nous comme chez les païens, il n’y a d’honneurs que pour ceux qui la cultivent.

Quelle plus insupportable honte que de voir, pendant qu’on parle soi-même, tout le monde s’abstenir du moindre signe d’approbation, montrer de l’ennui, attendre la fin du discours comme une délivrance; tandis que, si un rival porte la parole, tous l’écoutent avec attention, quelque long que soit son discours, tous éprouvent de la peine lorsqu’il va finir, et témoignent tout haut leur désappointement, s’il garde le silence? Ces contrariétés peuvent te paraître légères et faciles à surmonter, â toi qui ne les as pas encore éprouvées; elles n’en sont pas moins faites pour éteindre le feu du génie, paralyser les forces de l’âme, à moins que, s’aFfranchissant de toutes les misérables passions de l’homme, on ne s’élève à la hauteur des puissances célestes et incorporelles, qui sont de leur nature inaccessibles à l’envie, à l’amour de la gloire, aux diverses maladies de l’âme. Si un mortel parvient à ce point de perfection de fouler aux pieds ce monstre indomptable de la gloire humaine, et de trancher les têtes toujours renaissantes de cette hydre, ou plutôt d’empêcher qu’elles ne germent dans son coeur, il pourra repousser victorieusement les nombreux assauts qu’on lui livrera, et se reposer comme dans le port à l’abri de la tempête. Mais tant qu’il ne sera pas entièrement délivré de cet ennemi, il sera assailli de mille manières différentes; son âme sera continuellement troublée, déchirée et deviendra le jouet d’une infinité de passions. A quoi bon énumérer toutes les autres difFicultés qui se rencontrent dans l’exercice du saint ministère? Pour en donner ou s’en faire une idée, il faudrait les avoir éprouvées soi-même. (611)

## LIVRE SIXIÈME

ANALYSE

(Tirée de Dom Remy Ceillier)

On voit dans le sixième livre avec quelle rigueur les prêtres seront punis pour les péchés du peuple, sans qu’ils puissent s’excuser sur la capacité, ni sur l’ignorance, ou sur la violence qu’on leur a faite pour les élever au sacerdoce. — On y voit encore avec quelle prudence et quelle précaution ils doivent vivre pour se préserver de la contagion du siècle, pour conserver en son enlier la beauté spirituelle de leur âme : avec combien de zèle, d’exactitude et de vigilance, ils doivent s’acquitter de leurs fonctions. — Ils sont ambassadeurs de Dieu non pour une seule ville, mais pour toute la terre. — Ils sont établis afin de prier et d’intercéder pour les péchés de tous les hommes, et non-seulement de ceux qui sont vivants, mais même de ceux qui sont morts. — Après avoir invoqué le Saint-Esprit, ils accomplissent ce sacrifice si digne de vénération, et dont on n’approche qu’avec tremblement. — Ils tiennent si longtemps entre leurs mains le Maître et le Seigneur de tons les hommes. — La prudence la plus attentive leur est nécessaire pour ne blesser aucun de ceux qu’ils sont obligés de voir chaque jour, et s’accommoder avec tous, non en usant d’artifice, de dissimulation, de complaisance et de flatterie, mais plutôt en agissant avec une grande confiance et beaucoup de liberté, usant toutefois de condescendance en de certaines rencontres, selon la nécessité des affaires, et en entremêlant dans leur conduite la sévérité avec la douceur. — Quelque grands que soient les travaux des moines , et quelque rudes que soient les combats qu’ils ont à essuyer, saint Chrysostome trouve qu’il y a moins de peines dans leur état que dans le ministère épiscopal; qu’il est bien plus aisé de pratiquer la vertu dans la solitude que dans les emplois de l’Eglise, qui exposent un évêque à beaucoup d’occasions, et réveillent aisément en lui les vices et les défauts, qui seraient couverts par la solitude. — Le saint docteur revient encore à la fin de ce livre sur le conseil déjà donné précédemment, de ne pas négliger les bruits populaires, quand même ils sont faux. — Il n’est pas difficile de se sauver soi-même. — Le prêtre est exposé à un châtiment plus terrible que tes simples fidèles. — On démontre par diverses comparaisons quels doivent être la crainte et le saisissement d’un homme que l’on veut élever au sacerdoce. — Il n’y a point de guerre plus terrible que celle que nous fait le démon en pareil cas.

### 1.

Voilà, pour la vie présente, les épreuves que doit traverser un prêtre. Mais qu’est-ce que cela, en comparaison de ce que nous aurons à subir ailleurs, quand il nous faudra rendre compte de toutes les âmes qui nous auront été confiées, oui de toutes, les unes après les autres? La honte n’est pas le seul danger que nous ayons à courir, mais après la honte, il y va encore pour nous d’un supplice éternel. Il y a une parole que j’ai déjà citée : Obéissez à ceux qui ont mission de vous conduire, et demeurez-leur soumis, parce qu’ils veillent pour le bien de vos âmes, comme devant en rendre compte (Heb. XIII, 17); mais je ne puis m’empêcher de la répéter, parce qu’elle contient une menace qui bouleverse continuellement mon âme. S’il est vrai qu’il vaudrait mieux pour celui qui scandalise le moindre de ses frères, que l’on suspendît à son cou une meule de moulin et qu’on le précipitât au fond de la mer (Matth. XVIII, 6), si, tous ceux qui blessent la conscience de leurs frères, pèchent contre Jésus- Christ lui-même (I. Cor. VIII, 12), à quel sort doivent donc s’attendre ceux qui perdent non pas une, deux, trois âmes, mais des peuples tout entiers? Oui, je te le demande, à quel supplice sont-ils réservés? Il n’y a pas lieu de s’excuser sur son inexpérience, d’alléguer son ignorance, de prétexter la nécessité ou la violence des autres. Si ces moyens étaient recevables, les simples fidèles pourraient plutôt y avoir recours pour excuser leurs propres fautes, que les pasteurs pour obtenir le pardon des péchés qu’ils ont fait commettre aux autres.

Pourquoi cela? Parce que celui qui est chargé de corriger l’ignorance des peuples, et de les avertir de la guerre qu’ils ont à soutenir contre le démon, aurait mauvaise grâce de dire qu’il n’a pas entendu sonner la charge, qu’il n’avait (613) pas même prévu la guerre, puisqu’il n’est établi, comme dit le prophète Ezéchiel, que pour sonner de la trompette à tout le peuple et l’avertir des malheurs qui le menacent. (Ezech. XXXIII, 3.) Ainsi le châtiment est inévitable, n’y eût-il qu’une seule âme de perdue. Si la sentinelle, dit encore le Prophète, quand l’épée s’avance, ne sonne point de la trompette pour donner l’alerte au peuple, et que l’épée arrivant ôte la vie à un seul homme, cet homme à la vérité est tombé pour son iniquité; néanmoins, je réclamerai son sang de la main de la sentinelle. (Ezech. XXXIII, 6.) Cesse donc de me pousser à un châtiment inévitable. Il ne s’agit point ici du commandement d’une armée ou d’un empire, mais d’un ministère qui demande la vertu d’un ange.

### 2.

Il faut que l’âme du prêtre soit plus pure que les rayons du soleil, afin que le Saint-Esprit y fasse sa constante demeure, et qu’il puisse dire : Je vis, ou plutôt ce n’est plus moi qui vis, c’est Jésus-Christ gui vit en moi (Gal. II, 20.) Si ceux qui habitent le désert, loin de la ville, de la place publique et de leurs agitations tumultueuses, et dont la vie flotte pour ainsi dire sur des eaux toujours abritées et toujours tranquilles, ne sont jamais sans défiance malgré la sûreté d’une telle vie; si, au contraire, ils multiplient les précautions, s’environnant de tous les moyens de défense, observant une règle très-sévère, soit dans leurs paroles, soit dans leurs actions, afin de pouvoir s’approcher de Dieu avec toute la confiance et la pureté dont la faiblesse humaine est susceptible, de quelle vertu, de quelle force ne faut-il pas qu’un prêtre soit doué pour préserver son âme de toute souillure , et conserver pure et sans tache sa beauté spirituelle? Il a besoin d’une sainteté bien supérieure à celle des solitaires. Beaucoup plus exposé qu’eux à toutes sortes de nécessités dangereuses, il ne sauvera la pureté de son âme que par une vigilance continuelle et une grande fermeté. Un beau visage, des mouvements voluptueux, une démarche étudiée, une voix mélodieuse, des yeux et des joues dont l’éclat, naturel est encore relevé par des couleurs appliquées avec art, d’élégantes tresses de cheveux habilement teints, de riches vêtements, de l’or prodigué sous toutes les formes, des diamants étincelants, des parfums d’une odeur exquise, tant d’artifices que les femmes savent si bien mettre en oeuvre, tout cela n’est que trop capable de troubler l’âme, à moins de s’être endurci par les laborieux exercices de la tempérance. L’émotion que tout cela peut causer n’a rien qui étonne. Mais que le démon réussisse quelquefois à blesser, par des moyens tout contraires, les coeurs des hommes, voilà, certes, une chose bien surprenante et presque inconcevable.

Des hommes, en effet, après avoir résisté à ces moyens de séduction, se sont laissés prendre à d’autres tout différents. Ainsi, un visage négligé, des cheveux mal soignés, des vêtements sordides, un extérieur en désordre, des manières simples , un parler commun , une démarche sans étude et sans art, une voix inculte, une vie misérable, méprisée, sans appui, l’abandon le plus complet, tout cet appareil de misère, qui n’avait d’abord excité que la compassion du spectateur, a fini par le conduire à la catastrophe la plus déplorable.

### 3.

Encore une fois on en compterait un grand nombre qui, après avoir triomphé de la séduction armée de tous les prestiges de l’or, des parfums, des magnifiques habits, ont trouvé leur écueil dans les choses les plus contraires, et s’y sont brisés.

Puisque la pauvreté et la richesse, la parure et la négligence dans le vêtement, la politesse exquise et la rudesse inculte des manières allument également la guerre dans l’âme de ceux qui en ont le spectacle sous les yeux, puisque la voie où nous marchons est semée de piéges, comment cesser un instant de veiller, comment respirer en paix au milieu de tant d’embûches tendues tout autour de nous? Et où nous cacher, je ne dis pas pour nous soustraire à la force ouverte, ce n’est pas là le plus difficile, mais pour épargner à notre âme le trouble qu’y répandent les pensées impures? Je passe sous silence les honneurs que l’on rend d’ordinaire aux prêtres, qui sont pour eux l’occasion d’une infinité de maux. Ceux que nous recevons des femmes énervent en nous la vertu de tempérance, et finissent par l’anéantir, à moins que l’on ne soit continuellement en garde contre ce genre de piéges. Ceux que nous rendent les hommes ont aussi leurs dangers , si l’on ne conserve une véritable grandeur d’âme; ils nous exposent aux assauts de deux passions contraires, l’adulation servile ou la sotte arrogance. On se courbe jusqu’à terre devant les grands pour obtenir des hommages, puis, tout gonflé de ceux qu’on a gagnés, on se redresse contre les petits que l’on accable de son dédain, et l’on tombe ainsi dans les abîmes (614) de l’orgueil. Je n’en dirai pas davantage sur ce point; il n’est donné qu’à l’expérience de connaître toute l’étendue du mal.

Ces dangers ne sont pas les seuls; mais il y en a beaucoup d’autres auxquels celui qui vit dans le monde sera nécessairement exposé. Le solitaire en est exempt, que quelque mauvaise pensée s’offre à son esprit, que son imagination lui peigne quelque objet dangereux, c’est possible, mais ce n’est toujours qu’une représentation assez faible, assez fugitive; le feu qu’elle allume dans le coeur, n’étant point alimenté par la vue des réalités, n’est qu’un feu-follet qui s’éteint au moindre souffle. Un solitaire ne craint que pour lui. S’il a d’autres personnes à guider dans la voie du salut, le nombre en est, dans tous les cas très-restreint; si nombreuses qu’elles soient, elles le sont toujours beaucoup moins que les fidèles de toute une église. D’ailleurs, les chrétiens sur qui un solitaire est obligé de veiller lui donnent, non-seulement en raison de leur petit nombre, mais encore à cause de leur dégagement de tous les embarras du monde, beaucoup moins de soucis qu’une église n’en donne à son pasteur; ils n’ont en effet, ni enfants, ni femme, ni rien qui les préoccupe. Cette condition les rend soumis et dociles à leur supérieur, outre que la communauté de vie permet à celui-ci de découvrir aisément toutes leurs fautes et de les corriger; une continuelle surveillance des maîtres contribue puissamment aux progrès de la vertu.

### 4.

Mais, ceux que dirige un évêque sont, pour la plupart, enlacés dans une multitude de liens et de soucis qui diminuent leur ardeur pour les exercices spirituels. De là, pour le maître, la nécessité de répandre presque tous les jours la semence évangélique, afin que le grain de la doctrine prévale, par son abondance, dans les âmes de ses auditeurs. L’excès des richesses, la grandeur du pouvoir, la langueur qu’engendre la mollesse, et beaucoup d’autres causés encore étouffent les germes du bien dans les âmes souvent les épines sont si épaisses qu’elles ne laissent pas même tomber la semence jusqu’à terre. D’un autre côté l’excès de la misère, l’asservissement où réduit la pauvreté, les injures et les rebuts auxquels elle expose, et mille maux de la même nature détournent de l’application aux choses divines.

Quant aux péchés , l’évêque n’en connaît pas même la plus petite partie. Comment le pourrait-il, puisqu’il ne connaît pas même de vue la plus grande partie de son troupeau? Telles sont les grandes difficultés qu’il éprouve de la part de son peuple. Mais, qu’elles lui paraîtront peu de chose, s’il envisage ses obligations envers Dieu, tant celles-ci exigent de sa part un zèle plus grand , une vigilance plus attentive. En effet, celui qui fait la fonction d’ambassadeur auprès de Dieu pour toute une ville, que dis-je une ville? pour tout l’univers, et qui prie Dieu d’être indulgent pour les péchés de tous les hommes, non pas seulement des vivants, mais aussi des morts, je te le demande, quel homme doit-il être?

Je doute que la liberté dont un Moïse, un Elie jouissaient auprès du Seigneur, fût suffisante pour une semblable prière. Représentant du monde tout entier, Père commun de tous, c’est à ce titre que le prêtre s’approche de Dieu, pour lui demander l’extinction des guerres en tout lieu, l’apaisement des troubles, la paix, la prospérité et le prompt éloignement des calamites qui menacent les empires comme les individus. Chargé de prier pour tous, il doit l’emporter sur tous, autant qu’un protecteur l’emporte naturellement sur ceux qu’il protége.

Mais lorsqu’il invoque l’Esprit-Saint et qu’il célèbre le redoutable sacrifice , lorsque dans ses mains il tient le souverain Maître de toute la nature, je te le demande, à quel rang le placerons-nous? Quelle pureté, quelle piété n’exigerons-nous pas de lui? Quelles doivent être les mains, instruments de tels mystères! quelle, la langue chargée d’articuler les paroles que nous savons! Y a-t-il un degré de sainteté, de pureté auquel ne doive s’élever une âme qui reçoit en elle l’Esprit de Dieu?

C’est alors que les anges assistent le prêtre, que toute l’armée des célestes puissances chante, en remplissant tout l’espace qui est autour de l’autel, pour faire honneur à la victime qui y est gisante. Peut-on en douter quand on considère la grandeur du mystère qui s’accomplit eu ce moment?

Quelqu’un m’a raconté le fait suivant, qu’il tenait d’un témoin, vieillard vénérable, homme d’une sainteté admirable et accoutumé aux révélations d’en-haut. Voici la vision dont il avait été honoré: Il avait vu, assurait-il, au moment où les sacrés mystères s’accomplissent, apparaître tout à coup une multitude d’anges; quoique éblouis d’un tel spectacle, ses yeux mortels avaient distingué leurs vêtements d’une (615) blancheur éclatante; ils environnaient l’autel, ils s’inclinaient comme des soldats en présence de leur roi. Et je le crois. Un autre me racontait encore non plus ce qu’il avait appris d’un tiers, mais ce qu’il avait vu lui-même, ce qu’il avait ouï : que sur le point de sortir de ce monde, ceux qui ont participé aux saints mystères avec une conscience pure sont mis sous la garde des anges, qui les escortent dans ce passage par égard pour Celui qu’ils ont reçu dans leur sein. Ne frissonnes-tu pas à l’idée de pousser à un si auguste ministère une âme telle que la mienne, d’élever à la dignité des prêtres un homme comme moi, dont les vêtements sont encore pleins de souillure , un homme que Jésus-Christ a chassé de l’assemblée des conviés? (Matth. XXII 13.) L’âme des prêtres doit resplendir comme l’astre qui éclaire le monde. Mais la mienne est tellement enveloppée des noires vapeurs qui s’exhalent d’une conscience impure, qu’elle n’ose se montrer ni arrêter un regard de confiance sur son divin Maître. Les prêtres sont le sel de la terre, et moi je ne me fais remarquer que par mon peu de sagesse et une incapacité universelle que personne ne saurait tolérer, excepté ceux qui sont aveuglés par l’excessive amitié qu’ils me portent.

Or, ce n’est pas encore assez d’être pur pour être digne d’un si grand ministère, il faut encore à une grande prudence naturelle unir une expérience très-étendue; il faut connaître les intérêts et les affaires autour desquels s’agite le tourbillon du monde, et tout en les connaissant, en être plus dégagé que les solitaires qui habitent les montagnes. Obligé d’être en relations avec des hommes qui ont des femmes, qui nourrissent des enfants, qui possèdent des serviteurs, qui jouissent de richesses immenses, qui administrent les affaires publiques et gèrent les grandes charges de l’Etat, le dignitaire ecclésiastique doit pour ainsi dire être multiforme; j’emploie ce terme en ayant soin d’en écarter tous sens mauvais, tels que ceux de fourbe, de flatteur, d’hypocrite: j’entends par là que sans rien perdre de sa noble franchise, de sa sincère liberté, il doit savoir condescendre à propos, c’est-à-dire lorsque les circonstances le demandent, et être en même temps bon et ferme. Tous les sujets ne doivent point être gouvernés selon une méthode uniforme, ni tous les malades être guéris par les mêmes remèdes, ni tous les vents être combattus par le pilote avec une même manoeuvre. Or des tempêtes continuelles assaillent le vaisseau de l’Eglise, tempêtes qui ne viennent pas toutes du dehors, mais qui naissent aussi dans son sein. Il faut donc tout à la fois de la condescendance et de la sévérité.

### 5.

Ces qualités tendent toutes, malgré leur diversité à une même fin, la gloire de Dieu et l’édification de l’Eglise. Les solitaires, il est vrai, ont de grands combats à soutenir, leur vie est pénible; mais que l’on compare leurs travaux avec les fonctions bien remplies du sacerdoce, on trouvera autant de différence qu’il y en a entre un roi et un simple particulier. Si les exercices d’un solitaire sont rudes, en revanche l’esprit et le corps y travaillent de concert, on peut même dire que le corps y participe plus largement que l’esprit. Lorsqu’il est mal constitué, toute la force de l’esprit demeure concentrée en elle-même , ne trouvant pas d’oeuvre dans laquelle elle puisse se déployer extérieurement. En effet, jeûner toujours, coucher sur la dure, veiller, se priver du bain, ne tremper ses membres que de sueurs abondantes, et les autres pratiques qu’on observe pour mortifier le corps; il faut renoncer à tout cela, du moment que le corps n’a pas la force de supporter le châtiment auquel on veut le soumettre. L’art de gouverner l’Eglise, au contraire, ne relève que de l’âme, qui n’a même pas besoin de la santé du corps pour montrer toute sa vertu. En quoi la vigueur corporelle contribue-t~elle à faire que nous ne soyons point orgueilleux, point colères, point incontinents; mais sobres, tempérants, pleins de décence et de toutes les qualités que saint Paul réunit pour en composer le portrait du prêtre accompli. (I. Tim. III, 2.) On n’en pourrait pas dire autant du solitaire, ni de la perfection qui lui est propre.

Un jongleur a besoin de divers instruments, tels que des roues, des cerceaux, des épées, mais le philosophe, au contraire, porte tout son art dans son esprit, et se passe de tout secours extérieur : telle est la différence entre le solitaire et le prêtre; il faut au premier de la santé et une demeure appropriée au genre de vie qu’il doit mener, pour n’être pas trop éloigné de la société des hommes, ni privé de la tranquillité que procure la solitude. Il faut aussi qu’il vive sous un climat tempéré; car rien n’est plus contraire au corps épuisé par le jeûne, qu’une température sujette à des (616) anomalies tant soit peu considérables. Je n’ai pas besoin de parler ici de la peine qu’il est forcé de prendre pour se procurer le vêtement et la nourriture, jaloux qu’il est de pourvoir à tout par ses propres mains.

### 6.

Le prêtre n’a pas besoin de tout cet attirail , de tout ce matériel, pour ainsi dire. Simple et vivant comme tout le monde, lorsqu’il n’y a pas de mal à le faire, il tient toute sa science renfermée dans les trésors de son âme. Mais me dira quelqu’un, il est cependant beau de vivre tout entier à soi-même et isolé de la société des hommes; ce genre de vie dénote une certaine vertu de tempérance dans ceux qui le pratiquent, je l’avoue; cependant ce n’est pas un signe auquel je reconnaîtrai la présence certaine d’un mérite accompli. Ce n’est pas dans l’intérieur du port que le pilote, quoique assis au gouvernail, peut donner la preuve irrécusable de son talent; mais a-t-il pu, en pleine mer, résister à la tempête et sauver son navire, personne alors ne pourra lui refuser le titre de bon pilote.

### 7.

Ainsi, n’ayons pas pour le solitaire une admiration exagérée, hyperbolique; s’il dirige constamment son attention sur lui-même, sans se laisser séduire à aucune distraction, s’il ne pèche ni fréquemment ni grièvement, c’est qu’aussi il est à l’abri de tout ce qui peut exciter ou réveiller les passions de son âme; mais qu’un homme vivant au milieu du monde, et obligé de supporter l’influence pernicieuse des péchés du peuple, qu’un tel homme demeure ferme et inébranlable , gouvernant son âme dans la tempête comme dans le calme, je dirai:

voilà celui qui mérite les applaudissements et l’admiration du monde: il a donné une preuve suffisante de son mérite et de sa vertu.

Quant à moi, tu aurais tort de m’admirer beaucoup, si depuis que j’ai quitté le barreau, et que j’ai dit adieu au monde, je n’ai pas trop fait parler contre moi. Ne point pécher quand on dort, ne pas être renversé quand on ne lutte point, ne pas être blessé quand on ne combat point, qu’y a-t-il là de si merveilleux : qui donc, je te prie, qui pourrait parler contre moi, et divulguer mes misères? Serait-ce le plancher ou les murs de ma chambre ? Ils ne sauraient parler. Serait-ce ma mère, qui mieux que personne connaît toutes mes actions? Mais nous n’avons ensemble rien de commun, et jamais il ne s’est élevé entre elle et moi l’ombre d’un différend. Supposons qu’il en soit autrement: quelle est la mère assez dénaturée, assez ennemie de son enfant pour décrier sans raison et sans y être forcée, celui qu’elle a porté dans son sein, qu’elle a mis au monde, qu’elle a élevé?

Il n’en est pas moins vrai que, si l’on m’examinait un peu sérieusement, on me trouverait bien des faiblesses; tu ne l’ignores pas toi-même, tout empressé que tu es à me combler d’éloges en toute occasion. Ce n’est point par une feinte modestie que je parle de la sorte; pour t’en convaincre, souviens-toi combien de fois, dans nos fréquents entretiens sur ce sujet, je t’ai dit que, si l’on me donnait le choix de la carrière que je préfèrerais suivre avec honneur, du gouvernement de l’Eglise, ou de la vie des solitaires, j’aimerais mieux mille fois la première. Je ne cessais pas d’envier le bonheur de ceux qui sont capables de remplir comme il faut cet auguste ministère. Puis donc que j’enviais le bonheur des ministres de l’Eglise, il est clair que je n’aurais pas refusé d’embrasser leur état, si je m’étais senti capable d’en remplir les devoirs.

Mais que faire? Rien n’est moins propre au gouvernement de l’Eglise que ce désoeuvrement, cette insouciance, que d’autres prennent pour une vertu ascétique, mais que je considère, moi, comme un voile sous lequel je dissimule mon incapacité, je cache la plupart de mes fautes , heureux de les dérober par ce moyen aux regards des hommes. L’homme accoutumé à jouir d’un loisir complet et à mener une vie tranquille, a beau être doué d’une nature grande et forte, son inexpérience le trouble et l’embarrasse, et le défaut d’exercice lui ôte une très-grande partie de sa propre force. Mais s’il est tout à la fois d’un esprit lourd, et sans expérience des devoirs et des luttes du sacerdoce, comme moi, autant vaudrait prendre une statue de pierre pour en faire un prêtre. Voilà pourquoi la solitude n’envoie dans la milice sacerdotale que très-peu de sujets qui y tiennent brillamment leur place. La plupart ne viennent là que pour se montrer tels qu’ils sont, c’est-à-dire incapables, et pour éprouver combien les affaires sont désagréables et difficiles. Il n’y a là rien d’étonnant; voici un homme qui a fait sa spécialité de tel genre d’exercices, et tout à coup il se voit appelé à paraître dans un genre de combats d’une nature toute différente, c’est comme s’il n’était pas exercé du tout. Avant tout, plein de (617) mépris pour la gloire, celui qui entre dans le stade des luttes sacerdotales doit encore être supérieur à la colère, et d’une prudence consommée. Or, la vie solitaire ne fournit à celui qui s’y livre aucune occasion de s’exercer à ces vertus. Il n’a autour de lui ni toutes sortes de gens qui l’irritent et lui donnent lieu de s’exercer à dompter son courroux, ni tous ces flatteurs, sans cesse agitant l’encensoir, qui lui procurent l’avantage d’apprendre à mépriser les applaudissements populaires. Pour la prudence, qui est si nécessaire dans le gouvernement de 1’Eglise, on n’y attache pas une très-grande importance parmi les solitaires. Aussi qu’arrive-t-il ? Appelés à soutenir des luttes auxquelles ils ne se sont préparés par aucun exercice, ces hommes sont dans le plus grand embarras, ils sont éblouis, anéantis; et bien loin d’avancer dans la perfection, ils perdent encore ce qu’ils ont apporté de la solitude.

### 8.

BASILE. Appellerons-nous au gouvernement de l’Eglise des hommes qui vivent au milieu du monde, qui ne s’occupent que des affaires du siècle, qui sont, pour ainsi dire, roués aux querelles et aux injures; pleins d’une adresse infinie, et habiles surtout dans l’art de vivre joyeusement?

CHRYSOSTOME. Doucement, s’il vous plaît, mon très-cher ami. Ces gens-là ne doivent pas même venir à l’esprit, lorsqu’il s’agit de prêtres à donner à l’Eglise de Dieu. L’homme qu’il faut choisir entre mille, c’est celui qui, au milieu du monde et dans le commerce des hommes, sait garder la pureté, la sérénité d’âme, la sainteté, la tempérance et la sobriété, les qualités, en un mot, qui distinguent les solitaires; les garder, dis-je, intactes et inébranlables mieux encore que ceux qui vivent dans la solitude. Tel individu est rempli de beaucoup de défauts, il pourrait aisément les cacher dans la solitude, en les empêchant de se traduire en actes, que gagne-t-il à se produire sur le théâtre du inonde? Rien, sinon qu’il se livre à la risée publique, sans compter de plus grands périls auxquels il s’expose imprudemment. Voilà ce qui a failli m’arriver à moi, si la bonté de Dieu n’avait détourné le coup de foudre qui menaçait ma tête. Que cet homme-là ne compte pas que ses misères resteront ignorées, lorsque sa personne aura été mise en évidence et exposée au grand jour d’une charge publique importante ; il sera, au contraire, bientôt pénétré, et promptement jugé.

Le feu éprouve les métaux; et les fonctions sacerdotales, les âmes des hommes; c’est là qu’on découvre immédiatement si quelqu’un est colère, pusillanime, vaniteux, présomptueux, ou n’importe quoi; rien ne reste caché; tous les défauts sont mis à nu; et non-seulement mis à nu, mais aggravés et rendus plus incorrigibles. Les plaies du corps deviennent plus difficiles à guérir, quand on les a fatiguées; ainsi en est-il des affections de l’âme : irritées au frottement pour ainsi dire des contrariétés du dehors, elles s’enflamment, elles s’exaspèrent, et poussent les malades qui en sont atteints aux plus grands excès.

Si l’on ne se tient pas sur ses gardes, elles portent au désir de la gloire, à la présomption, à l’amour des richesses; elles entraînent aussi à la mollesse, au relâchement, à l’indolence, et, peu à peu, aux désordres que l’on trouve à la suite de ceux-là et qui en naissent ordinairement. li y a tant de choses dans le monde qui peuvent dissoudre la solide énergie de l’âme, et interrompre sa course vers Dieu. La première de toutes, c’est la conversation des femmes. Ayant reçu la charge de garder tout le troupeau, le pasteur ne peut pas donner ses soins aux hommes, et négliger les femmes, dont le sexe demande une attention plus particulière, à cause de sa propension au péché. Il faut donc que le salut des femmes donne, sinon plus, du moins autant d’inquiétude que celui des hommes, au ministre à qui l’épiscopat est échu en partage. Il est à propos de les visiter lorsqu’elles sont malades, de les consoler dans leurs afflictions, d’animer celles qui sont indolentes, d,’aider celles qui ont besoin de secours. Dans l’accomplissement de ces devoirs, l’esprit malin ne manquera pas d’occasion de s’insinuer dans le coeur qui ne sera pas environné d’une surveillance très-attentive. Car l’oeil de la femme blesse et trouble l’âme, non-seulement l’oeil de la femme impudique, mais encore celui de la femme vertueuse; les flatteries des femmes nous amollissent; leurs déférences nous asservissent : le zèle de la charité, source de tout bien, devient souvent, par elles, la cause d’une infinité de maux, si l’on ne sait pas le régler.

Souvent aussi les sollicitudes continuelles émoussent la pointe de l’intelligence, et donnent à l’esprit, si prompt de sa nature, la pesanteur du plomb. Quelquefois l’humeur prend la place du zèle, et, comme une noire fumée, (618) obscurcit l’âme de ses vapeurs. Qui pourrait compter tant d’autres désagréments, les injures, les insultes, les dénigrements des grands et des petits, des sages et des insensés.

### 9.

Ces derniers surtout, ceux qui n’ont pas le jugement droit, ne cessent jamais de se plaindre; et si l’on entreprend de se justifier, ils ne veulent rien entendre. Un pasteur fait bien de ne pas dédaigner les propos de cette classe d’hommes, de détruire leurs inculpations, en usant de bonté et de douceur, en pardonnant d’injustes reproches, au lieu d’en montrer de la colère et du ressentiment. Si saint Paul lui-même craignit d’être soupçonné de vol parmi ses disciples, si, pour ce motif, il s’adjoignit d’autres personnes pour contrôler l’emploi des sommes d’argent mises par les fidèles à sa disposition: Pour éviter, dit-il, que personne puisse nous faire des reproches au sujet de cette aumône abondante dont nous sommes les dispensateurs (II. Cor. VIII, 20), si saint Paul lui-même prend de telles précautions, que ne devons-nous pas faire pour anéantir les mauvais soupçons, si mensongers, si absurdes, si indignes de notre réputation qu’ils soient. Il n’y a certainement pas de péché dont nous soyons aussi éloignés, que saint Paul l’était du vol. Bien qu’il fût plus incapable de cette mauvaise action que qui que ce fût au monde, il ne laissa pas néanmoins de prévenir les soupçons du peuple, quelque déraisonnables, et quelque insensés qu’ils pussent être : car, évidemment, il y aurait eu de la démence à faire planer un tel soupçon sur une tête si sainte, si admirable. Néanmoins, un soupçon aussi absurde, et qui ne pouvait naître que dans te cerveau d’un insensé, lui parut mériter son attention au point de l’engager à supprimer tout ce qui pouvait en être le prétexte ou l’occasion. Il ne se crut point à couvert de cette imputation extravagante de la part du vulgaire. Il ne se dit pas à lui-même : Dans l’esprit de qui pourrait se glisser un pareil soupçon sur mon compte, moi qui, par mes miracles et par la sainteté de ma vie, me suis attiré les respects et l’admiration universels? Tout au contraire, il prévoit ce mauvais soupçon, il s’y attend, il en arrache jusqu’à la racine, ou plutôt il ne lui donne pas même le temps de germer. Pourquoi cela? Lui-même en donne la raison dans un autre endroit : Nous avons soin, dit-il, de faire le bien, non-seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes. (Rom. XII, 17.)

Telle, et même plus grande encore doit être notre attention, non-seulement à déraciner et à détruire les mauvais soupçons, lorsqu’ils s’élèvent, mais encore à les prévoir d’aussi loin qu’ils peuvent venir, pour supprimer à l’avance les prétextes qui les font naître, sans attendre qu’ils prennent de la consistance en passant par toutes les bouches. Car alors il n’est pas facile de les faire disparaître, c’est même très-difficile, pour ne pas dire impossible : j’ajoute qu’on ne peut guère l’entreprendre sans nuire à beaucoup de monde. Mais pourquoi vouloir épuiser un sujet inépuisable? Enumérer toutes les difficultés du saint ministère, ne serait pas une moindre entreprise que de mesurer la mer. Un homme serait venu à bout, chose impossible, de délivrer son âme de toutes ses infirmités naturelles, qu’il rencontrerait encore des difficultés infinies à guérir celles des autres; que sera-ce, s’il est malade lui-même? Vois-tu dans quel abîme de peines et de soucis il doit être plongé , et combien de tourments il est obligé de souffrir pour surmonter ses maux particuliers ainsi que les maux des autres?

### 10.

BASILE. Mais tu n’as donc pas de combats à livrer, ni de soucis à endurer, étant seul comme tu es, et tout entier à toi-même?

CHRYSOSTOME. .J’en ai assurément même dans l’état où je suis. Je suis toujours homme, toujours voyageur dans cette vallée de larmes qui se nomme la vie, il ne faut donc pas demander si j’ai ma part de soucis et d’angoisses. Toutefois, ce n’est pas la même chose de n’avoir qu’un fleuve à traverser, ou d’être embarqué sur un océan sans limite. Car telle est la différence que je mets entre la vie du prêtre et celle du simple fidèle. Ce n’est pas que, si je pouvais être utile aux autres, je ne le voulusse de tout mon coeur; ce serait même mon voeu le plus cher; mais ne pouvant aider mes frères, si je parviens à me sauver moi-même, et à me retirer du milieu des flots, je devrai m’estimer très-heureux.

BASILE. Es-tu bien sûr de pouvoir faire ton salut, sans contribuer en rien à celui des autres?

CHRYSOSTOME. L’observation est excellente; non, je ne crois pas que l’on puisse se sauver sans travailler au salut de ses frères. Je sais qu’il ne servit de rien au malheureux dont parle l’Evangile, d’avoir conservé tout entier le talent qu’on lui avait confié, mais qu’il le perdit pour ne l’avoir pas fait fructifier, et (619) ne lui avait pas fait rendre deux pour un. (Matth. XXV, 24.) Toutefois, j’espère encourir une moindre punition, si je suis condamné pour n’avoir sauvé personne, que si je l’étais pour en avoir perdu d’autres avec moi, après que la dignité sacerdotale, n’aurait servi qu’à me rendre plus mauvais. Tel que je suis maintenant, j’ai la confiance de ne subir que le châtiment rigoureusement exigé par la gravité de mes péchés, tandis qu’en acceptant le sacerdoce je m’exposais à un supplice, je ne dirai pas deux ou trois fois, mais mille fois plus rigoureux, en raison des scandales donnés aux hommes et des offenses faites à Dieu qui m’aurait honoré de ses plus hautes faveurs.

### 11.

Dans les reproches que Dieu adressait autrefois aux Israélites, il témoignait clairement qu’il les regardait comme plus punissables, parce qu’ils avaient péché après toutes les faveurs dont il les avait comblés. Voici ce qu’il dit: Je n’ai connu que vous de toutes les nations de la terre; c’est pourquoi je vous punirai de toutes vos iniquités. (Am. III, 2.) Et encore : De vos enfants je me suis fait des prophètes, et de vos jeunes gens, des hommes consacrés à Dieu. Et même avant le temps des prophètes, Dieu, dans le règlement des sacrifices, voulant montrer que les péchés des prêtres sont plus sévèrement punis que ceux des hommes du peuple, ordonne pour l’expiation des péchés des seuls prêtres un sacrifice égal à celui qui était offert pour les péchés de tout le peuple. (Levit. IV, 3, 13.) Ce qui ne signifie rien sinon que les plaies spirituelles d’un prêtre exigent des remèdes plus forts que celles d’un autre homme, et qu’il faut autant pour sa guérison que pour celle de toute une nation. Il faut en conclure que les plaies d’une âme sacerdotale sont d’une gravité extraordinaire : et comme cette gravité n’est pas dans leur nature même, il faut qu’elle provienne du caractère sacré du prêtre pécheur. Il n’y avait pas jusqu’aux filles des ministres de la religion, qui ne fussent soumises pour les mêmes fautes, à des punitions plus sévères, à cause de la dignité de leurs pères, bien qu’elles n’eussent aucune part au sacerdoce. Ainsi pour le même péché, pour la fornication, la loi porte un châtiment beaucoup plus sévère contre les filles des prêtres que contre les filles des simples particuliers. (Levit. XXI, 9 et Deuter. XXII, 29.)

### 12.

Dieu peut-il nous montrer d’une manière plus frappante, qu’il exige une peine plus sévère de celui qui gouverne que de ceux qui sont gouvernés?

Assurément Dieu qui, à cause du père, punit la fille plus sévèrement que les autres, ne traitera point comme un simple particulier ce père lui-même qui cause à sa fille un surcroît de tourments. Non; son châtiment sera beaucoup plus terrible. Et rien de plus juste; car le préjudice de son péché ne retombe pas seulement sur lui, mais encore sur les âmes faibles qui sont témoins de sa mauvaise conduite. C’est ce qu’Ezéchiel veut nous apprendre lorsqu’il sépare le jugement des béliers du jugement des brebis. (Ezech. XXXIV, 17.)

Penses-tu maintenant que mes plaintes aient eu quelque chose d’exagéré?

Après tout ce que j’ai déjà dit, il me reste encore à t’ouvrir mon coeur; tu seras témoin des efforts que je suis obligé de faire pour ne pas me laisser vaincre entièrement par mes passions. J’avoue, toutefois, que ce travail n’est pas au-dessus de mes forces, et que je ne songe nullement à fuir devant l’ennemi que je combats.

La vaine gloire s’empare de moi au moment même où je te parle; puis tout à coup j’échappe à ses prises, et, redevenu sage, je me reproche de m’être laissé prendre, je réprimande mon âme un instant asservie. Des désirs déréglés assaillent mon âme; mais ils n’allument qu’un feu languissant et facile à s’éteindre, parce que les yeux du corps, en s’ouvrant, ne trouvent pour l’alimenter aucune matière inflammable. Pour ce qui est de médire ou de prêter l’oreille à la médisance, j’en suis entièrement préservé, puisque je n’ai personne avec qui m’entretenir : ces murs peuvent-ils parler?

Il n’en est pas de même de la colère, je ne puis l’éviter, bien qu’il n’y ait personne ici pour me fâcher. Un souvenir qui me revient et me rappelle certains personnages aussi absurdes que leurs oeuvres, suffit pour me faire gonfler le coeur, sans toutefois qu’il aille jusqu’à éclater:

vite je m’efforce de le ramener de cette effervescence à son calme ordinaire, je lui persuade de s’apaiser, en disant en moi-même qu’il est par trop déraisonnable et que c’est se rendre malheureux à plaisir, d’oublier ses propres maux pour prendre de ceux du prochain un souci inutile; mais si j’étais dans le monde, occupé de mille tracas, je n’entendrais plus les avis de cette voix intime, je ne jouirais plus (620) de ses conseils qui m’instruisent et me guident. Semblable à ceux que la violence d’un torrent ou bien une force quelconque a poussés dans un précipice, et qui peuvent prévoir la fin terrible à laquelle aboutira leur chute, sans toutefois apercevoir de secours nulle part, si j’étais une fois tombé dans le tumulte des passions, je pourrais voir tous les jours croître la somme des supplices qui m’attendent; mais, rentrer en moi-même, comme je le fais maintenant, et repousser de toutes parts les attaques furieuses des passions, je ne le pourrais plus aussi facilement qu’auparavant. En effet, j’ai l’âme faible, étroite, presque sans défense non-seulement contre les passions dont je viens de parler, mais surtout contre la plus amère de toutes, l’envie; ni les injures, ni les distinctions, je ne sais rien prendre avec modération, les unes m’élèvent, les autres me rabaissent outre mesure. Les bêtes féroces bien nourries et fringantes terrassent aisément ceux qui combattent contre elles, surtout lorsqu’ils ne sont ni forts ni adroits; mais affaiblissez-les par le défaut de nourriture, bientôt leur ardeur s’éteint, bientôt leur vigueur languit, et, sans être bien robuste, un homme pourra les combattre et les vaincre : la même chose a lieu pour les passions de l’âme; exténuez ces bêtes par le défaut d’aliment, vous les tiendrez facilement courbées sous le joug de la raison : si, au contraire, vous les nourrissez trop bien, difficilement pourrez-vous soutenir leur impétuosité; vous les rendrez si terribles contre vous-même que vous passerez toute votre vie dans la servitude et dans la crainte.

Quel est donc l’aliment de ces monstres? La vaine gloire se repaît de distinction et de louanges; l’orgueil, de pouvoir et de hautes dignités; l’envie, de la réputation d’autrui; l’avarice, de libéralités et de largesses; la luxure, de mollesse et de rencontres continuelles avec les femmes; ainsi des autres. Que je m’engage dans le monde, voilà ces animaux féroces déchaînés contre moi, ils déchirent mon coeur devenu leur proie, je suis jeté dans une situation terrible, et engagé dans une guerre bien trop formidable pour moi. Je sais qu’en. restant dans ma solitude, il me faudra encore de grands efforts pour les dompter; pourtant je les dompterai, avec la grâce de Dieu, et il ne leur restera que la liberté de hurler.

Voilà pourquoi je garde ma cellule, n’en permettant l’entrée à personne, ne vivant, ne communiquant avec personne, résolu à souffrir tous les reproches que cette conduite peut m’attirer; je serais heureux de faire cesser ces reproches, mais la chose étant impossible, tout ce que je puis faire, c’est de m’en affliger et d’en gémir. Le moyen d’être à la fois répandu dans les sociétés, et de conserver la sûre retraite dont je jouis présentement? Ainsi, mon ami, au lieu de me blâmer, plains-moi plutôt dans la situation critique où je me trouve.

Pourtant je vois que tu n’es pas encore persuadé. C’est donc le moment de te communiquer le seul secret qui me reste. Ce que je vais dire pourra paraître incroyable à plusieurs; quoi qu’il en soit, je ne rougirai pas de le publier hautement, dût cet aveu être pris pour la marque d’une mauvaise conscience et le signe d’une âme chargée de nombreux péchés. Dieu qui doit me juger étant instruit exactement de tout, quel profit retirerai-je de l’ignorance des hommes?

Quel est donc ce secret? Depuis le jour où, informé par toi des vues que l’on avait sur nous, je commençai à craindre d’être élevé au sacerdoce, plusieurs fois j’ai senti mon corps sur le point de défaillir complètement: tels étaient la frayeur et l’abattement qui dominaient mon âme! Je me représentais, d’un côté la gloire de l’Epouse de Jésus-Christ, sa sainteté, sa beauté spirituelle, son admirable sagesse et l’éclat de sa parure divine; de l’autre, je voyais ma misère, et cette comparaison m’arrachait des larmes sur son malheur et sur le mien; je soupirais sans cesse, et, en proie à une perplexité cruelle, je disais: Qui donc a pu conseiller pareille chose ? Quel si grand crime l’Eglise de Dieu a-t-elle commis? En quoi a-t-elle donc offensé si grièvement son Seigneur, qu’il la condamne à la honte d’être livrée au plus indigne des hommes? Préoccupé de ces réflexions, ne pouvant même supporter la pensée d’une chose si étrange, j’étais comme un homme frappé d’une paralysie soudaine, la bouche béante, ne pouvant ni voir ni entendre. Je ne sortais de cet étourdissement, qui passait par intervalles, que pour me noyer de nouveau dans la tristesse et dans les larmes; quand j’étais rassasié de pleurs, revenait la frayeur, agitant, troublant, bouleversant mon âme. J’essuyais les coups de cette horrible tempête et tu n’en savais rien! et tu me croyais dans le calme le plus profond! C’est (621) pourquoi j’essaierai de te découvrir entièrement les orages de mon coeur, peut-être seras-tu plus disposé à me pardonner qu’à m’accuser. Mais comment te les découvrir? Pour les montrer tels qu’ils sont, il n’y aurait qu’un moyen:

ce serait de dépouiller ce coeur lui-même de toute enveloppe et de le mettre sous tes yeux. Commue cela n’est pas possible, je tâcherai, selon mon pouvoir, de te montrer, à travers le voile obscur d’une comparaison, la fumée de ce foyer de tristesse qui est en moi; à l’aide de cette allégorie, tu chercheras à te faire une idée de ma tristesse, seulement de ma tristesse.

Supposons qu’on destine à quelqu’un, pour épouse, la fille d’un monarque maître de toutes les terres qu’éclairent les rayons du soleil qu’elle soit d’une beauté incomparable, supérieure à ce que l’humaine nature peut produire de plus accompli, et l’emportant de beaucoup par ses attraits, sur tout ce qu’il y a de femmes au monde; qu’elle ait d’ailleurs une âme infiniment plus parfaite que celle d’aucun homme des temps passés, présents et à venir; en un mot, que par ses moeurs elle surpasse toutes les perfections morales rêvées par les sages, en même temps que l’éclat de sa figure éclipsera toute beauté corporelle imaginable; que le prince qui doit l’épouser brûle d’amour pour elle, que même il ait conçu une telle passion, que les amants les plus enflammés ne puissent lui être comparés; qu’en de pareilles circonstances il vienne à savoir que la princesse admirable qui possède son coeur, le mariage va la faire passer dans les bras d’un homme de rien, et de la lie du peuple, sans naissance et tout contrefait, en un mot le dernier des hommes. Eh bien! t’ai-je donné quelque idée de ma douleur, et suffit-il d’avoir poussé la comparaison jusque-là? Je pense que c’en est assez pour te faire comprendre ma tristesse du moins; car c’est seulement cette face de ma désastreuse position que j’ai voulu te montrer par cette similitude.

Maintenant, afin que tu voies la mesure de ma frayeur et de ma stupéfaction, représentons-nous un autre tableau.

Figurons-nous une armée composée de fantassins, de cavaliers et de marins; la mer a disparu sous la multitude des vaisseaux, les vastes plaines et les hautes montagnes sont également couvertes de phalanges d’infanterie et de cavalerie; l’acier des armes réfléchit les feux du soleil, dont les rayons, tombant sur les casques et sur les boucliers, les font briller d’un éclat éblouissant; le cliquetis des armes et le hennissement des chevaux retentissent jusqu’au ciel; on ne voit plus ni mer ni terre, mais le fer et l’airain partout. En face de cette armée sont rangés en bataille les ennemis, hommes féroces et avides de carnage; ces masses vont s’entrechoquer.

Dans ce moment on enlève un jeune garçon naïf qui a été élevé dans les champs, qui ne connaît rien que le chalumeau et la boulette; on l’arme de pied en cap; on lui fait passer l’armée en revue; on lui en montre les différentes compagnies avec leurs commandants; les archers, les frondeurs, les taxiarques, les généraux, les oplites, les cavaliers, les gens de traits; les trirèmes avec leurs triérarques, les soldats qui les montent, et le nombre des machines qu’elles portent: on lui montre encore tout le plan de bataille des ennemis; l’étrangeté de leurs figures, la variété de leurs armures; leur multitude infinie, campée dans des fondrières, dans d’immenses précipices et derrière des montagnes inaccessibles; on lui montre encore, du côté des ennemis, des chevaux ailés et des combattants qui voyagent dans les airs par des moyens magiques, et qui disposent d’enchantements aussi variés que puissants. On lui énumère ensuite tous les accidents de la guerre : une grêle de traits, une nuée de javelots; un déluge de flèches qui interceptent les rayons du soleil, et changent la clarté du jour en une nuit profonde; une poussière épaisse non moins incommode que les ténèbres; des torrents de sang; les gémissements des mourants; les cris des combattants; des monceaux de morts, les roues des chariots baignant dans le sang; les chevaux que la multitude des cadavres fait trébucher et tomber sur leurs cavaliers; sur la terre un affreux pêle-mêle : du sang, des arcs, des flèches, des sabots de chevaux et des têtes d’hommes gisant à côté les uns des autres; des bras, des cous, des jambes, des poitrines entr’ouvertes, des cervelles collées aux glaives, un oeil fixé à la pointe d’une flèche brisée. On ajoute à cette peinture les horreurs d’une bataille navale des navires brûlant au milieu des eaux; d’autres coulant à fond avec leurs défenseurs; le bruissement des vagues; le tumulte des matelots; le cri des soldats; l’écume des flots mêlée de sang qui entre dans les vaisseaux; ici des cadavres étendus sur le tillac; là, des corps (622) submergés ou qui flottent sur les eaux, ou que la mer rejette sur la rive; la marche des vaisseaux arrêtée par la masse énorme des corps morts. Au spectacle de tant de scènes tragiques, on ajoute le récit des maux dont la guerre est suivie, la captivité et l’esclavage pires que la mort. Après cela on ordonne au jeune garçon de monter à cheval et de prendre à l’instant le commandement de l’armée; crois-tu qu’il ne sera pas épouvanté par le seul récit qu’on lui fera, et qu’il ne sentira pas défaillir son coeur au premier moment?

### 13.

Je n’exagère point. Le corps où nous sommes enfermés comme dans une prison, nous empêche d’apercevoir les choses spirituelles; mais si l’armée ténébreuse du démon , et les combats qu’il nous livre, pouvaient être soumis à notre vue, tu serais témoin d’un spectacle bien autrement terrible que celui dont je viens de te faire la peinture. Tu n’apercevrais ni fer, ni airain, ni chevaux, ni chars, ni roues, ni feux, ni traits, ni rien de visible; mais des machines de guerre bien plus meurtrières. Ces ennemis n’ont besoin ni de cuirasse, ni de bouclier, ni d’épées, ni de lances; mais leur aspect est assez formidable sans cela, pour glacer d’effroi une âme, à moins qu’elle ne soit douée d’un grand courage, et soutenue d’ailleurs d’une grâce spéciale de la part de Dieu.

Si nous pouvions nous dépouiller de ce corps matériel, ou si en le conservant nous pouvions considérer clairement et de sang-froid l’armée du démon, et voir de nos yeux la guerre qu’il nous fait, ce ne seraient plus des torrents de sang, ni des corps morts qui s’offriraient à tes regards, mais de grands massacres d’âmes, mais des blessures spirituelles si profondes que la bataille dont je t’ai mis le tableau sous les yeux, te paraîtrait un amusement et un jeu d’enfant plutôt qu’une véritable guerre, tant est grand chaque jour sur ce champ de bataille le nombre des blessés. Or ces blessures causent une mort bien plus malheureuse que les autres; car, entre la mort de l’âme et celle du corps, il existe la même

différence qu’entre ces deux substances. Lorsque l’âme tombe mortellement blessée, elle ne gît pas comme le corps, privée de sentiments, mais ses tourments commencent dès cette vie par les remords de la conscience ; et, après la mort, au jour du jugement, elle est livrée à un supplice éternel.

Si une âme ne sent point les blessures que lui fait le démon , cette insensibilité même aggrave son malheur. Celui qui n’a pas ressenti de douleur à une première blessure, en recevra facilement une seconde, puis une troisième. Notre cruel adversaire ne cesse de frapper, jusqu’au dernier soupir, une âme indolente qui ne tient pas compte des premières atteintes. Si tu considères maintenant sa manière d’attaquer, tu trouveras que sa tactique est beaucoup plus impétueuse et plus savante. Point d’ennemi plus fertile en ruses, en stratagèmes, que cet esprit impur. C’est en cela que consiste surtout sa force. La haine la plus implacable qu’un mortel puisse nourrir contre ses plus grands ennemis ne se compare pas à l’acharnement furieux que le démon met à persécuter la nature humaine.

L’ardeur qui le transporte, lorsqu’il combat, est telle qu’il serait ridicule de lui comparer les hommes sur ce point. Choisis les bêtes les plus féroces et les plus cruelles, leur rage paraîtra douce et paisible en comparaison de la sienne , tant il respire la fureur quand il se jette sul’ nos âmes.

Les combats entre les hommes ne sont pas longs, et même cette courte durée est souvent entrecoupée de trèves et d’armistices. La nuit qui survient, la fatigue de tuer, la nécessité de manger, et beaucoup d’autres choses permettent naturellement au soldat de prendre un peu de repos : il peut déposer le harnais, respirer un instant, se rafraîchir par le boire et le manger, en un mot réparer ses forces par toute sorte de soins. Mais quand on a affaire au démon, impossible de quitter ses armes un moment, ni de goûter un instant le sommeil, si l’on veut éviter d’être blessé.

Il faut, de deux choses l’une, ou périr désarmé, ou rester toujours sous les armes, toujours en éveil. Notre ennemi se tient constamment à la tête de ses bataillons, épiant sans cesse nos négligences, plus vigilant pour nous perdre que nous ne le sommes pour nous sauver. La nature invisible de l’ennemi, ses attaques imprévues, causes fécondes de malheurs pour ceux qui ne sont pas continuellement sur leurs gardes, rendent cette guerre beaucoup plus difficile que les autres.

Et c’est dans une telle guerre que tu voulais que je me misse à la tête des soldats de Jésus-Christ? Mais j’aurais commandé pour le compte de Satan! Car lorsque celui qui doit disposer les autres en ordre de bataille se trouve le plus (623) incapable et le plus inepte de tous, il trahit par son incapacité ceux qu’il devait sauver, et l’on peut bien dire qu’il est le général de Satan, plutôt que celui de Jésus-Christ.

Mais pourquoi soupires-tu? pourquoi pleures-tu? Ma situation n’est pas de celles sur lesquelles on doive verser des larmes, elle mérite bien plutôt d’exciter la joie et l’allégresse.

BASILE. Ce n’est pas la tienne qui m’afflige, mais la mienne. Je ne comprenais pas encore toute la profondeur des maux où tu m’as engagé. Je n’étais venu te trouver que pour savoir de toi comment je devais répondre à ceux qui t’accusaient; et tu me renvoies après m’avoir débarrassé d’une peine pour nie jeter dans une autre. Ce qui m’inquiète, ce n’est plus ta justification, mais de savoir comment je pourrai répondre à Dieu pour mon propre compte et pour toutes les actions de ma vie. Toutefois, je t’en supplie, je t’en conjure, par mon intérêt, s’il te touche encore, par notre commun Seigneur Jésus-Christ, par la charité chrétienne, par les entrailles et la compassion d’un ami pour son ami, n’oublie pas que c’est toi surtout qui m’as jeté dans le grand danger que je cours, tends-moi une main secourable, soutiens-moi de tout ton pouvoir, et par tes discours et par tes actions; ne m’abandonne jamais un seul instant, mais à partir d’aujourd’hui demeurons unis et plus inséparables encore qu’auparavant.

CHRYSOSTOME. Et de quel secours, lui dis-je en souriant, de quelle utilité puis-je être pour toi dans cette immensité de soins et de devoirs? Mais, aie bon courage, mon cher ami, puisque cela t’est agréable, lorsque les sollicitudes inséparables de ta charge te donneront le loisir de respirer, je serai auprès de toi, je te consolerai, et je ferai pour toi tout ce qui dépendra de moi.

A ces mots, ses larmes ayant redoublé, il se lève; je l’embrasse tendrement, je baise son front, et je le reconduis en l’exhortant à supporter courageusement ce qui lui était arrivé. Ma confiance en Notre-Seigneur Jésus-Christ qui t’a appelé et préposé à la conduite de son troupeau, lui dis-je, me font espérer que ton saint ministère te donnera assez de crédit auprès de Dieu, pour qu’à mon dernier jour, à l’heure du péril suprême, je puisse à ta suite et sous ta protection pénétrer dans les tabernacles éternels.

FIN DU TRAITÉ DU SACERDOCE,

Traduit, par J.-B. J., professeur au collège de l’Immaculée-Conception de Saint-Dizier.